



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 janvier 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 janvier 2009, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseau, Éric Éthier, Daniel Moreau, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Chantal Tremblay, Rachel Cadieux et
Guyline Marcil et monsieur Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et
du transport scolaire
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et
secrétaire général
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et
technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des
communications

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Marielle Roy, Annette Dumouchel et Denise Miron Marion et messieurs Jacques Masseau et Jacques Pilon se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge), tout comme M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives.

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-001 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

1- **Ordre du jour**



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 janvier 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-001) suite

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2008-11-26
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Message de Mme Marlène Thonnard
- 6- Rapatriement des clientèles (suite au comité plénier du 13 janvier 2009)
- 7- Rapport annuel
- 8- Services d'enseignement à l'école Sacré-Cœur de Gracefield
- 9- Sentiment d'appartenance
 - Vêtements
- 10- Rapports d'informations
 - a) Présidente
 - b) Directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif des transports. rencontre du 17 septembre 2008
 - b) Table Éducation Outaouais, rencontre du 3 octobre 2008 (AM)
 - c) Clientèle scolaire. rencontre du 17 octobre 2008
 - d) Comité consultatif de gestion, rencontre du 2 décembre 2008

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif : adoption
- 2- Procédure d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires 2009-2010 : adoption
- 3- Politique relative au passage des élèves : adoption
- 4- Projet de calendrier scolaire : adoption
- 5- Renouveau pédagogique : information
- 6- Technologies de l'information et des communications : informations
- 7- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 4 novembre 2008
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 20 octobre 2008

PAUSE

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Location de voiture
- 3- Campagne de sécurité dans le transport scolaire
- 4- Mesure de maintien des bâtiments
- 5- Rappel des comptes de taxes scolaires

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Directive civilités
- 2- Campagne de respect
- 3- Centraide



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 janvier 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-001) suite

- 4- Publicité – visites universitaires
- 5- Mise à jour des tolérances – dotation
- 6- Négociation provinciale
- 7- Comptes rendus :
 - a) Complicité-Emploi
 - b) CRT professionnels

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-002

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 26
novembre 2008**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 26 novembre 2008 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec quelques corrections : il faut lire «Bernard Caron» au lieu de «Damien Lafrenière» au point A-1, il faut lire «veut continuer de s'impliquer» au lieu de «veux continuer de s'impliquer» au point A-12 a), il faut lire «primaires» au lieu de «secondaires» au point E-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait plusieurs suivis.

- Point A-2 b) : l'acquisition de la génératrice est presque complétée et la résolution demandant un appui aux autres commissions scolaires du Québec dans le dossier du transport des adultes a été envoyée.
- Point A-29 : nous avons reçu six candidats aux entrevues du 21 janvier et le processus se poursuit.
- Point B-1 b) : les effectifs en ébénisterie n'étaient pas inclus dans les chiffres. On compte six élèves francophones et neuf élèves anglophones.
- Points C-3 et C-4 : les sujets seront abordés au cours de la soirée.
- Point D-4 : une lettre de félicitations a été envoyée.
- Point D-5 : les personnes méritantes seront honorées selon des nombre d'années calculés en en multiple de quatre.

Par ailleurs, M. Sylvain confirme que la commissaire madame Rachel Cadieux a reçu la carte de vœux des commissaires, incluant les commentaires des commissaires du Pontiac.

M. Houde souligne qu'il a fait appel aux directions d'établissement, lors de la dernière rencontre du comité consultatif de gestion, au niveau de la chanson-thème de la campagne de respect.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 janvier 2009

Suite à une question de la commissaire madame Madeleine Aumond, M. Houde explique qu'un suivi a été fait dans le dossier de la suppléance et qu'il fera une rétroaction sur les réponses reçues.

La présidente madame Diane Nault répond aux questions de la commissaire madame Marielle Roy au niveau du colloque des 28 et 29 mai.

(Le commissaire monsieur Charles Langevin se joint aux commissaires à 19 h 10)

A-3 Parole au public

La présidente du conseil d'établissement de Cœur-de-la-Gatineau, Mme Chantal Lamarche, prend la parole pour rappeler que le mémoire déposé par le conseil d'établissement exprime une position claire et nette en faveur de l'introduction de la cinquième secondaire à l'école Sacré-Cœur de Gracefield.

A-4 Correspondance

M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond au niveau de la pièce cc-2 (déficit d'entretien). M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement à la pièce cc-10 (demande d'accès à l'information), tandis que M. Rondeau fait de même en ce qui concerne la pièce cc-11 (la culture à l'école).

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Janique Lachapelle, au niveau de la pièce cc-15 (transport d'élèves adultes), tandis que M. Beaudin répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin, concernant la pièce cc-3 (partenariat FCSQ).

A-5 Message de Mme Marlène Thonnard

M. Sylvain présente le document et souligne le soutien précieux apporté par Mme Thonnard au cours de ses premiers mois passés au poste de directeur général. La présidente madame Diane Nault suggère de faire laminer le message en trois copies, pour les salles des Hauts-Bois (centre administratif, Sieur-de-Coulonge, Gracefield).

A-6 RÉSOLUTION 2009-CC-003 **Rapatriement de clientèles**

CONSIDÉRANT les réflexions du comité plénier du 13 janvier 2009;

CONSIDÉRANT la décroissance de notre clientèle scolaire;

CONSIDÉRANT les capacités d'organisation scolaire des établissements concernés ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à entreprendre un rapatriement progressif de nos élèves qui fréquentent la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 janvier 2009

A-7 Rapport annuel

M. Sylvain présente le rapport annuel. La commissaire madame Denise Miron Marion signale deux corrections à apporter.

RÉSOLUTION 2009-CC-004 **Rapport annuel**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le rapport annuel 2007-2008 de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 Services d'enseignement à l'école Sacré-Cœur de Gracefield

Pour les discussions sur ce point, la commissaire madame Chantal Tremblay se joint aux délibérations du conseil des commissaires par contact téléphonique. La commissaire madame Madeleine Aumond félicite l'équipe des gestionnaires pour la qualité de la documentation.

RÉSOLUTION 2009-CC-005 **Services d'enseignement à l'école
Sacré-Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT les actions posées depuis l'année scolaire 2007-2008 et les résultats obtenus ;

CONSIDÉRANT l'engagement de l'équipe-école;

CONSIDÉRANT le mémoire déposé par le conseil d'établissement ;

CONSIDÉRANT les résultats des consultations effectuées ;

CONSIDÉRANT les possibilités d'organisation scolaire pour 2009-2010 et les trois années subséquentes ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'entreprendre des démarches pour offrir la cinquième secondaire à l'école Sacré-Cœur de Gracefield dès l'année scolaire 2009-2010 et d'assurer une évaluation annuelle en regard de la capacité d'offrir les services.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Sentiment d'appartenance

• Vêtements

M. Sylvain présente les pièces vestimentaires retenues : un manteau, un manteau 3 dans 1 et un polar et explique la procédure à suivre pour s'en procurer un. Il fera des vérifications pour voir s'il est encore possible de se procurer des polos, comme c'était le cas il y a quelques années.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 janvier 2009

A-10 Rapports d'informations

a) Présidente

La présidente madame Diane Nault souligne qu'il est important de ne pas couper le son lors des rencontres à distance.

Elle souligne aussi qu'il est encore temps de nommer des candidats à l'ordre du mérite scolaire. La soirée aura lieu le 8 mai prochain, à la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées.

Des places sont encore disponibles pour une équipe de cinq personnes au tournoi de golf hivernal du 18 février, au Château Logue Hôtel Golf Resort, au bénéfice de la Maison de la famille. Les places sont comblées.

La présidente madame Diane Nault présente une proposition de partenariat avec l'*Étudiant outaouais*, catégorie argent. Les commissaires acceptent la proposition.

RÉSOLUTION 2009-CC-006 **Partenariat avec l'Étudiant outaouais,
catégorie argent**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter la proposition d'un partenariat avec l'*Étudiant outaouais*, catégorie argent, et de mandater la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer les documents nécessaires à cet effet, pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente madame Diane Nault informe les commissaires que le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec, M. André Caron, ne se représentera pas à son poste lors de l'assemblée générale annuelle.

Elle signale qu'un bloc de dix chambres a été réservé pour ceux et celles qui participeront au colloque du 28 mai prochain, à l'hôtel Reine-Élisabeth, de Montréal, et elle signale que les personnes intéressées à participer aux assises régionales sur la persévérance scolaire, le 26 février prochain, à la Maison de la culture de Gatineau, peuvent contacter Mme Christine Langevin.

b) Directeur général

M. Sylvain mentionne qu'une demande de projet a été déposée au ministère des Affaires municipales et des Régions, concernant un projet en récréotourisme à la forêt de l'Aigle, en partenariat avec le collège Héritage et le Cégep de l'Outaouais. Mme Marlène Thonnard a été désignée chargée de projet et une rencontre aura lieu sur ce dossier le 5 février.

Lors d'une prochaine séance du conseil des commissaires, une présentation sera faite par Mme Madeleine Lefebvre, au sujet de la persévérance scolaire.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 janvier 2009

M. Sylvain va examiner les tableaux d'effectifs de la commission scolaire, en vue de l'adoption des structures administratives.

A-11 **Dépôt des procès-verbaux**

a) **Comité consultatif des transports, rencontre du 17 septembre 2008**

Le compte rendu est déposé. Le commissaire monsieur Daniel Moreau signale qu'il aurait dû être inséré aux points du service des ressources administratives.

b) **Table Éducation Outaouais, rencontre du 3 octobre 2008 (PM)**

Dépôt.

c) **Clientèle scolaire, rencontre du 17 octobre 2008**

Dépôt du compte rendu.

d) **Comité consultatif de gestion, rencontre du 2 décembre 2008**

Le compte rendu est déposé. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, au sujet du point 3575 (policier éducateur). Le commissaire monsieur Daniel Moreau propose qu'une réunion ait lieu entre M. Sylvain et le directeur du poste de Maniwaki de la Sûreté du Québec. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point 3580 (orthophonie). MM. Rondeau, Sylvain et Houde répondent respectivement aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, concernant les points 3588 (téléphonie IP), 3596 (manuels scolaires) et 3603 (absences). Au niveau de ce dernier point, M. Houde fera un compte rendu lors de la prochaine séance.

B) **SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES**

B-1 **RÉSOLUTION 2009-CC-007** **Politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire d'élaborer une politique relative au plan d'action gouvernemental de promotion de saines habitudes de vie.

CONSIDÉRANT les avis favorables et recommandations des différents comités consultés, soit le comité consultatif de gestion, le comité de parents, comité des relations de travail des enseignants.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 janvier 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-007) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'adopter « *La politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif* », telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 RÉSOLUTION 2009-CC-008 **Procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires – année scolaire 2009-2010**

CONSIDÉRANT l'obligation de la commission scolaire de réviser annuellement les critères pour l'inscription des élèves dans les écoles;

CONSIDÉRANT la révision de cette procédure en novembre 2006;

CONSIDÉRANT les avis favorables des différents comités consultés, soit le comité consultatif de gestion, le comité des politiques pédagogiques et le comité de parents;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'adopter la « *procédure relative aux critères de répartition et d'inscription des élèves dans les écoles primaires et secondaires* » pour l'année 2009-2010, tel que déposé par le directeur du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 RÉSOLUTION 2009-CC-009 **Politique relative au passage des élèves**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de modifier la politique relative au passage des élèves;

CONSIDÉRANT les avis favorables et recommandations des différents comités consultés, soit le comité consultatif de gestion, le comité de parents, comité des relations de travail des enseignants;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la politique relative au passage des élèves, telle que déposée par le directeur du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 RÉSOLUTION 2009-CC-010 **Calendrier scolaire 2009-2010**

CONSIDÉRANT le respect des prescriptions du régime pédagogique;

CONSIDÉRANT la nécessité d'adapter l'organisation pédagogique aux nouvelles réalités engendrées par le renouveau pédagogique, soit le travail en équipe-cycle, la formation continue;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 janvier 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-010) suite

CONSIDÉRANT le cheminement réalisé à des fins de consultation sur le projet de calendrier scolaire;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'adopter le projet de calendrier scolaire 2009-2010, tel que déposé par la direction du service des ressources éducatives et technologiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-5 Renouveau pédagogique : information

M. Rondeau souligne que les équipes de travail sur la lecture sont présentement à l'œuvre. 80 % des enseignants et enseignantes sont impliqués et suivent une formation continue de trois jours sur cette question.

B-6 Technologie de l'information et des communications : information

M. Rondeau présente l'échéancier de réalisation du projet de téléphonie IP. Il précise que cet investissement de près de 200 000 \$, par les économies qu'il permettra, se paiera lui-même d'ici 3.8 années.

B-7 Dépôt de comptes rendus

a) Comité de coordination pédagogique du 4 novembre 2008

Le compte rendu est déposé.

b) Comité des politiques pédagogiques du 20 octobre 2008

Le compte rendu est déposé.

(Pause, de 21 h 10 à 21 h 20)

(La commissaire madame Marielle Roy est assermentée durant la pause.)

(Les commissaires messieurs Charles Langevin et Éric Éthier se retirent de la séance à 21 h 20.)

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2009-CC-011 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée le commissaire monsieur Bernard Caron;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 janvier 2009



Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-011) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que les registres de chèques de la CSHBO du 24 novembre 2008 au 09 janvier 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2009-CC-012 Location de véhicules

CONSIDÉRANT que la commission scolaire reconnaît qu'une personne peut être tenue de se déplacer à cause des responsabilités découlant de ses fonctions;

CONSIDÉRANT l'article 4.3 de la politique des frais de déplacement selon lequel «dorsque le véhicule personnel n'est pas utilisé, le supérieur immédiat autorisera le mode de transport le plus approprié compte tenu des circonstances, de la longueur du trajet à parcourir, du temps dont dispose la personne et des moyens de transport disponibles »;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau :

- de laisser libre choix à la personne tenue de se déplacer, d'utiliser son propre véhicule ou de louer un véhicule chez un fournisseur, pour et au nom de la commission scolaire, pour une durée prédéterminée, après entente avec son supérieur immédiat, sans toutefois dépasser l'allocation qui serait allouée pour l'utilisation du véhicule personnel;
- et d'apporter cette modification à la politique des frais de déplacement (code RF-07-04-01).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La commissaire madame Marielle Roy évoque la possibilité, pour la commission scolaire, d'acquérir un véhicule, afin d'économiser des coûts. Selon la commissaire madame Janique Lachapelle, une mesure semblable a permis de faire des économies au Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau

C-3 Campagne de sécurité dans le transport scolaire

M. Beaudin présente les activités de la 21^e édition de la campagne annuelle de sécurité dans le transport scolaire, du 2 au 13 février. Il ajoute que cette campagne sera mise en candidature au prix provincial François-Maurrais.

C-4 Mesure de maintien des bâtiments

M. Beaudin présente le document.

C-5 Rappel des comptes de taxes scolaires

M. Beaudin souligne qu'un rappel sera envoyé en février pour le paiement des taxes scolaires.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 28 janvier 2009

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Directive civilités

M. Houde présente le document et les corrections apportées. Il souligne que les membres du comité de l'ordre du mérite scolaire décideront de la forme à donner à la rétroactivité proposée aux dispositions relatives aux commissaires qui se retirent.

D-2 Campagne de respect

M. Houde explique que la prochaine activité de la campagne de respect portera sur la réalisation d'un recueil littéraire. Les intéressés ont jusqu'au 18 février pour participer. Ensuite, le 26 février, un jury se rencontrera pour départager les textes. La commissaire madame Marielle Roy fera partie de ce comité. Le dévoilement du recueil aura lieu lors d'une conférence de presse prévue le 19 mars. L'écrivain Georges Lafontaine a confirmé sa participation en tant qu'invité spécial.

D-3 Centraide

M. Millar présente les résultats de la dernière campagne Centraide.

D-4 Publicité – visites universitaires

M. Houde présente les documents promotionnels réalisés par les quatre commissions scolaires francophones de l'Outaouais pour les visites universitaires : dépliants, cartes d'affaires, cartes postales.

D-5 Mise à jour des tolérances - dotation

M. Houde présente la liste.

D-6 Négociations provinciales

M. Houde explique que les négociations pour le renouvellement de la convention collective des enseignants et enseignantes vont redémarrer sous peu. Une tournée de consultation régionale est actuellement en cours. À l'automne, les parties en présence commenceront à se rencontrer.

D-7 Comptes rendus

- Comité Complicité Emploi
- CRT-professionnels

Les comptes rendus sont déposés.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 28 janvier 2009

Numéro de résolution
ou annotation

E- AUTRES :

E-1 **Questions des commissaires**

La présidente madame Diane Nault invite les personnes intéressées à participer à un souper de cipaille à prendre contact avec Mme Christine Langevin.

La commissaire madame Marielle Roy demande une copie des documents d'assermentation.

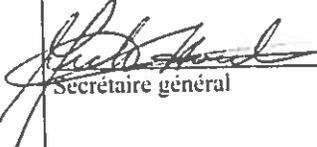
La commissaire madame Janique Lachapelle demande si plusieurs écoles sont inscrites à l'activité «Le grand défi Pierre Lavoie».

E-2 **RÉ SOLUTION 2009-CC-013** **Levée de l'assemblée**

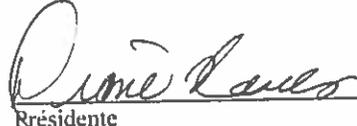
IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 mars 2009, à Maniwaki



Secrétaire général



Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 février 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 février 2009, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseau, Éric Éthier, Daniel Moreau, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Rachel Cadieux et monsieur Damien Lafrenière

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Marielle Roy, Guylaine Marcil, Annette Dumouchel et Denise Miron Marion et messieurs Jacques Mousseau et Jacques Pilon, se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Sœur-de-Coulonge (Fort-Coulonge), tout comme M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives.

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-014 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
1- Ordre du jour



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 février 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-014) suite

- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-01-28
b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Projet Recyc-Clone
- 6- Politique environnementale
- 7- Centre d'excellence de formation en récréotourisme dans la forêt de l'Aigle
- 8- L'avenir du système éducatif, loi 88
- 9- Rapport d'information de la présidente
- 10- Rapport d'informations du directeur général
- 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 20 janvier 2009

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Directive en lien avec la politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif - information
- 2- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité paritaire – chdaa-CSHBO du 14 novembre 2008
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 24 novembre 2008
 - c) Comité de coordination pédagogique du 13 janvier 2009
- 3- Téléphonie IP

PAUSE

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Vente de l'école Rapides-des-Joachims
- 3- Remplacement de portes extérieures – école Sacré-Cœur de Gracefield
- 4- Remplacement de portes extérieures – CÉHG
- 5- Parement extérieur – école Poupore
- 6- Dépôt du procès-verbal du comité de transport scolaire du 21 janvier 2009

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Projet de calendrier des jours chômés payés
- 2- Statistique d'absence des profs en décembre et janvier
- 3- Convocation du comité de l'administration générale
- 4- Comité ressources humaines
- 5- Campagne de respect
- 6- Comptes rendus :
 - a) CRT soutien 27-01-2009
 - b) CRT enseignants 27-01-2009



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 février 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-014) suite

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-015

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 28
janvier 2009**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 janvier 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction au point E-1 : les mots «*souligne que* » sont remplacés par les mots «*demande si*» au troisième paragraphe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait des suivis aux points :

- A-2 b) (suppléance),
- A-9 (la commande de vêtements sera faite le 2 mars),
- A-10 (la présentation de Mme Lefebvre aura lieu en avril) et
- A-11 (la rencontre avec la Sûreté du Québec se tiendra demain).

La présidente madame Diane Nault fait un suivi au point D-1 et souligne qu'une activité de civilité aura lieu le 4 décembre 2009. La soirée de Noël annuelle des commissaires sera alors combinée à une reconnaissance des commissaires qui ont siégé depuis la fusion de 1998.

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-4 Correspondance

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Denise Miron Marion relativement aux pièces cc-6 et cc-10 (rapatriement). M. Sylvain précise que les premiers contacts ont été pris et que les enjeux se dessinent. Le 2 mars, M. Sylvain rencontrera à ce sujet la directrice générale sortante de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, Mme Lucie Lafleur, ainsi que le nouveau directeur général, M. Jean-Claude Bouchard. La collaboration des deux commissions scolaires impliquées est très bonne et les scénarios de présentation aux parents sont en cours de réalisation.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 février 2009

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, au sujet de la pièce cc-2 (loi 88), tandis que M. Rondeau fait de même au niveau de la pièce cc-2 (matériel pédagogique).

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Marielle Roy, relativement à la pièce cc-10 (rapatriement), ainsi qu'aux questions de la commissaire madame Janique Lachapelle, au niveau de la pièce cc-4 (entente MELS).

A-5 **Projet Recyc-Clone**

La commissaire madame Madeleine Aumond invite M. Sinaseli Tshibwabwa, enseignant à la Cité étudiante, à faire une présentation sur le projet Recyc-Clone. M. Tshibwabwa présente le projet et répond aux questions des commissaires mesdames Marielle Roy, Janique Lachapelle et monsieur Bernard Caron.

A-6 **RÉSOLUTION 2009-CC-016 Politique environnementale**

CONSIDÉRANT les réflexions du comité plénier du 13 janvier 2009;

CONSIDÉRANT le processus de consultation qui a été effectué :

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'administration générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'adopter officiellement la Politique environnementale de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 **RÉSOLUTION 2009-CC-017 Centre d'excellence de formation en récréotourisme à la forêt de l'Aigle**

CONSIDÉRANT que nous offrirons une attestation d'études professionnelles en récréotourisme dès l'automne 2009 ;

CONSIDÉRANT les multiples retombées éducatives du projet de Centre d'excellence de formation en récréotourisme à la forêt de l'Aigle ;

CONSIDÉRANT l'appui octroyé au projet par différents organismes, dont la Table Éducation Outaouais ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'appuyer officiellement le projet Centre d'excellence de formation en récréotourisme à la forêt de l'Aigle et de veiller à être informé des résultats de la demande déposée auprès du ministère des Affaires municipales et des Régions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 février 2009

M. Sylvain répond aux questions des commissaires mesdames Denise Miron Marion (concernant la formation en eau vive) Marielle Roy (carte géographique) et monsieur Charles Langevin (impact sur les deux MRC).

A-8 L'avenir du système éducatif

M. Sylvain commente une lettre reçue des sous-ministres adjoints Alain Veilleux et Leo La France, datée du 23 janvier 2009 et portant sur les changements apportés par le projet de loi 88.

La présidente madame Diane Nault présente un document explicatif préparé par la Fédération des commissions scolaires du Québec.

A-9 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose la liste de ses représentations mensuelles et donne des précisions sur la rencontre du conseil général de la semaine dernière. Elle résume le rapport de la présidence et annonce qu'au prochain colloque, des honneurs seront remis à M. André Caron, président sortant de la Fédération des commissions scolaires, et M. Clermont Provencher, secrétaire général de la FCSQ. Elle fait aussi état des dossiers des services de garde, du renouveau pédagogique, des élèves ehdaa, du transport scolaire, du financement des commissions scolaires, du congrès 2009, etc.

La présidente madame Diane Nault doit distribuer sept billets pour le Souper de la relève du 24 avril prochain. Les billets sont remis aux commissaires mesdames Madeleine Aumond, Janique Lachapelle, Marise Veilleux, Chantal Tremblay et Marielle Roy et monsieur Charles Langevin.

On souligne l'importance de faire plus de publicité auprès des étudiants en éducation, au niveau des Bourses de la relève. M. Sylvain fera un suivi là-dessus lors de la prochaine rencontre de la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau. Le commissaire monsieur Bernard Caron souligne qu'il faut aussi s'assurer que les jeunes qui reviennent ici aient un travail qui les attend.

La présidente madame Diane Nault mentionne qu'une journée de ski sera organisée par le Centre de santé et de services sociaux de la Vallée de la Gatineau au Mont-Ste-Marie le 6 mars. La CSHBO aura une équipe de quatre skieurs. Il manque deux personnes pour se joindre à M. Sylvain et à sa conjointe. La commissaire Madeleine Aumond pourrait se joindre, ainsi qu'une autre personne.

La finale locale de Secondaire en spectacle à la Cité étudiante aura lieu le 27 février. Il est possible que la commissaire madame Janique Lachapelle soit présente.

Les commissaires mesdames Marielle Roy, Madeleine Aumond, Janique Lachapelle et Marise Veilleux aimeraient avoir un compte-rendu de la dernière séance du conseil général.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 février 2009

Il est fait remarquer que les commissaires ne sont pas toujours invités aux activités organisées par les établissements.

A-10 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain annonce que M. Pierre Denis, directeur adjoint au Rucher, a pris sa retraite pour des raisons de santé. M. Richard Leblanc, coordonnateur des services technologiques et pédagogiques de l'informatique, assumera ses fonctions à mi-temps (50 %), jusqu'au 30 juin.

Le nouveau directeur général de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais est M. Jean-Claude Bouchard. M. Sylvain le rencontrera dès lundi prochain.

La proposition d'indiquer les noms des commissaires dans les agendas des établissements a été faite au comité consultatif de gestion. La proposition a été acceptée, mais les commissaires doivent préciser les coordonnées (numéro de téléphone et/ou adresse courriel) qui seront publiées dans les agendas, afin que les parents puissent les contacter au besoin. Un tour de table est fait pour préciser ces coordonnées.

M. Sylvain annonce que la sélection est terminée pour la banque de relève des directions et directions adjointes d'établissement. Trois nouvelles personnes se sont jointes à la banque : Mme Annie Danis, Mme Julie Éthier et M. Serge Lacourcière

A-11 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 20 janvier 2009

Le compte rendu est déposé. M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, au sujet du point 3653 (états des griefs), puis M. Rondeau fait de même au niveau du point 3633 (rappel de projets).

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Directive en lien avec la politique pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif

M. Rondeau présente cette directive et répond aux questions du commissaire monsieur Jacques Pilon.

B-2 Dépôt de comptes-rendus

a) Comité paritaire – chdaa-CSHBO du 14 novembre 2009

Dépôt. M. Rondeau répond aux questions du commissaire monsieur Jacques Masseau, relativement au guide d'information.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 février 2009

b) Comité des politiques pédagogiques du 24 novembre 2009

Le compte rendu est déposé.

b) Comité de coordination pédagogique du 13 janvier 2009

Le compte rendu est déposé. MM. Rondeau et Houde répondent aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux, au sujet de la Fête littéraire (p. 2).

B-3 RÉSOLUTION 2009-CC-018 Téléphonie IP

CONSIDÉRANT que la commission scolaire souhaite se doter d'un système de téléphonie IP;

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres a été lancé pour trouver un fournisseur d'équipements;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des soumissions aura lieu le lundi 16 mars 2009;

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection sera formé pour analyser les soumissions et faire une recommandation;

CONSIDÉRANT la politique de la commission scolaire d'accorder les contrats au plus bas soumissionnaire conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'accorder une procuration à la présidente, Mme Diane Nault, et au directeur général, M. Harold Sylvain, pour signer les documents nécessaires, pour et au nom de la commission scolaire, avec le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-019 Comité de sélection

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-018 («Téléphonie IP»);

CONSIDÉRANT qu'un comité de sélection sera formé pour analyser les soumissions;

CONSIDÉRANT qu'un commissaire doit faire partie de ce comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de nommer le commissaire monsieur Charles Langevin comme membre de ce comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 21 h 00 à 21 h 10)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 février 2009

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2009-CC-020 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Charles Langevin;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin que les registres de chèques de la CSHBO du 23 janvier au 09 février 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2009-CC-021 Vente de l'école Rapides-des-Joachims

CONSIDÉRANT la vente de l'école Rapides-des-Joachims suite à la résolution 1998-CC-075 du conseil des commissaires;

CONSIDÉRANT que cette vente a été faite sans droit, le ministre des Ressources naturelles et de la Faune n'ayant pas donné l'autorisation préalable requise prévue aux dites lettres patentes enregistrées aux registres des droits de l'État le dix-huitième jour d'août mil neuf cent quatre-vingt (18 août 1980);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de rétrocéder en faveur du ministre des Ressources naturelles et de la Faune l'immeuble décrit comme étant les lots 138, 139, 140, 141, 142, 143 et 144, Village de Rapides-des-Joachims.

De plus, il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire tout acte et document relativement à cette rétrocession en faveur du ministre des Ressources naturelles et de la Faune.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2009-CC-022 Remplacement des portes extérieures : école Sacré-Cœur de Gracefield, projet MDB-065D

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure 'Maintien des bâtiments 2008-2009';

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 16 février 2009;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 février 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-022) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'accepter la plus basse soumission conforme de Vitrierie Maniwaki, au montant de 76 952,33 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-4 RÉSOLUTION 2009-CC-023 **Remplacement des portes extérieures : Cité étudiante de la Haute-Gatineau - Maniwaki, projet MDB-067D**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure 'Maintien des bâtiments 2008-2009';

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 16 février 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'accepter la plus basse soumission conforme de Vitrierie Maniwaki, au montant de 72 113,96 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-5 RÉSOLUTION 2009-CC-024 **Parement extérieur : réfection de murs, secteur A, école Poupore, projet MDB-011A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure 'Maintien des bâtiments 2008-2009';

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 24 février 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte, M. Robert Ledoux, d'accepter la plus basse soumission conforme;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 février 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-024) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau d'accepter la plus basse soumission conforme du Groupe Piché, au montant de 69 919 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 Dépôt du procès-verbal du comité de transport scolaire

Le procès-verbal est déposé. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point 4-b (politique du -35 degrés). M. Beaudin fait de même avec la commissaire madame Guylaine Marcil (même point).

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Projet de calendrier des jours chômés payés

Le calendrier est déposé pour fin de consultation.

D-2 Statistiques d'absence des profs en décembre et janvier

M. Houde dépose et explique le document. Il répond aux questions des commissaires madame Janique Lachapelle et messieurs Charles Langevin et Daniel Moreau.

D-3 Convocation du comité de l'administration générale

M. Houde invite les membres du comité à se réunir après la rencontre.

D-4 Comité ressources humaines

M. Houde invite également les membres du comité des ressources humaines à se rencontrer après la séance du conseil des commissaires.

(Le commissaire monsieur Charles Langevin se retire de la séance à 21 h 45.)

D-5 Campagne de respect

M. Houde souligne qu'une fête littéraire aura lieu le 20 mars prochain, dans le cadre de la campagne du respect, lors d'une rencontre par vidéo-conférence reliant les trois salles des Hauts-Bois. Les deux auteurs invités, M. Georges Lafontaine et Mme Kathia Trottier, feront alors tirer des copies de leurs œuvres. Un recueil sera dévoilé à cette occasion et un comité de lecture a été formé pour retenir les textes qui composeront ce document. La commissaire madame Marielle Roy est désignée pour siéger sur ce comité.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 février 2009

D-6 Comptes-rendus

○ **CRT soutien, 27-01-2009**

Le compte rendu est déposé. M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond concernant les demandes de la commission scolaire dans un dossier spécifique (page 5).

○ **CRT-enseignants, 27-01-2009**

Le compte rendu est déposé. M. Houde répond aux questions du commissaire monsieur Éric Éthier, au sujet du point 4 (compensations pour dépassement d'élèves), et de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point 9 (suppléance de trois jours).

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La présidente madame Diane Nault invite les commissaires à ne pas oublier d'assister à la soirée de la persévérance scolaire, demain soir, à la Maison de la culture de Gatineau.

En réponse à une question de la commissaire madame Madeleine Aumond, la présidente madame Diane Nault souligne que la commission scolaire est en candidature dans deux catégories du Gala de la PME.

La commissaire madame Janique Lachapelle souhaite que les calendriers scolaires soient mis sur le site Internet de la commission scolaire. C'est déjà le cas, selon M. Millar.

La commissaire madame Janique Lachapelle ajoute que la section pour les plaintes est encore incomplète. Selon M. Millar, cela pourrait changer sous peu, étant donné les orientations données par le projet de loi 88, au niveau de ses dispositions relatives au traitement des plaintes.

M. Sylvain va faire des vérifications au niveau des critères d'admission pour la formation d'ébénisterie, à la demande de la commissaire madame Annette Dumouchel.

M. Sylvain explique les actions prises pour contrer le taxage et l'intimidation dans les écoles, en réponse à une question de la commissaire madame Annette Dumouchel.

M. Rondeau va vérifier si l'école Sieur-de-Coulonge est admissible au programme du Club des petits déjeuners, à la demande de la commissaire madame Guylaine Marcell.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 février 2009

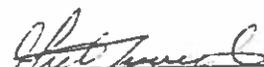
Numéro de résolution
ou annotation

E-2 RÉ SOLUTION 2009-CC-025 Levée de l'assemblée

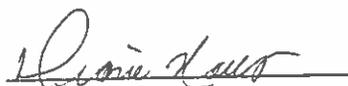
IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session
soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 mars 2009, à Maniwaki



Secrétaire général



Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mars 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 mars 2009, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Rachel Cadieux, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Damien Lafrenière Jacques Masseau, Éric Éthier, Daniel Moreau, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Denise Miron Marion et Madeleine Aumond et monsieur Jacques Pilon

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que les commissaires mesdames Marielle Roy, Guylaine Marcil, Annette Dumouchel et monsieur Jacques Masseau, se trouvaient à la salle des Hauts-Bois de l'école Steur-de-Coulange (Fort-Coulange), tout comme M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques.

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

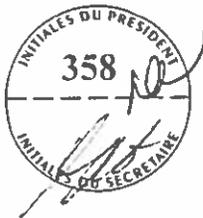
RÉSOLUTION 2009-CC-026 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que l'ordre du jour soit adopté.

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-02-25
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mars 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-026) suite

- 5- Loi 88 (suivis)
- 6- Poste de direction du service des ressources administratives
- 7- Projet de laboratoire en récréotourisme (suivis)
- 8- Organigramme 2009-2010
- 9- Rapatriement des clientèles
- 10- Rapport d'information de la présidente
- 11- Rapport d'informations du directeur général
- 12- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 17 février 2009

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Fluctuation de la clientèle scolaire 2004-2005 à 2013-2014 - information
- 2- Téléphonie IP – appel d'offres - suite
- 3- Conseil d'administration – société Gries : délégation
- 4- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité des politiques pédagogiques du 29 janvier 2009 (non adopté)
 - b) Comité paritaire – ehdaa-CSHBO du 10 février 2008 (non adopté)

PAUSE

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Remplacement de la toiture – bâtisse Jean-Bosco (Campbell's Bay) – MDB-003
- 3- Remplacement de la toiture – centre Notre-Dame-du-Désert – MDB-014
- 4- Remplacement des fenêtres – école Sieur-de-Coulonge – MDB-026A
- 5- Remplacement des fenêtres – école St-Pierre – MDB-012
- 6- Remplacement de la chaudière – centre multiservices – MDB-027
- 7- Projet Recyc-Clone

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Formation du comité de sélection : directeur/directrice du service des ressources administratives
- 2- Calendrier de travail, personnel professionnel, soutien et cadre
- 3- Campagne de respect
- 4- Griefs
- 5- Délégués à l'assemblée générale
- 6- Compte rendu :
 - a) CRT professionnels 25-02-2009

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mars 2009

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-027 **Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25
février 2009**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 février 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait des suivis aux points suivants :

- A-2 b Le directeur général et la directrice de la CÉHG. Mme Manon Trottier, ont rencontré les représentants de la Sûreté du Québec dans la Vallée de la Gatineau le 26 février. La réunion a été très positive et l'horaire du **policiier éducateur** sera modifié. Le cas de l'école de Gracefield a aussi été évoqué.
- A-7 Le dossier de la **formation en récréotourisme** se poursuit. Le directeur général de la Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle n'est plus en poste, mais le président du conseil d'administration continue d'être impliqué.
- A-10 Les **coordonnées** des commissaires seront incluses dans les prochains agendas des établissements. Un suivi sera fait à ce sujet lors de la prochaine séance du comité consultatif de gestion.
- C-2 Le processus de vente de l'ancienne école de Rapides-des-Joachims se poursuit. La signature des documents aura lieu bientôt.
- E-1 Le directeur général donne des informations à la commissaire madame Annette Dumouchel au niveau des **critères d'admission** pour le cours d'ébénisterie.

(La commissaire madame Marielle Roy se joint à la séance à 19 h 05.)

La présidente madame Diane Nault fait un suivi au point A-9 (journal Le Commissaire). Mme Veilleux signale qu'elle n'a pas reçu le dernier numéro. M. Millar fera des vérifications. Au point E-1, la commissaire madame Diane Nault explique que le CFP Vallée de la Gatineau était en nomination dans une catégorie, lors du Gala de la PME.

La commissaire madame Marise Veilleux soulève la question d'une plus grande publicité à donner aux bourses de la relève (A-9). M. Sylvain mentionne qu'il fera un suivi là-dessus lors de la prochaine rencontre de la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau, tandis que M. Houde fera de même à la prochaine réunion du comité Complicité Emploi.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mars 2009

A-3 Parole au public

Une dame de la municipalité de Denholm, Mme France Landry, demande des précisions au sujet de la rencontre qui doit avoir lieu avec les parents de l'endroit le 15 avril prochain. M. Sylvain lui fournit les informations demandées.

A-4 Correspondance

M. Rondeau et M. Sylvain répondent aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux, concernant respectivement les points cc-3 (projet intégrateur) et cc-1 (loi sur la qualité de l'environnement).

A-5 Loi 88 (suivis)

M. Sylvain présente les documents et répond aux questions des commissaires Bernard Caron et Charles Langevin.

A-6 RÉSOLUTION 2009-CC-028 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point A-6 (Poste de direction du service des ressources administratives) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-029 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Projet de laboratoire en récréotourisme (suivis)

M. Sylvain signale que la députée provinciale Stéphanie Vallée a fait des représentations en faveur de ce projet auprès des ministre Courchesne (Éducation, Loisir et Sport) et Normandeau (Affaires municipales et Régions). Le projet en arrive au stade des décisions politiques et se trouve actuellement sur de bonnes voies.

A-8 RÉSOLUTION 2009-CC-030 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point A-8 (Organigramme 2009-2010) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-031 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mars 2009

A-9 Rapatriement des clientèles

M. Sylvain explique que des démarches ont été engagées auprès de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais. La seconde a finalement indiqué qu'elle s'en tiendrait aux termes de l'entente et, en conséquence, un rapatriement n'est pas envisagé avant septembre 2010. Par contre, dans le cas de la première, les travaux ont débuté et une rencontre avec les parents doit avoir lieu le 15 avril, à Denholm. Plusieurs parents se sont dits inquiets au sujet du transport et des services disponibles. M. Sylvain a souligné que la commission scolaire allait s'engager à offrir aux élèves de Denholm une qualité de services éducatifs comparable et même supérieure dans certains domaines.

(La commissaire madame Janique Lachapelle se joint à la séance à 20 h 10.)

A-10 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose son rapport mensuel. Elle souligne que des négociations sont en cours au niveau de l'utilisation de l'auditorium de la Cité étudiante pour des spectacles de la Maison de la culture.

Dans le dossier du code d'éthique et de déontologie, M. Houde explique le contexte et précise que les commissions scolaires outaouaises envisagent de nommer un responsable commun. Un comité composé de M. Houde et des commissaires monsieur Daniel Moreau et Guylaine Marcil est formé pour travailler sur ce dossier.

RÉSOLUTION 2009-CC-032

Formation d'un comité

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel qu'un comité soit formé pour travailler sur le dossier du code d'éthique et de déontologie, formé du secrétaire général, M. Houde, et de deux commissaires, monsieur Daniel Moreau et madame Guylaine Marcil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

La présidente madame Diane Nault rappelle l'excellence du spectacle présenté à Fort-Coulonge le 13 mars, dans le cadre de Secondaire en spectacle; ainsi que la Fête littéraire du 20 mars dernier.

Elle ajoute que les manteaux aux couleurs de la CSIBO seront disponibles à la pause pour des essais.

Pour le colloque de mai, un bloc de dix chambres a été réservé. Les commissaires messieurs Damien Lafrenière, Bernard Caron et Daniel Moreau et mesdames Marielle Roy, Guylaine Marcil, Annette Dumouchel et Janique Lachapelle se disent intéressés. La présidente madame Diane Nault va contacter les commissaires monsieur Jacques Pilon et madame Denise Miron Marion pour vérifier s'ils sont eux aussi intéressés.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mars 2009

La soirée de l'Ordre du mérite scolaire aura lieu le 8 mai prochain, à Gatineau (secteur Buckingham). M. Daniel Legault, ancien commissaire parent, sera présent. L'invitation sera envoyée bientôt aux commissaires.

A-11 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde le projet d'implantation d'une formation en gestion d'hôtellerie à l'ancien hôtel L'Abri, de Lac-Ste-Marie. Une rencontre a eu lieu à Lac-Ste-Marie le 20 mars, pour discuter de ce projet qui implique le collège Héritage. Il demande au commissaire monsieur Damien Lafrenière de donner des précisions sur ce dossier et celui-ci explique qu'il travaille sur ce projet depuis son arrivée au conseil des commissaires. La précédente directrice générale, Mme Marlène Thonnard, était en faveur du projet et avait fait des approches auprès des acteurs du monde de l'éducation en Outaouais. Le collège Héritage s'était alors déclaré intéressé, dans le cadre d'un partenariat privé pour offrir une formation bilingue en gestion d'hôtellerie. Le projet en est maintenant rendu à l'étape des décisions politiques.

(La commissaire madame Rachel Cadieux se retire de la séance à 20 h 30.)

A-12 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 20 janvier 2009

Le compte rendu est déposé. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux, concernant les points 3669 (éthique) et 3668 (présentation de Mme Lefebvre). Le commissaire monsieur Charles Langevin souligne qu'il ne reçoit plus d'informations sur les budgets des établissements et M. Sylvain fera un suivi auprès du directeur du service des ressources administratives, M. Jean-Claude Beaudin.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Fluctuation de la clientèle scolaire 2004-2005 à 2013-2014

M. Rondeau présente les documents et répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière.

B-2 RÉSOLUTION 2009-CC-033 **Fourniture, installation, configuration, garantie et entretien d'équipements de téléphonie sur IP**

CONSIDÉRANT les appels d'offres que la commission scolaire a reçus le 16 mars 2009 :

CONSIDÉRANT l'analyse des appels d'offres publics effectuée par un comité d'analyse le 23 mars 2009 et le tableau comparatif suivant :



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mars 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-033) suite

Soumissionnaires	Bell	Telus
Note finale pour la qualité	76,58	74,87
Prix pour l'exécution des travaux selon cahier des charges (taxes incluses)	199 271,59 \$	225 249,62 \$ (inclus dans le montant un rabais de 72 276,20 \$ pour le rachat des systèmes en place)
Pointage selon la formule du cahier des charges	6,35	5,54

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'accepter la soumission de Bell, au montant de 199 271,59 \$ taxes incluses, selon la recommandation du comité d'analyse.

Il est de plus résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

En ce qui concerne l'entretien du système, il est décidé de convier le comité d'analyse à se réunir pour étudier les soumissions reçues et formuler une recommandation au conseil des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 RÉSOLUTION 2009-CC-034 **Délégation au conseil d'administration de la société GRICS pour l'année 2009-2010**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate M. Harold Sylvain, directeur général, à titre de délégué auprès de la société GRICS.

Suite à cette délégation, une personne des quatre commissions scolaires sera nommée pour siéger au conseil d'administration de la société GRICS pour l'année 2009-2010. À cet effet, il est officiellement mandaté à participer au processus de décision de ladite société GRICS et donner suite aux décisions prises, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-4 **Dépôt de comptes-rendus**
a) Comité des politiques pédagogiques du 29 janvier 2009 (non adopté)
b) Comité paritaire – ehdaa-CSHBO du 10 février 2009 (non adopté)

Les comptes rendus sont déposés.

(Pause, de 20 h 55 à 21 h 10)



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mars 2009

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2009-CC-035 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Rachel Cadieux;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 février 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2009-CC-036 **Remplacement de la toiture - centre St-Jean-Bosco - projet : MDB-003**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 12 mars 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter la plus basse soumission conforme de **Morin Isolation et Toitures**, au montant de **42 328 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2009-CC-037 **Remplacement de la toiture - centre Notre-Dame-du-Désert - projet : MDB-014A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 12 mars 2009;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 mars 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-037) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de **Morin Isolation et Toitures**, au montant de **33 749 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2009-CC-038 **Remplacement des fenêtres : école
secondaire Sieur-de-Coulonge -
projet : MDB-026A**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉREANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 23 mars 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'accepter la plus basse soumission conforme de **Defran Inc.**, au montant de **18 622 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2009-CC-039 **Remplacement des fenêtres - école
St-Pierre – projet MDB-012**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintenance des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉREANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 23 mars 2009;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a reçu une seule soumission conforme;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la soumission reçue;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mars 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-039) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau d'accepter la plus basse soumission conforme de **Defran Inc.**, au montant de **136 220 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-6 RÉSOLUTION 2009-CC-040 Remplacement de la chaudière - centre
Multiservices - projet : MDB-027**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2008-2009»:

CONSIDÉREANT la réalisation du projet d'aménagement des locaux pour la formation professionnelle - Ebénisterie (Prio-7) dans son ensemble incluant le remplacement de la chaudière;

CONSIDÉRANT l'ordre de changement no. 6 du projet d'aménagement des locaux pour la formation professionnelle - Ebénisterie (Prio-7) émis par la firme CIMA le 18 juin 2008 et visant le remplacement de la chaudière du Centre multiservices du Pontiac au montant de 97 034.07 \$ plus taxes pour un total de **109 527,72 \$**;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à utiliser une partie de l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure « Maintien des bâtiments » pour payer l'addenda II du projet d'ébénisterie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2009-CC-041 Projet Recyc-Clone

CONSIDÉRANT la mise sur pied d'un projet Recyc-Clone visant à envoyer des livres et du matériel scolaire désuet à deux (2) villages de la République démocratique du Congo;

CONSIDÉREANT qu'une présentation du projet a été faite lors du dernier conseil des commissaires le 25 février et que le projet a été bien accueilli de la part des commissaires;

CONSIDÉREANT qu'aucun frais d'expédition n'est à assumer par la commission scolaire;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 mars 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-041) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'accepter la réalisation de ce projet visant à envoyer des livres et du matériel scolaire désuet pour aider l'apprentissage des enfants au Congo.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-042 **Formation d'un comité de sélection pour le poste de directeur/directrice du service des ressources administratives**

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT le départ à la retraite de M. Jean-Claude Beaudin;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, de deux personnes ressources et d'au moins deux commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes :

Commissaires désignés

Mme Diane Nault
Mme Guylaine Marcil

Substituts

M. Charles Langevin
M. Jacques Masseau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2009-CC-043 **Calendrier de travail et jours chômés et payés 2009-2010 (cadre, PPE et soutien)**

CONSIDÉRANT nos obligations quant à l'adoption du calendrier de travail et des jours chômés et payés du personnel de soutien, professionnel et cadre;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des syndicats et associations;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter le calendrier des jours chômés et payés 2009-2010, tel que présenté par le directeur du service des ressources humaines. Ce calendrier prévoit 20 jours chômés et payés, répartis comme suit :



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mars 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-043) suite

- 1^{er} juillet 2009
- 7 septembre 2009
- 12 octobre 2009
- 24 décembre 2009 au 6 janvier 2010
- 3, 4 et 5 mars 2010
- 2 et 5 avril 2010
- 24 mai 2010
- 24 juin 2010

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Campagne de respect

M. Houde rappelle que l'activité Fête littéraire a eu lieu le 20 mars dernier, dans les trois salles des Hauts-Bois, soit à Maniwaki, Gracefield et Fort-Coulonge. Plusieurs dizaines d'élèves du primaire et du secondaire ont participé à cet événement et deux invités d'honneur étaient présents : Georges Lafontaine et Kathia Trottier. Un guide pédagogique sera produit suite à cet événement, ainsi qu'un recueil de textes.

RÉSOLUTION 2009-CC-044 **Fête littéraire**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de remercier M. Georges Lafontaine et Mme Kathia Trottier, pour leur participation à la Fête littéraire 2009 en tant qu'invités d'honneur, ainsi que M. Charles Millar et Mme Karine Munger, pour l'organisation de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2009-CC-045 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de discuter du point D-4 (Grief) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-046 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2009-CC-047

**Nomination des délégués officiels à
l'assemblée générale annuelle de la
Fédération des commissions scolaires du
Québec**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de nommer les personnes suivantes comme délégués officiels à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 mars 2009

Mme Diane Nault
Mme Annette Dumouchel

Il est proposé aussi que le commissaire monsieur Daniel Moreau soit nommé substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 Comptes-rendus

- o CRT professionnels, 25-02-2009

Le compte rendu est déposé.

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

M. Sylvain répond aux questions des commissaires messieurs Bernard Caron et Damien Lafrenière, concernant la rencontre des parents qui aura lieu à Denholm. Il fera des suivis au niveau du logiciel du service du transport (tient-il compte des conditions routières?) et du pont-barrage Paugan (des travaux pouvant entraîner des fermetures épisodiques de la chaussée sont-ils prévus pour les prochaines années?).

La commissaire madame Marise Veilleux signale que le camp de jour Tim Horton a sélectionné certaines écoles de notre territoire, dont l'académie Sacré-Cœur, Ste-Croix et Christ-Roi, qui ont pu envoyer des élèves.

Au niveau de la campagne de sécurité du transport scolaire, la commissaire madame Marise Veilleux souligne que l'académie a remporté les honneurs du concours de murales. L'académie a aussi gagné le tout premier prix provincial du tirage annuel de Leucan.

La commissaire madame Annette Dumouchel rapporte un cas particulier survenu sur la route 301 le 19 mars dernier. M. Sylvain fera un suivi pour en savoir davantage sur ce cas et déterminer s'il s'agissait d'un autobus de la CSHBO ou de la commission scolaire anglophone.

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux, concernant la survie du programme École famille communauté. Il a justement une rencontre sur le sujet demain et tiendra le conseil des commissaires informé des développements.

La commissaire madame Chantal Tremblay mentionne que le rapport du Groupe d'action sur la persévérance est disponible sur l'Internet et est très intéressant.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 mars 2009

Numéro de résolution
ou annotation

E-2 RE SOLUTION 2009-CC-048

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 29 avril 2009, à Fort-Coulonge


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 29 avril 2009, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Fort-Coulonge.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Guylaine Marciel, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Madeleine Aumond et Diane Nault et messieurs Damien Lafrenière, Jacques Pilon, Jacques Masseau, Éric Éthier, Daniel Moreau, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Janique Lachapelle et Rachel Cadieux

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin,	directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-049 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (caractères gras).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-03-25
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Organigramme
 - a) Gestionnaires du centre administratif
 - b) Gestionnaires d'établissements
- 6- Appui au projet de réfection de l'hôtel au Mont-Ste-Marie



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-049) suite

- 7- Plan d'effectifs 2009-2010
- 8- Projet de rapatriement des élèves de Denholm
- 8.1 Appui à un projet de développement touristique à Lac-Ste-Marie, secteur du lac Brochet
- 9- Rapport d'information de la présidente
- 10- Rapport d'informations du directeur général
- 11- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 7 avril 2009

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Contrat d'entretien pour l'équipement de la téléphonie IP

PAUSE

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Emprunt bancaire (marge de crédit)
- 3- Réfection de la toiture en bardeaux – école Pie-XII
- 4- Réfection de la toiture latérale en bardeaux – école Dominique-Savio
- 5- Remplacement des fenêtres – centre St-Eugène
- 6- Remplacement partiel des fenêtres – Cité étudiante
- 7- Radiation des taxes périmées
- 8- Échéance de la planification budgétaire 2009-2010
- 9- Projet de règles budgétaires 2009-2010

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Campagne de respect
 - Fête littéraire
- 2- Nomination de la directrice / du directeur du service des ressources administratives
- 3- Projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 4- Projet d'actes d'établissement des écoles et des centres 2009-2010
- 5- Projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2009

A-2A) RESOLUTION 2009-CC-050

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25 mars
2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Guylaine Marcil que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 25 mars 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une modification à la page 369, au 2^e paragraphe du point E-1. Le paragraphe doit être lu ainsi : *«La commissaire madame Marise Veilleux signale que le camp de jour Tim Horton a sélectionné certaines écoles de notre territoire, dont l'académie Sacré-Cœur, Ste-Croix et Christ-Roi, qui ont pu envoyer des élèves.»*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2b) Suivis

- A-2 b M. Sylvain fait un suivi a été fait au niveau du journal Le Commissaire (la commissaire madame Marise Veilleux n'avait pas reçu la dernière édition).
- A-2 b La présidente madame Diane Nault fait un suivi au niveau d'une plus grande publicité à donner aux bourses de la relève. Il en a été question lors de la dernière rencontre de la Table de développement social de la Vallée de la Gatineau.
- A-5 La présidente madame Diane Nault fait un suivi au sujet du projet de loi 88. Une fo sera donnée en octobre par la Table de concertation de l'Outaouais.
- A-10 M. Sylvain signale qu'une rencontre a eu lieu avec la Maison de la culture, relativement à la possibilité de faire des aménagements à l'auditorium de la Cité étudiante. Il n'y a cependant pas encore eu de rétroaction à ce niveau de la part de la Maison de la culture et il va demander des informations.
- A-10 En ce qui concerne le dossier du code d'éthique, il est en cours. Le 6 mai, les secrétaires généraux des commissions scolaires outaouaises vont se rencontrer et les commissaires seront interpellés.
- A-10 La première commande de manteaux a été envoyée. D'autres suivront.
- A-12 M. Beaudin fait un suivi concernant les budgets des établissements.
- B-2 On reviendra plus tard sur le contrat d'entretien de la téléphonie IP.
- C-5 En ce qui concerne le projet Recyc-Clone, la commissaire madame Madeleine Aumond a reçu de l'information sur l'inscription à l'UNESCO et elle va en informer Paul Morin, directeur adjoint de la CÉHG.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2009

D-3 M. Sylvain signale que des lettres de félicitations ont été envoyées pour la Fête littéraire.

E-1 Un suivi a été fait avec Hydro-Québec, au sujet des travaux envisagés au barrage Pagan.

E-1 Le dossier signalé par la commissaire madame Annette Dumouchel, relativement à un chauffeur d'autobus, a fait l'objet d'un suivi.

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-4 Correspondance

M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, relativement à la pièce de correspondance cc-3 (centre d'excellence en récréotourisme).

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, au niveau de la pièce cc-1 (cours d'éducation physique), ainsi que de la commissaire madame Madeleine Aumond, concernant la pièce cc-4 (plan d'action sur le français).

A-5 Organigramme

a) RÉSOLUTION 2009-CC-051 Structure administrative 2009-2010: gestionnaires du centre administratif

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

CONSIDÉRANT les premières démarches entreprises lors de la rencontre du conseil des commissaires du 25 mars 2009;

CONSIDÉRANT les délibérations du comité de travail des commissaires du Pontiac, tenu à Fort-Coulonge le 16 avril 2009;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la structure administrative des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2009-2010, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2009

b) **RÉSOLUTION 2009-CC-052 Structure administrative 2009-2010:
gestionnaires d'établissements**

CONSIDÉRANT les orientations du plan stratégique de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du directeur général, M. Harold Sylvain;

CONSIDÉRANT les premières démarches entreprises lors de la rencontre du conseil des commissaires du 25 mars 2009;

CONSIDÉRANT les délibérations du comité de travail des commissaires du Pontiac, tenu à Fort-Coulonge le 16 avril 2009;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la structure administrative des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2009-2010, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 **RÉSOLUTION 2009-CC-053 Appui au projet de réfection de
l'hôtel du Mont-Ste-Marie**

CONSIDÉRANT notre implication dans certains secteurs socio-économiques régionaux;

CONSIDÉRANT l'impact positif régional, au niveau économique, social et éducatif, de la réalisation dudit projet à Lac-Ste-Marie;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'appuyer le projet du Collège Héritage dans ses démarches auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, pour l'obtention des droits de dispenser toutes les formations d'un programme en gestion d'hôtellerie, ainsi que pour l'obtention des fonds nécessaires à la réfection de l'hôtel L'Abri, du Mont-Ste-Marie, et qu'une lettre d'appui soit jointe à cette résolution, afin que des envois soient effectués aux diverses instances concernées, dont la municipalité de Lac-Ste-Marie et les représentants politiques.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 **RÉSOLUTION 2009-CC-054 Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de discuter du point A-7 (Plan d'effectifs 2009-2010) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2009

RÉSOLUTION 2009-CC-055 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-8 RÉSOLUTION 2009-CC-056 **Rapatriement des élèves de Denholm**

CONSIDÉRANT les démarches annoncées depuis la fin de l'automne dernier ;

CONSIDÉRANT les travaux réalisés sur le dossier ;

CONSIDÉRANT les envois aux parents de Denholm et la rencontre du 15 avril dernier ;

CONSIDÉRANT les résultats des comités de travail sur le sujet ;

CONSIDÉRANT les comités pléniers du 13 janvier et du 29 avril 2009 ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de reporter notre démarche afin de permettre aux parents de Denholm d'obtenir les réponses quant à leur demande aux répondants politiques et, ainsi, respecter les principes de civilité et d'écoute avancés dans cette démarche par la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le vote est demandé et trois commissaires (monsieur Damien Lafrenière, monsieur Bernard Caron et monsieur Éric Éthier) votent contre. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière invite les quatre représentants de Denholm qui sont dans la salle et qui aimeraient avoir des informations sur ce dossier à communiquer avec lui plus tard.

8.1 RÉSOLUTION 2009-CC-057 **Appui à un projet de développement
touristique à Lac-Ste-Marie, secteur du
lac Brochet**

CONSIDÉRANT les répercussions socio-économiques régionales importantes générées par ce projet;

CONSIDÉRANT que la réfection de la route Transoutaouaise est nécessaire à la réussite dudit projet;

CONSIDÉRANT que la route Transoutaouaise serait une artère de choix afin de relier Denholm et la Petite-Nation à la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau;

CONSIDÉRANT que Denholm fait partie intégrante de la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau et de la CSHBO



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-057) suite

CONSIDÉRANT la possibilité que ce projet génère une nouvelle clientèle à la CSHBO;

CONSIDÉRANT que certains contribuables aimeraient se prévaloir des services éducatifs offerts par la CSHBO;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'appuyer la MRC de La Vallée-de-la-Gatineau dans ses démarches concernant la mise en œuvre du projet de développement touristique à Lac-Ste-Marie, secteur du lac Brochet, et la recherche des fonds nécessaires à la réfection de la route Transoutaouaise.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault dépose le rapport et signale qu'elle a notamment participé au Gala des adultes du 1^{er} avril et à la rencontre de la Table de développement social du 14 avril. Lors de celle-ci, l'importance de publiciser les bourses de la relève a été soulignée et une remise de bourses a eu lieu pour quatre récipiendaires. Le logo de l'établissement des adultes a été dévoilé le 16 avril. Elle donne ensuite un compte rendu de la dernière rencontre du conseil général.

A-10 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain aborde trois points.

- Les commissaires seront contactés sous peu pour la mise à jour des recueils de gestion.
- Le 6 mai prochain, les secrétaires généraux des commissions scolaires de l'Outaouais se rencontreront pour discuter du dossier du protecteur de l'élève. Certaines commissions scolaires outaouaises se doteront sans doute d'un protecteur conjoint.
- La situation à la Cité étudiante s'est améliorée. Une rencontre générale a eu lieu le 24 avril et un comité de participation des enseignants a été formé. La démarche est très positive.

A-11 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 7 avril 2009

Le compte rendu est déposé.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2009

Numéro de résolution
ou annotation

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 RÉSOLUTION 2009-CC-058 Contrat d'entretien pour l'équipement de téléphonie sur IP

CONSIDÉRANT les appels d'offres que la commission scolaire a reçus le 16 mars 2009:

CONSIDÉRANT l'analyse des appels d'offres publics effectuée par un comité d'analyse le 23 mars 2009 et le tableau comparatif suivant:

CONSIDÉRANT la rencontre de clarification qui s'est tenue en lien avec ce contrat le 23 avril dernier:

Soumissionnaires	Bell
Contrat d'entretien 3 ans (taxes incluses)	27 728,32 \$
Contrat d'entretien 5 ans (taxes incluses)	56 972,00 \$

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'accepter la soumission de Bell pour un contrat d'entretien de 3 ans pour un montant de 27 728,32 \$, taxes incluses.

Il est de plus résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 19 h 55 à 20 h 05)

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2009-CC-059 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Janique Lachapelle:

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que les registres de chèques de la CSHBO du 10 mars au 8 avril 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2009

C-2 RÉSOLUTION 2009-CC-060 Emprunt bancaire (marge de crédit)

CONSIDÉRANT la limite actuelle de la marge de crédit de 15 millions \$;

CONSIDÉRANT l'augmentation des emprunts temporaires autorisés par le MELS;

CONSIDÉRANT l'augmentation de nos emprunts;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de demander à la Caisse populaire Desjardins de la Haute-Gatineau d'augmenter notre limite de marge de crédit à 20 millions \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2009-CC-061 Réfection de la toiture en bardeaux, projet RDE-010, école Pie-XII, Maniwaki

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 22 avril 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière d'accepter la plus basse soumission conforme de Couvertures Rochon, au montant de 36 080,49 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2009-CC-062 Réfection de la toiture latérale en bardeaux, projet MDB-021, école Dominique-Savio, Montcerf-Lytton

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 22 avril 2009;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 29 avril 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-062) suite

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'accepter la plus basse soumission conforme de Couvertures Rochon, au montant de 11 530,18 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2009-CC-063 **Remplacement des fenêtres, projet MDB-015, centre St-Eugène, Délage**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 9 avril 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter la plus basse soumission conforme de Groupe Piché Construction Inc, au montant de 183 000 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2009-CC-064 **Remplacement partiel des fenêtres, projet RDE-067, école Cité étudiante de la Haute-Gatineau, Maniwaki**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 9 avril 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy d'accepter la plus basse soumission conforme de Defran Inc, au montant de 239 346,92 \$ (taxes incluses), et résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 avril 2009

C-7 RÉSOLUTION 2009-CC-065 Radiation des taxes périmées

CONSIDÉRANT qu'après trois ans, les taxes sont périmées;

CONSIDÉRANT la vente des propriétés;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les taxes périmées, pour un montant total de huit mille cinq cent soixante et onze dollars et soixante quatorze cents (8 571.74 \$) soient radiées des taxes à recevoir.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 Échéancier de la planification budgétaire 2009-2010

M. Beaudin dépose l'échéancier.

C-9 Projet de règles budgétaires 2009-2010

M. Beaudin présente le projet.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 Campagne de respect

➤ **Fête littéraire**

M. Houde présente le document.

D-2 Nomination de la directrice / du directeur du service des ressources administratives

Le projet de résolution est reporté à la prochaine séance du conseil des commissaires.

D-3 RÉSOLUTION 2009-CC-066 Adoption du projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'adopter le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, aux fins de consultation des municipalités et du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 avril 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-066) suite

Numéro de résolution
ou annotation

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)

Prévisions des effectifs scolaires pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, selon le MEELS.

2009-2010 : 1 692 élèves au primaire
1 243 élèves au secondaire

2010-2011 : 1 684 élèves au primaire
1 154 élèves au secondaire

2011-2012 : 1625 élèves au primaire
1121 élèves au secondaire

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2009-2010	2010-2011	2011-2012
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre multiservices du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 avril 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-066) suite

774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) J0X 1W0 Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) J0X 1Z0 Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) J0X 1Y0 Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) J0X 1C0 Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale. CP 40 Bouchette (Québec) J0X 1E0 Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) J0X 2J0 Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-066) suite

774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	7	7	7
774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Fatima 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue McCuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6

LEGENDE

(1) Primaire	(2) Secondaire
(3) Formation professionnelle	(4) Education des adultes
(5) Administration	(6) Autres
(7) Bâtiments excédentaires	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 avril 2009

D-4 RÉSOLUTION 2009-CC-067

**Adoption du projet d'actes
d'établissements des écoles et des
centres 2009-2010**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy d'adopter le projet d'actes d'établissements des écoles et des centres 2009-2010, aux fins de consultation du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES
ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 et les années suivantes**

774-001

École secondaire Sieur-de-Coulonge

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*

Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026

Sieur-de-Coulonge

250, ch. de la Chute, C.P. 760

Fort-Coulonge (Québec) JOX 1V0

➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 119, 121, 129, 130, 132, 137, 139, 147 et 151

774-002

École Primaire Pontiac

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*

Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles

Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004

Sainte-Anne, no 1

166, ch. des Outaouais

Grand-Calumet (Québec) JOX 1J0

➤ Tous les locaux

➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire

➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B008

Sainte-Marie

55, rue Martineau

Otter Lake (Québec) JOX 2P0

➤ Tous les locaux

➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire

➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 avril 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-067) suite

Numéro de résolution
ou annotation

- 774B011 **Poupoire**
25, rue Coulonge
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B012 **Saint-Pierre**
33, rue Romain
Fort-Coulonge (Québec) J0X1V0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B022 **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**
89, ch. Pembroke
Chapeau (Québec) J0X 1M0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 886B025 **Jean-Paul II (L'Envolée)**
7, rue Morin
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
- Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
 - Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774-003

École du Cœur-de-la-Gatineau

Adresse : 11, rue St-Eugène, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles (sauf le 5^e secondaire)
Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

- Bâtisses :
- 774B001 **Saint-Nom-de-Marie**
8, rue Laramée
Lac Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B006 **Notre-Dame-de-Grâce**
47, rue Principale, C.P. 40
Bouchette (Québec) J0X 1E0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B007 **Reine-Perreault**
2, ch. Blue Sea, C.P. 130
Blue Sea (Québec) J0X 2C0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 avril 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-067) suite

- 774B024 **Sainte-Thérèse**
1, ch. de l'École
Cayamant (Québec) J0X 1Y0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B065 **Sacré-Cœur**
11, rue St-Eugène, C.P. 313
Gracefield (Québec) J0X 1W0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
 - 1^{er} et 2^e cycles (sauf secondaire 5) du secondaire

774-004

École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
régulière et E.H.D.A.A

Clientèle :

- Bâtisses :
- 774B005 **Laval**
29, rue Principale
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B009 **Sainte-Croix**
8, ch. de la Ferme
Messines (Québec) J0X 2J0
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B010 **Pie-XII**
122, rue Comeau
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B013 **Couvent du Christ-Roi**
148, boul. Desjardins
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
- Tous les locaux
 - 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
 - 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B016 **Christ-Roi (garçons)**
247, rue Moncion
Maniwaki (Québec) J9E 2G6
- Tous les locaux
 - Pas d'enseignement
- 774B019 **Saint-Boniface**
459, route 105, C.P. 5
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
- Tous les locaux
 - 2^e et 3^e cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-067) suite

774B021 **Dominique-Savio**
8, rue du Collège
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^e cycle du primaire

774B023 **Sacré-Cœur**
1317, route Transcanadienne, C.P. 106
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B029 **Académie Sacré-Cœur**
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774-005

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles*
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles

Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280)
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

Bâtisses : 774B002 **Académie St-Joseph**
67, rue St-Joseph, C.P. 418
Gracefield (Québec) J0X 1W0
➤ Tous les locaux



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 avril 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-067) suite

- 774B014 **Couvent Notre-Dame-du-Désert**
335, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5
➤ Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142,
143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308,
309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320,
321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330,
331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du
centre administratif, situé dans le même édifice mais sous
l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)
- 774B015 **St-Eugène**
67, ch. de la Rivière-Gatineau
Déléage (Québec) J9E 3A5
Tous les locaux
- 774B018 **Fatima**
183, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
➤ Tous les locaux

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), J0X 1V0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

- Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, ch. de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
➤ Les locaux suivants : 129, 130, 132 137, 139, 147 et 151
- 774B027 **Centre multiservices du Pontiac**
1, rue Front Sud
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
➤ Tous les locaux

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 29 avril 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-067) suite

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, 127,
128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G,
132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162,
162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 174, 175, ainsi que la
cour intérieure près de la serre.

Secrétaire général

M. Michel Houde

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2009-CC-068

**Projet sur le règlement relatif au jour, à
l'heure et au lieu des séances ordinaires
du conseil des commissaires de la
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-
l'Outaouais**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'approuver le projet sur le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
26 août 2009	Maniwaki
30 septembre 2009	Fort-Coulonge
28 octobre 2009	Fort-Coulonge
25 novembre 2009	Gracefield
27 janvier 2010	Maniwaki
24 février 2010	Maniwaki
31 mars 2010	Gracefield
28 avril 2010	Fort-Coulonge
19 mai 2010	Maniwaki
30 juin 2010	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 29 avril 2009

E- AUTRES :

E-1 Questions des commissaires

La présidente madame Diane Nault distribue des documents sur l'évaluation de la direction générale. Elle remet aussi de la documentation sur les candidats en présence aux élections à la présidence de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

RÉSOLUTION 2009-CC-069

**Nomination d'un substitut à
l'assemblée générale annuelle de la
Fédération des commissions scolaires
du Québec**

CONSIDÉRANT que, lors de la séance du 25 mars dernier, deux représentants et un substitut ont été nommés pour l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec:

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron de nommer la personne suivante comme substitut :

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Denise Miron Marion concernant le financement du cours d'ébénisterie.

La commissaire madame Guylaine Marcell dit regretter qu'il n'y ait pas d'enseigne au Centre de formation multiservice du Pontiac. Elle demande aussi s'il y aura d'autres formations après celle d'ébénisterie. M. Sylvain répond qu'une cohorte en menuiserie pourrait débiter l'an prochain.

M. Beaudin fera un suivi au sujet de l'escalier de béton de l'école de Bouchette. Selon le commissaire monsieur Éric Éthier, cet escalier est très détérioré. Il fera aussi un suivi relativement à une lettre reçue au sujet de l'école de Lac-Ste-Marie. Selon le commissaire monsieur Damien Lafrenière, la lettre mentionne le besoin d'une désinfection à l'étage de l'école.

La commissaire madame Chantal Tremblay demande quand Mme Lefebvre viendra faire une présentation. Ce sera le mois prochain, selon M. Rondeau. Elle demande aussi si le programme «Famille, école, communauté» sera reconduit. M. Rondeau signale que le programme a été prolongé cette année mais ne reviendra pas l'an prochain.

À une question du commissaire monsieur Damien Lafrenière, concernant l'identification des commissaires, M. Rondeau répond que les noms et coordonnées de ceux-ci paraîtront dans les agendas des établissements.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

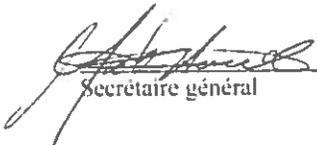
Le mercredi 29 avril 2009

E-2 RÉSOLUTION 2009-CC-070 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 20 mai 2009, à Maniwaki



Secrétaire général



Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 20 mai 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 20 mai 2009, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Guylaine Marciel, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Rachel Cadieux et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseur, Daniel Moreau, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : messieurs Damien Lafrenière et Éric Éthier

Absences non motivées : madame Madeleine Aumond

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et
 secrétaire général
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et
 technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des
 communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-071 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-04-29
- b) Suivis
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance
- 5- Plan d'effectifs 2009-2010
 - a) Gestionnaires du centre administratif
 - b) Gestionnaires d'établissements
- 6- Plan d'action triennal du comité environnemental



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-071) suite

- 7- Projet de rapatriement des élèves de Denholm et état de situation
- 8- Démarche d'analyse pour des élèves qui fréquentent d'autres commissions scolaires
- 9- Affichage de postes et comités de sélection
- 10- Rapport d'informations de la présidente
- 11- Rapport d'informations du directeur général
- 12- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Table éducation Outaouais, réunion spéciale tenue le 21 avril 2009 par conférence téléphonique
 - b) Table éducation Outaouais, rencontre du 30 avril 2009

(La section D suivra immédiatement la section de la direction générale)

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1 Non rengagement et mise en disponibilité personnel enseignant, années scolaire 09-10
- 2- Démission
- 3- Liste des besoins personnels enseignant, année scolaire 2009-2010 (dépôt sur place)
- 4- Liste des congés sans traitement 2009-2010
- 5- Comité qualité de vie
 - a) Plan d'action
 - b) Compte-rendu
- 6- Comité de sélection directrice/directeur CEHG
- 7- **Projet de règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique**
- 8- **Pandémie**

PAUSE

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES jeunes, adultes, formation professionnelle

- 1- Bilan des formations – accompagnement SIAA
- 2- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité directeur informatique du 10 février 2009
 - b) Comité ehdaa-parents du 17 février 2009
 - c) Comité de coordination pédagogique, 24 mars 2009
 - d) Comité de coordination pédagogique, 21 avril 2009

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Adoption du cadre budgétaire et des règles d'allocation des ressources pour l'année 2009-2010
- 3- Réforme de la comptabilité (projet de résolution)
- 4- Demande d'autorisation d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus
- 5- Assurances générales 2009-2010



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-071) suite

- 6- Appels d'offres - projets de 10 000 \$ et plus
- 7- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 - centre Pontiac de Fort-Coulonge
- 8- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école Notre-Dame du Sacré-Cœur de Chapeau
- 9- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école Dominique Savio de Montcerf
- 10- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école Laval de Ste-Thérèse
- 11- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école Notre-Dame-de-Grâces de Bouchette
- 12- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école Reine-Perreault de Blue Sea
- 13- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école St-Boniface de Bois-Franc
- 14- Travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école St-Nom-de-Marie du Lac Ste-Marie
- 15- Rénovation des deux salles de toilette - ESSC
- 16- Rénovation complète de salles de déshabillage - ESSC
- 17- Rénovation de deux salles de toilettes - CEHG
- 18- Rénovation complète des locaux du sous-sol - école Reine-Perreault de Blue Sea
- 19- Rénovation complète des locaux du sous-sol - école St-Pierre de Fort-Coulonge

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-072

Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 29 avril
2009

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 29 avril 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec deux modifications. D'abord, à la page 373, point 1-2 b), il faut lire «M. Sylvain...» et non «Mme Sylvain...». Aussi, à la page 374, au même point, il faut lire «...la fête littéraire» et non «...las fête littéraire».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

- A-10 M. Sylvain fait un suivi et précise que la Maison de la culture s'est associée à la Ville pour réaliser un projet conjoint.

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 mai 2009



Numéro de résolution
ou annulation

- A-10 M. Houde signale que la rencontre des secrétaires généraux de l'Outaouais aura lieu le 2 juin, à 18 h, sans doute à la Commission scolaire des Draveurs.
- A-10 M. Sylvain mentionne que les commandes de manteaux ont été envoyées et que les premiers arrivages sont attendus sous peu.
- A-6 M. Sylvain indique que la résolution relative au projet de réfection de l'hôtel l'Abri, à Mont-Ste-Marie, a été envoyée aux députés de la région et à certains autres partenaires, accompagnée d'une lettre d'appui signée du commissaire monsieur Damien Lafrenière et du directeur général.
- A-10 Au niveau de la mise à jour des recueils de gestion, les procédures seront entreprises sous peu. La secrétaire sera disponible pour aider les commissaires.
- E-1 La commission scolaire a reçu la confirmation du financement pour la formation d'ébénisterie. La façon de s'organiser sera déterminée dans les prochaines semaines et les prochains mois.
- E-1 Le directeur du CFP Pontiac, Jean-Paul Gélinas, est d'accord avec la suggestion de mettre une enseigne pour annoncer le centre multiservices du Pontiac, à Campbell's Bay. Des mesures seront prises.
- E-1 Au niveau des escaliers de l'école de Bouchette, un suivi a été fait, de même que pour le besoin de désinfection signalé pour une section de l'école de Lac-Ste-Marie.
- E-1 Le souhait de la commissaire madame Chantal Tremblay, concernant la formation de Mme Madeleine Lefebvre, sur la persévérance scolaire, a été exaucé. Cette formation a été offerte juste avant la tenue de la séance du conseil des commissaires, de 18 h 15 à 19 h.
- D-4 En ce qui concerne le projet d'actes d'établissement, la commissaire madame Annette Dumouchel souligne que l'école Ste-Anne doit porter le numéro 2, non pas le numéro 1.
- A-3 Parole au public**
- Pas de question du public.
- A-4 Correspondance**
- M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, au sujet de la pièce de correspondance cc-1 (culture à l'école).
- (Les commissaires monsieur Jacques Pilon et madame Marielle Roy se joignent à la rencontre à 19 h 20.)*
- M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Moreau, au niveau de la pièce cc-2 (MRC).



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 20 mai 2009

A-5 Plan d'effectif 2009-2010

a) RÉSOLUTION 2009-CC-073 Plan d'affectation 2009-2010 :
gestionnaires du centre
administratif

CONSIDÉRANT les premières démarches entreprises lors de la rencontre du conseil des commissaires du 25 mars 2009;

CONSIDÉRANT les délibérations du comité de travail des commissaires du Pontiac, tenu à Fort-Coulonge le 16 avril 2009;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'accepter le plan d'affectation des gestionnaires du centre administratif pour l'année scolaire 2009-2010, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-074 Plan d'affectation 2009-2010 :
gestionnaires d'établissements

CONSIDÉRANT les premières démarches entreprises lors de la rencontre du conseil des commissaires du 25 mars 2009;

CONSIDÉRANT les délibérations du comité de travail des commissaires du Pontiac, tenu à Fort-Coulonge le 16 avril 2009;

CONSIDÉRANT les consultations faites auprès des associations concernées;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'accepter le plan d'affectation des gestionnaires d'établissements pour l'année scolaire 2009-2010, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Plan d'action triennal du comité environnemental

MM. Sylvain et Millar présentent le document.

RÉSOLUTION 2009-CC-075 Plan d'action triennal, comité
environnemental

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin d'accepter le plan d'action triennal du comité environnemental, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 Projet de rapatriement des élèves de Denholm et état de situation

M. Sylvain fait le point sur le dossier et indique les étapes à venir.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 20 mai 2009

A-8 Démarche d'analyse pour des élèves qui fréquentent d'autres commissions scolaires

M. Sylvain juge opportun de former un comité de travail pour mettre au point la stratégie à suivre pour les autres dossiers de rapatriement. Les commissaires messieurs Damien Lafrenière, Bernard Caron et Daniel Moreau et mesdames Guylaine Marcil et Annette Dumouchel en feront partie, ainsi que M. Sylvain.

A-9 Affichage de postes et comités de sélection

M. Sylvain fait le point sur les divers postes à combler, notamment celui de la direction de la Cité étudiante et de la direction du service des ressources administratives. La date d'échéance pour les démarches de tous ces postes est le 3 juin. Des mesures seront prises, si nécessaire, pour s'assurer que ces postes soient comblés avant la prochaine séance du conseil des commissaires, en juin.

A-10 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault mentionne qu'elle a participé à la soirée de l'Ordre du mérite scolaire (8 mai), ainsi qu'au gala de la revue L'Étudiant outaouais. Une de nos élèves, Lafontaine, a alors reçu un prix. Au cours du gala de l'ADIGECS, Jérémy Gagnon, un ancien élève du CFP Vallée de la Gatineau a reçu une bourse. Elle suggère que des lettres de félicitations leur soient envoyées et qu'ils soient invités à assister à la prochaine séance du conseil des commissaires. Des certificats honorifiques leur seraient alors décernés.

Elle rappelle aussi qu'un lac-à-l'épaule régional aura lieu en octobre, sur la loi 88, pendant toute une journée (un samedi). Elle suggère que le lendemain, pendant une demi-journée, les commissaires de la CSHBO organisent un lac-à-l'épaule pour eux-mêmes, afin de discuter de dossiers touchant le fonctionnement du conseil.

La présidente madame Diane Nault participera au tournoi de golf de la Fondation Branchaud. Il manque une personne pour compléter le quatuor formé d'elle-même, du commissaire monsieur Bernard Caron et de M. Sylvain. Le commissaire monsieur Charles Langevin se joindra à eux.

Elle demande aux commissaires de lui envoyer les documents d'évaluation du directeur général, si ce n'est déjà fait. Le comité d'évaluation se rencontrera le 11 juin, à 17 h, à la salle des Hauts-Bois du centre administratif.

A-11 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain attire l'attention sur un communiqué émis par l'établissement des Adultes, concernant le concours 'Ma plus belle histoire'. Ce concours a fait une gagnante, Kim Danis.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 20 mai 2009

Aussi, il aborde le dossier du laboratoire rural envisagé en partenariat avec la Corporation de gestion de la Forêt de l'Aigle. Ce dernier organisme, malgré la restructuration qu'il connaît présentement, continue de considérer ce dossier comme prioritaire.

A-12 Dépôt des procès-verbaux

a) Table éducation Outaouais, réunion spéciale tenue le 21 avril 2009 par conférence téléphonique

Le compte rendu est déposé. Le commissaire monsieur Daniel Moreau félicite M. Sylvain pour sa nomination comme président de la Corporation TEO..

b) Table éducation Outaouais, rencontre du 30 avril 2009

Dépôt.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-076 **Non rengagement enseignants et enseignantes, année scolaire 2009-2010**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de procéder au non rengagement (pour cause de surplus de personnel) des enseignants et enseignantes dont les noms suivent à compter du 1^{er} juillet 2009, et de mandater la direction du service des ressources humaines de procéder aux avis nécessaires au non rengagement.

Champ d'enseignement	Nom	École	Situation 2009-2010
Champ 3 (primaire)	Gravel, Jennifer	Notre-Dame du Sacré-Cœur	Non rengagée
	Fleury, Annette	Notre-Dame du Sacré-Cœur	Non rengagée
	Boisvert, Elizabeth	Poupore	Non rengagée
	Nadeau, Isabelle	Ste-Marie	Non rengagée
Champ 9 (éd. physique)	Dubé, Benoit	ESSC	Non rengagé
Champ 12 (français)	Patry, Caroline	ESSC	Non rengagée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2009-CC-077 **Démission**

CONSIDÉRANT la lettre de démission déposée à la direction des ressources humaines;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-077) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOM	CHAMP D'ENSEIGNEMENT
Chaussé, Valérie	3 (primaire) Pie XII
Trottier, Manon	Directrice d'établissement CEHG

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 Liste des besoins, personnel enseignant, année scolaire 2009-2010

M. Houde dépose la liste.

D-4 Liste des congés sans traitement 2009-2010

La liste est déposée.

D-5 Comité rendu qualité de vie

- a) Plan d'action
- b) Compte rendu

Dépôt.

D-6 RÉSOLUTION 2009-CC-078

Formation d'un comité de sélection pour le poste de directrice/directeur de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau

CONSIDÉRANT la politique de dotation;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires ;

CONSIDÉRANT le départ de Madame Manon Trottier ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau qu'un comité de sélection soit formé, composé de la direction générale, d'une personne ressource et de deux commissaires et deux substituts qui sont les personnes suivantes.

Commissaires désignées

Mesdames Janique Lachapelle et Diane Naut

Commissaires substituts

Madame Chantal Tremblay et monsieur Charles Langevin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 20 mai 2009

D-7 RÉSOLUTION 2009-CC-079 **Projet de règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique**

CONSIDÉRANT la pratique, jusqu'ici, de tenir des réunions à distance lors des séances de novembre, janvier, février et mars de chaque année;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de faire en sorte que les séances de novembre et de mars de chaque année se tiennent dorénavant à Gracefield et ne soient pas organisées selon la formule des réunions à distance;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron d'approuver le projet de règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

SÉANCES HIVERNALES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent entre le 15 décembre et le 28 février de chaque année scolaire se dérouleront d'office à la salle des Hauts-Bois (331, rue du Couvent, Maniwaki). Il sera aussi possible, pour les commissaires qui le désirent, d'utiliser la salle située à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (250, chemin de la Chute, Fort-Coulonge). Cette salle est reliée à la salle des Hauts-Bois, via des équipements de transmission de la voix et de l'image, permettant une participation simultanée aux débats. Conformément à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique, la personne qui préside la séance doit être physiquement présente au lieu fixé pour la séance (salle des Hauts-Bois), tout comme le directeur général ou la directrice générale. De plus, un commissaire ou une commissaire qui participe à la séance par l'intermédiaire d'équipements de transmission de la voix et de l'image est réputé(e) être présent(e) à cette séance.

AUTRES SÉANCES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent avant le 15 décembre ou après le 28 février de chaque année scolaire, ainsi que les séances extraordinaires qui se tiennent durant l'entièreté de chaque année scolaire, peuvent elles aussi se dérouler selon la formule décrite ci-haut, mais à la condition qu'au moins deux commissaires en fassent la demande auprès du secrétariat général et que ladite demande soit approuvée par la présidence. L'autorisation n'est valide que pour une seule séance.

PARTICIPATION HORS TERRITOIRE

Dans certaines circonstances exceptionnelles, si un ou une commissaire se trouvant hors du territoire de la commission scolaire désire participer à une séance du conseil des commissaires, via des équipements de transmission de la voix (par exemple : téléphone) ou des équipements de transmission de la voix et de l'image (par exemple : webcam), il lui sera possible de le faire s'il en a formulé préalablement la demande auprès du secrétariat général et si ladite demande a été approuvée par la présidence. La demande doit être formulée au moins deux semaines à l'avance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 Pandémie

La commissaire madame Marise Veilleux s'interroge sur la marche à suivre en cas de pandémie. M. Sylvain fait un bilan de la situation et la commissaire madame Guylaine Marceil explique que, tous les cas identifiés au Québec, jusqu'ici, sont bénins.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 mai 2009

(Pause, de 20 h 20 à 20 h 30)

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

B-1 Bilan des formations – accompagnement SIAA

M. Rondeau dépose les documents et souligne que 85 % des enseignants et enseignantes du primaire ont été rejoints par le biais de ces formations. Le commissaire monsieur Daniel Moreau félicite le service pour la qualité des documents.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Dépôt des comptes rendus

- a) Comité directeur informatique du 10 février 2009
- b) Comité ehdaa-parents du 17 février 2009
- c) Comité de coordination pédagogique, 24 mars 2009
- d) Comité de coordination pédagogique, 21 avril 2009

Dépôt.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2009-CC-080 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectuée la commissaire madame Annette Dumouchel;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 21 avril au 8 mai 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2009-CC-081 Adoption du cadre budgétaire et des règles d'allocation des ressources pour l'année 2009-2010

CONSIDÉRANT les modalités de gestion des ressources administratives établies à l'article 275, de la Loi sur l'instruction publique et la loi 88;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources administratives représenté par la commissaire madame Denise Miron Marion, présidente, d'accepter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année 2009-2010, tel que présenté;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-081) suite

CONSIDÉRANT les consultations réalisées auprès du comité des ressources administratives et du comité consultatif de gestion;

CONSIDÉRANT le niveau de ressources disponibles;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'adopter le cadre budgétaire et les règles d'allocation des ressources pour l'année scolaire 2009-2010, tel que déposé par le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2009-CC-082

Réforme de la comptabilité

CONSIDÉRANT que les commissions scolaires font face à une réforme majeure de la comptabilité scolaire;

CONSIDÉRANT que cette réforme implique l'application des principes comptables généralement reconnus;

CONSIDÉRANT que cette décision a été prise au printemps 2007 par le MELS;

CONSIDÉRANT que les états financiers des commissions scolaires doivent maintenant être consolidés avec ceux du gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que des modifications importantes aux logiciels comptables fournis par la Grics sont nécessaires pour effectuer adéquatement et efficacement la transition vers ces nouvelles normes comptables;

CONSIDÉRANT que les premières modifications aux logiciels ont été livrées en mars 2009, et qu'il y a encore beaucoup de modifications à faire à ces systèmes;

CONSIDÉRANT que des rapports trimestriels devront être produits par les commissions scolaires et qu'aucun outil informatique n'a été développé à ce jour;

CONSIDÉRANT que le MELS a reconnu l'importance de cette réforme en allouant des sommes supplémentaires aux commissions scolaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault :

- que la Grics mette tout en œuvre pour accélérer les délais de livraison des prochains développements de leurs logiciels comptables;
- que le MELS fasse des pressions supplémentaires pour accélérer les travaux de développement afin que ceux-ci soient arrimés aux délais auxquels les commissaires scolaires sont assujetties;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 mai 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-082 suite)

- o que des outils de comptabilité soient développés pour les états financiers trimestriels;
- o que la Grics envisage l'acquisition d'un logiciel comptable mieux adapté aux besoins actuels et futurs des commissions scolaires;
- o que cette résolution soit transmise à toutes les commissions scolaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 RÉSOLUTION 2009-CC-083

Demande d'autorisation d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus

CONSIDÉRANT QUE la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport peut, aux conditions et selon les modalités qu'elle détermine, autoriser la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus;

CONSIDÉRANT QUE les normes de la comptabilité scolaire ont été modifiées afin de respecter les principes comptables généralement reconnus rendant ainsi les états financiers à vocation générale;

CONSIDÉRANT QUE ces nouvelles normes ont pour effet qu'au 30 juin 2009, la commission scolaire prévoit avoir un déficit accumulé;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 280 de la Loi sur l'instruction publique, la commission scolaire doit intégrer à son budget, comme dépense, le déficit anticipé de l'exercice courant et de l'exercice de l'année précédente non intégré à son budget;

CONSIDÉRANT QUE la commission scolaire veut s'approprier une somme maximale de 10 p. 100 de son surplus accumulé au 30 juin 2008;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais prévoit adopter un budget 2009-2010 dont les dépenses excèdent les revenus de **8 992 749 \$**;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marciel qu'une demande soit faite à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'autoriser la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus, autorisation sujette aux conditions et modalités qui y seront indiquées et que cette demande soit accompagnée d'un document décrivant sommairement les causes du déficit anticipé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2009-CC-084

Assurances générales 2009-2010

CONSIDÉRANT l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc, pour 2009-2010 majorée d'une légère augmentation;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-084) suite

CONSIDÉRANT la satisfaction des services reçus depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT les avis de garanties multiples décrits en annexe;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau et résolu d'accepter l'offre de renouvellement de la firme Aon Parizeau inc au montant de 28 490 \$ plus taxes selon les mêmes termes, conditions et obligations que l'année passée et en tenant compte de la clientèle scolaire.

AVIS DE GARANTIES

DESCRIPTION DE LA GARANTIE	MONTANT ASSURÉ	FRANCHISE
RESPONSABILITÉ CIVILE	5 000 000 \$	2 500 \$
RESPONSABILITE UMBRELLA	5 000 000 \$	10 000 \$
RESPONSABILITÉ PROFESSIONNELLE	2 000 000 \$	2 500 \$
ASSURANCE AUTOMOBILE PROPRIÉTAIRE	1 000 000 \$	1 000 \$
ASSURANCE AUTOMOBILE GARAGISTE	1 000 000 \$	250 \$
STAGIAIRE	5 000 000 \$	2 500 \$
ORDRE DES PSYCHOLOGUES DU QUÉBEC	2 000 000 \$	N/A
ACTES CRIMINELS	50 000 \$	1 000 \$
PHOTOCOPIEURS	228 290 \$	2 500 \$
INFORMATIQUE	2 084 349 \$	5 000 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2009-CC-085

Ouverture de soumissions de 10 000 \$ et plus

CONSIDÉRANT la demande des commissaires lors du conseil des commissaires du 29 avril 2009 d'assister à l'ouverture des soumissions de 10 000 \$ et plus;

CONSIDÉRANT le souci de transparence de la commission scolaire;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 mai 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-085) suite

CONSIDÉREANT le nombre important de projets de plus de 10 000 \$;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les membres du conseil des commissaires soient invités à assister à l'ouverture des appels d'offres par soumission totalisant un montant de 10 000 \$ et plus et que l'invitation leur soit envoyée par courrier électronique au moins 5 jours ouvrables avant la date d'ouverture des soumissions.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2009-CC-086 Appel d'offres publique - travaux d'entretien ménager 2009-2012 - centre Pontiac, de Fort-Coulonge

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNE (TAXES INCLUSES)
Services d'entretien St-Jean	32 891,00 \$
Jacqueline Dubeau	32 437,16 \$
Entreprise Graveline et Patry	49 880,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'engager Services d'entretien St-Jean au montant de 32 891,00 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-8 RÉSOLUTION 2009-CC-087 Appel d'offres publique : travaux d'entretien ménager 2009-2012 - école Notre-Dame du Sacré-Cœur, de Chapeau

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-087) suite

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Jacqueline Dubeau	20 515,12 \$
Roger Beaubien	26 412,75 \$
Services d'entretien St-Jean	27 220,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau et résolu d'engager Madame Jacqueline Dubeau au montant de 20 515,12 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-9 RÉSOLUTION 2009-CC-088

Appel d'offres publique : travaux
d'entretien ménager 2009-2012 –
école Dominique-Savio, de
Montcerf-Lytton

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Madame Julie Gosselin	20 000,00 \$
Entreprises Crêtes	21 825,43 \$
Services d'entretien ménager Johnny	22 575,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 mai 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-088) suite

CONSIDÉRANT la décision de Madame Julie Gosselin de retirer sa soumission;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'engager les Entreprises Crêtes au montant de 21 825,43 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-10 RÉSOLUTION 2009-CC-089

Appel d'offres publique : travaux
d'entretien ménager 2009-2012 - école
Laval, de Ste-Thérèse

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNE (TAXES INCLUSES)
Entreprises Crêtes 2006	21 028,61 \$
Boucherie et Ferme Archie Gorman	23 138,24 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle et résolu d'engager Entreprises Crête 2006 au montant de 21 028,61 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-11 RÉSOLUTION 2009-CC-090

Appel d'offres publique : travaux
d'entretien ménager 2009-2012 - école
Notre-Dame-de-Grâces, de Bouchette

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-090) suite

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNE (TAXES INCLUSES)</i>
Monsieur Denis Charbonneau	17 495,25 \$
Entreprises Crêtes 2006	24 008,51 \$
Ferme et Boucherie Archie Gorman	28 781,99 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron et résolu d'engager Monsieur Denis Charbonneau au montant de 17 495,25 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-12 RÉSOLUTION 2009-CC-091

**Appel d'offres publique : travaux
d'entretien ménager 2009-2012 -
école Reine-Perreault, de Blue Sea**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNE (TAXES INCLUSES)</i>
Denis Charbonneau	14 673,75 \$
Aménagement Blais	15 999,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	20 745,52 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-091) suite

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay et résolu d'engager M. Denis Charbonneau au montant de 14 673,75 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-13 RÉSOLUTION 2009-CC-092

**Appel d'offres public : travaux
d'entretien ménager 2009-2012 – école St-
Boniface, de Bois-Franc**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)
Entreprise Crêtes 2006	20 100,78 \$
Julie Gosselin	25 000,00 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges:

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle et résolu d'engager Entreprise Crêtes 2006 au montant de 20 100,78 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-14 RÉSOLUTION 2009-CC-093

**Appel d'offres public : travaux
d'entretien ménager 2009-2012 – école St-
Nom-de-Marie, de Lac-Ste-Marie**

CONSIDÉRANT que les prestataires de services suivants ont répondu à l'appel d'offres de services du 8 mai 2009 concernant les travaux d'entretien de l'école citée en titre :



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 20 mai 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-093) suite

<i>NOMS</i>	<i>MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)</i>
Monsieur Denis Charbonneau	20 317,50 \$
Paysagiste Bruno Lèveillé	26 100,00 \$
Entreprises Crêtes 2006	27 609,22 \$

CONSIDÉRANT le cahier des charges;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation d'octroyer le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le meilleur résultat de pointage et du directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire;

CONSIDÉRANT que le contrat est octroyé pour une période d'un an mais renouvelable pour 2 autres années (2009 à 2012);

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion et résolu d'engager M. Denis Charbonneau au montant de 20 317,50 \$ par année (taxes incluses), le tout conformément au cahier des charges.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-15 RÉSOLUTION 2009-CC-094

**Rénovation des deux salles de
toilette (projet : RDE-026) - école
ESSC**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 14 mai 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy d'accepter la plus basse soumission conforme de **Amor Construction**, au montant de **76 635,35 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 20 mai 2009

- C-16 RÉSOLUTION 2009-CC-095** **Rénovation complète de salles de déshabillage (installations sanitaires) (projet : MDB-026) - école ESSC**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 14 mai 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'accepter la plus basse soumission conforme de **Amor Construction**, au montant de **181 728.75 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-17 RÉSOLUTION 2009-CC-096** **Rénovation de deux salles de toilettes (local 147 et 148) (projet : MDB-067E) - école CEHG**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Maintien des bâtiments 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 19 mai 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'architecte Robert Ledoux d'accepter la plus basse soumission conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission conforme de **Constructions Langevin et frères**, au montant de **69 326.69 \$** (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- C-18 RÉSOLUTION 2009-CC-097** **Rénovation complète des locaux du sous-sol (projet : RDE-007) - école Reine-Perreault, de Blue Sea**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009»;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 20 mai 2009

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service aura lieu le 11 juin 2009;

CONSIDÉRANT que le contrat doit être accordé le plus tôt possible suite à l'ouverture des soumissions pour permettre le début des travaux à la fin juin;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'autoriser le directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire, M. Jean-Claude Beaudin, à octroyer le contrat au soumissionnaire ayant la plus basse soumission conforme pour ce contrat.

Il est aussi résolu que la présidente, Mme Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer lesdits documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-19 RÉSOLUTION 2009-CC-098

**Rénovation complète des locaux du
sous-sol (Projet : RDE-012) - école St-
Pierre de Fort-Coulonge**

CONSIDÉRANT l'allocation reçue du MELS dans le cadre de la mesure «Résorption du déficit d'entretien 2008-2009»;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera un appel d'offres public et que l'ouverture des offres de service aura lieu le 11 juin 2009;

CONSIDÉRANT que le contrat doit être accordé le plus tôt possible suite à l'ouverture des soumissions pour permettre le début des travaux à la fin juin;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy et résolu d'autoriser le directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire, M. Jean-Claude Beaudin, à octroyer le contrat au soumissionnaire ayant la plus basse soumission conforme pour ce contrat.

Il est aussi résolu que la présidente, Mme Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer lesdits documents pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 **Questions des commissaires**

La commissaire madame Denise Miron Marion signale qu'un abattoir sera construit à Shawville et il faudra donc prévoir des formations pour ce genre d'installations. Les responsables locaux du projet vont communiquer avec la direction du CFP Pontiac pour en discuter.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 20 mai 2009

La présidente madame Diane Nault répond aux questions des commissaires mesdames Janique Lachapelle et Guylaine Marcil, relativement au congrès de la Fédération des commissions scolaires.

Numéro de résolution
ou annotation

E-2 RÉ SOLUTION 2009-CC-099 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 juin 2009, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le jeudi 25 juin 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le jeudi 25 août 2009, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Rachel Cadieux et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseau, Daniel Moreau, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Madeleine Aumond et messieurs Damien Lafrenière et Éric Éthier

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général
M. Michel Houde, directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Jean-Claude Beaudin, directeur du service des ressources administratives et du transport scolaire
M. Stéphane Rondeau, directeur du service des ressources éducatives et technologiques
M. Charles Millar, coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-100 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
 - a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-05-20
 - b) Suivis
 - 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Motions de félicitations
 - a) Mlle Jessica Lafontaine
 - b) M. Jérémy Gagnon



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-100) suite

- 6- Projet de rapatriement pour des élèves fréquentant la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais
- 7- Évaluation du directeur général
- 8- Réorganisation administrative
 - a) Réorganisation administrative (résolution)
 - b) **Plan d'effectif, personnel de gestion**
- 9- Financement annuel du Service régional de la formation professionnelle pour 2009-2010
- 10- Postes à la Cité étudiante
- 11- Documents pour le comité plénier du 25 juin 2009
- 12- Rapport d'informations de la présidente
- 13- Rapport d'informations du directeur général
- 14- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre tenue le 12 mai 2009
- 15- Désignation d'un signataire pour le lien de fibre optique

**B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES
jeunes, adultes, formation professionnelle**

- 1- Projet personnel d'orientation (PPO), phase 4 : achat regroupé
- 2- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 19 mai 2009
 - b) Comité des politiques pédagogiques du 16 avril 2009
 - c) Comité consultatif ehdaa-parents du 12 mai 2009
 - d) Comité des politiques pédagogiques du 27 mai 2009

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

- 1- Registre des chèques
- 2- Budget des établissements
- 3- Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour 2009-2010
- 4- Changement de signataires des effets bancaires pour :
 - 4.1- Établissements : ESSC – CEHG – CFP V-G
 - 4.2- CSHBO
- 5- Liste des commissaires vérificateurs pour 2009-2010
- 6- Radiation des comptes de taxes avec solde de 3,00 \$ et moins
- 7- Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2009-2010
- 8- Renouvellement du contrat de cafétéria de l'école Sacré-Cœur de Gracefield 2009-2012
- 9- Contrat de concession de cafétéria CEHG 2009-2012
- 10- Contrat de concession de cafétéria ESSC 2009-2012
- 11- Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées
- 12- Installation pétrolière
- 13- Entreprise de services en économie d'énergie
- 14- Informations sur projets majeurs en cours

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- 1- Démission
- 2- Résolution règlement article 169



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-100) suite

- 3- Résolution calendrier des rencontres du conseil
- 4- Résolution Centraide
- 5- Résolution Plan triennal de répartition et de destination des immeubles
- 6- Résolution adoption des actes d'établissement des écoles et des centres
- 7- Résolution pour l'adoption règlement sur le code d'éthique et de déontologie
- 8- Nomination d'un membre au comité de sélection pour le poste de commissaire à l'éthique
- 9- Nomination agente d'administration
- 10- Nominations
 - a) direction Cité étudiante
 - b) direction Cœur-de-la-Gatineau
- 11- Liste des besoins en enseignement
- 12- Compte-rendu :
 - CRT- professionnel
 - Comité qualité de vie
- 13- Cour d'appel
- 14- Nomination direction du service des ressources financières

E) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Mention spéciale
- 3- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-101

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 20 mai
2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 20 mai 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec deux modifications. D'abord, à la page 398, la rencontre pour l'évaluation du directeur général doit avoir lieu à 17 h et non à 19 h. Ensuite, à la page 414, il faut lire que la prochaine assemblée aura lieu le jeudi 25 juin et non le mercredi 25 juin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait un suivi au point A-2-b, page 396, et note que des approches ont eu lieu avec le bureau de la députée Charlotte L'Écuyer, concernant l'inauguration du centre multiservices du Pontiac. Une date en septembre ou en octobre est envisagée présentement.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

La présidente madame Diane Nault fait un suivi au point A-10, page 398, et souligne que la formation sur la loi 88 doit avoir lieu le jeudi 22 octobre, en soirée.

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-4 Correspondance

M. Sylvain répond aux questions des commissaires mesdames Chantal Tremblay et Marielle Roy, relativement au point cc-15 (lettre de la concessionnaire de la cafétéria de l'ESSC).

A-5 Motions de félicitations

La présidente madame Diane Nault remet des certificats honorifiques à Mlle Jessica Lafontaine et M. Jérémy Gagnon (représenté par ses enseignants Jason Brown et Serge Lacourcière). Deux résolutions sont aussi adoptées.

a) RÉSOLUTION 2009-CC-102 Motion de félicitations – Mlle Jessica Lafontaine

CONSIDÉRANT le prix remporté par Mlle Jessica Lafontaine, de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau, lors du Gala d'excellence du journal L'Étudiant Outaouais, tenu le 12 mai dernier, à Gatineau :

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de féliciter chaudement Mlle Jessica Lafontaine pour sa belle performance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-103 Motion de félicitations – M. Jérémy Gagnon

CONSIDÉRANT la médaille de bronze, catégorie 'Mécanique automobile', remportée par M. Jérémy Gagnon, élève gradué du Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau, lors de la dernière édition des Olympiades canadiennes en formation professionnelle ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de féliciter chaudement M. Jérémy Gagnon pour sa belle performance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(La commissaire madame Marise Veilleux se joint à la rencontre à 19 h 20.)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

**A-6 RÉSOLUTION 2009-CC-104 Projet de rapatriement des élèves
fréquentant la Commission scolaire
des Portages-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-003 adoptée par le conseil des commissaires lors de la séance du 28 janvier 2009 ;

CONSIDÉRANT l'ampleur des enjeux dans cette démarche ;

CONSIDÉRANT les résultats du comité de travail du 9 juin 2009 ;

CONSIDÉRANT que la démarche avec le secteur de Denholm n'est pas terminée ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de renouveler l'entente avec la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais pour la scolarisation de certains de nos élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-7 RÉSOLUTION 2009-CC-105 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point A-7 (Évaluation du directeur général) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-106 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-107 Évaluation du directeur général

CONSIDÉRANT les résultats de l'évaluation du directeur général ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation du directeur général;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marzil que la commission scolaire verse, au directeur général, le boni forfaitaire (6 %), tel que déterminé dans l'évaluation conservée dans le dossier personnel de cet employé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le jeudi 25 juin 2009

A-8 Réorganisation administrative

a) RÉSOLUTION 2009-CC-108 Structure administrative 2009-2010

CONSIDÉRANT les impossibilités de combler le poste à la direction des services administratifs ;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité plénier du 8 juin 2009 ;

CONSIDÉRANT les remarques des commissaires concernant la surcharge du directeur des services éducatifs ;

CONSIDÉRANT la décroissance de la clientèle ;

CONSIDÉRANT l'économie engendrée par la structure administrative présentée ;

CONSIDÉRANT la volonté de la direction générale de favoriser un meilleur partage des responsabilités ;

CONSIDÉRANT l'allocation du ministère pour la réforme de la comptabilité ;

CONSIDÉRANT la flexibilité de la structure au service des ressources financières ;

CONSIDÉRANT les diverses consultations et rencontres réalisées ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter la structure administrative telle que proposée par la direction générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-109 Plan d'effectif personnel de gestion

CONSIDÉRANT le dépôt du plan d'effectif du personnel de gestion;

CONSIDÉRANT le changement à la structure administrative;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires entre autre quant aux obligations de consultation;

CONSIDÉRANT la nécessité de pourvoir les postes avant l'entrée au mois d'août;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'adopter le plan d'effectif pour fin de consultation et de déléguer à la direction générale le pouvoir d'engager et de muter les personnes à des postes de gestion administrative ou d'établissements, autres que les directions de service et d'établissements, à partir du 26 juin et ce jusqu'au 25 août 2009.

Par la suite le conseil entérinera le plan d'effectif et les nominations y afférant au conseil du 26 août 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le jeudi 25 juin 2009

A-9 RÉSOLUTION 2009-CC-110 **Financement annuel du service régional de la formation professionnelle en Outaouais 2009-2010**

CONSIDÉRANT le conseil d'administration du Service régional de la formation professionnelle en Outaouais du 21 mai 2009;

CONSIDÉRANT les résolutions adoptées par les commissions scolaires francophones de la région 07 qui proposaient une nouvelle structure régionale en formation professionnelle : CSCV96 (2002-2003), Commission scolaire des Draveurs CO82-0302, CSHBO 2003-CC-225 et CSPO CC-02-02-867 ;

CONSIDÉRANT l'adoption de la structure administrative au conseil d'administration du 27 mars 2006 ;

CONSIDÉRANT que les campagnes de valorisation et de promotion menées conjointement avec Emploi-Québec et les partenaires de l'éducation ont un effet positif sur la perception qu'ont les parents, les enseignants, les professionnels et les élèves en regard de la formation professionnelle ;

CONSIDÉRANT que la région s'est dotée de nouvelles options permanentes «Ébénisterie» et «Assistance technique en pharmacie» et une carte rotative de cinq nouvelles options dans le secteur de la construction : «Carrelage», «Peinture en bâtiment», «Poste de revêtements souples» et «Pose de systèmes intérieurs» ;

CONSIDÉRANT les résultats positifs des démarches entreprises auprès du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport au chapitre des immobilisations :

- Agrandissement du Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre/Seigneurie, Pavillon Relais de la Lièvre, 1,3 million \$;
- Aménagement d'un atelier polyvalent dans une école primaire de Campbell's Bay, afin de doter la région d'un centre multiservices en formation professionnelle, 844 000 \$;
- Agrandissement du Centre de formation professionnelle de l'Outaouais, pour la carte rotative, 2 117 235 \$;

CONSIDÉRANT les travaux en cours pour :

- Augmenter les options à la carte rotative («Pose de revêtements de toiture», «Installation et fabrication de produits verriers», «Préparation et finition de béton») ;
- Offrir un nouveau programme permanent («Installation et réparation d'équipements de sécurité»)

CONSIDÉRANT la présentation d'un plan d'action triennal ;

CONSIDÉRANT les travaux régionaux menés pour accroître le nombre de jeunes de moins de 20 ans dans les centres de formation professionnelle de l'Outaouais avec la formation générale des jeunes et des adultes ;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-110) suite

CONSIDÉRANT le soutien pédagogique régional offert aux centres de formation professionnelle :

CONSIDÉRANT le développement d'une image corporative de la formation professionnelle dans les médias de l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT les représentations aux différents comités pour l'ensemble de l'Outaouais :

CONSIDÉRANT les travaux réalisés avec l'ensemble des partenaires dans le cadre du Plan d'aménagement de la formation professionnelle et technique et du Pacte pour l'emploi ;

CONSIDÉRANT l'ajout de points de service sur l'ensemble du territoire : «Santé, assistance et soins infirmiers» au Centre de formation professionnelle Pontiac, «Assistance à la personne en établissement de santé» au Centre de formation professionnelle Relais de la Lièvre/Seigneurie, «Cuisine d'établissement» au Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau ; «Réalisation d'aménagements paysagers» et «Entretien général d'immeubles» au Centre compétences Outaouais, «Mécanique de véhicules légers» au Centre de formation professionnelle de la Lièvre-Seigneurie ;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil d'adopter le financement et la répartition financière suivante entre les commissions scolaires :

35 % Commission scolaire des Draveurs	164 244,50 \$
35 % Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais	164 244,50 \$
20 % Commission scolaire au Cœur-des-Vallées	93 854,00 \$
10 % Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	46 927,00 \$

TOTAL : 469 270,00 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Postes à la Cité étudiante

M. Sylvain rappelle que le deuxième appel de candidatures à la direction de la CÉHG avait attiré deux offres. Cependant, une des deux personnes concernées a trouvé un autre poste ailleurs, alors que l'autre n'avait pas les capacités désirées. Il évoque les scénarios possibles et annonce que le directeur de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau, M. Robert Giard, est intéressé à prendre le poste. M. Sylvain, M. Houde, la présidente madame Diane Nault et le commissaire monsieur Daniel Moreau répondent aux questions des commissaires monsieur Bernard Caron et Chantal Tremblay.

En ce qui concerne le poste de direction adjointe à la CÉHG, M. Sylvain mentionne que des entrevues auront lieu le 29 juin et que les résultats des tests seront connus le 3 juillet. Au niveau du poste de direction adjointe au Rucher, il reste à combler, mais des candidats se trouvent dans la banque de la relève.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le jeudi 25 juin 2009

A-11 Document pour le comité plénier du 25 juin 2009

Le document a été déposé lors du comité plénier.

A-12 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente son rapport et souligne aussi une rencontre de la formation professionnelle le 21 mai. Elle note qu'à l'assemblée générale annuelle de la Fédération des commissions scolaires du Québec, Mme Josée Bouchard a été élue à la présidence et M. Rodrigue Vigneault, à la vice-présidence. La commissaire madame Annette Dumouchel déplore que l'Outaouais ne soit pas représenté au sein du conseil d'administration de la Fédération. Le commissaire monsieur Daniel Moreau précise que le sujet a souvent été abordé dans le passé, mais sans effet.

Pour le lac-à-l'épaule annuel du conseil des commissaires, la présidente madame Diane Nault propose deux dates : le 21 novembre ou le 28 novembre. La date du 21 novembre est priorisée par les commissaires.

Plusieurs tournois de golf s'en viennent. Celui de la Sûreté du Québec, dans le Pontiac, aura lieu le 28 août. Une équipe sera formée de Harold Sylvain et des commissaires madame Guylaine Marcell et monsieur Jacques Pilon, ainsi que d'une autre personne que le directeur général doit trouver. Celui des Lions de Maniwaki se tiendra le 22 août et l'équipe de la CSHBO comprendra M. Sylvain et les commissaires mesdames Diane Nault et Marielle Roy et monsieur Charles Langevin. Le commissaire monsieur Bernard Caron sera substitué. Enfin, celui de la Chambre de commerce de Maniwaki aura lieu le 5 août et l'équipe de la commission scolaire sera composée de M. Sylvain et des commissaires madame Diane Nault et messieurs Charles Langevin, Bernard Caron et Éric Éthier (l'un d'entre eux étant substitué).

A-13 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain note que M. Serge Lacourcière, enseignant, remplace temporairement le directeur du centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau, M. Jean-Paul Gélinas, présentement en congé de maladie.

Aussi, M. Sylvain souligne que la Commission scolaire des Draveurs a répondu positivement aux approches faites par certains parents de Denholm, relativement à une annexion, mais qu'il faut attendre la prise de position de la ministre dans ce dossier, ce qui ne devrait pas intervenir avant la rentrée. Une lettre a été envoyée aux parents de la municipalité pour leur expliquer les démarches en cours et les assurer que des mesures seront prises pour la scolarisation des enfants.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

A-14 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion, rencontre tenue le 12 mai 2009

Le compte rendu est déposé. M. Beaudin répond aux questions de la commissaire madame Guylaine Marcil, au niveau des défibrillateurs.

A-15 RÉSOLUTION 2009-CC-111 Désignation d'un signataire pour le lien de fibre optique

CONSIDÉRANT QU'en deux mille cinq (2005), la commission scolaire a signé, avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, la MRC de Pontiac la Commission scolaire Western Québec («des Parties») et Xit Télécom Inc., sous seing privé, un protocole d'entente visant la mise en place et l'exploitation d'un réseau privé de fibres optiques, comprenant neuf (9) annexes ;

CONSIDÉRANT QUE les Parties ont collaboré afin de mettre en place un réseau de télécommunication par câble de fibres optiques communément appelé «réseau de fibres optiques de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais» afin de relier divers bâtiments situés dans le territoire de la commission scolaire et ce, dans le cadre du programme *Villages branchés du Québec* ;

CONSIDÉRANT QUE les Parties reconnaissent que la construction a été complétée par «Télécommunications Xittel Inc» pour leur bénéfice commun ;

CONSIDÉRANT QUE les Parties ont identifié leurs droits de propriété dans les fibres indiquées au protocole d'entente et qu'elles ont convenu de procéder à la publication de leurs droits dans les fibres en procédant à la réquisition d'ouverture de fiches immobilières ;

CONSIDÉRANT QUE les Parties ont signé un premier acte de reconnaissance de droits de propriété et réquisitions d'ouverture de fiches immobilières devant Me Armand Bolduc, notaire, le vingt-neuf juin deux mille sept (29 juin 2007), sous le numéro 15 948 de ses minutes ;

CONSIDÉRANT QUE certains tronçons ont été complétés et/ou ajoutés suite à la signature de l'acte et qu'il est nécessaire de procéder à la signature et la publication d'un second acte de reconnaissance de droits de propriété et réquisitions d'ouverture de fiches immobilières et ce, sans l'intervention de la Commission scolaire Western Québec puisque cette dernière ne possède aucune fibre dans les nouveaux tronçons ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de procéder à la réquisition d'ouverture de fiches immobilières et à cet effet, de signer un acte notarié de reconnaissance de droit de propriété et de réquisition d'ouverture de fiches immobilières avec la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, la MRC Pontiac et Connexion Fibre Picanoc; et que la personne suivante, M. Harold Sylvain, soit autorisée, pour et au nom de la commission scolaire, à signer l'acte de reconnaissance de droit de propriété et de réquisition d'ouverture de fiches immobilières et tous les documents accessoires pour y donner plein effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ET TECHNOLOGIQUES

**B-1 RÉSOLUTION 2009-CC-112 Achat regroupé pour le programme
« Projet personnel d'orientation
(PPO) », phase 4**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire d'acheter du matériel pour le programme « Projet personnel d'orientation (PPO), phase 4 »;

CONSIDÉRANT l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec de procéder à un achat regroupé provincial;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom dans l'appel d'offres regroupé provincial concernant le matériel nécessaire dans le cadre du programme « Projet personnel d'orientation (PPO) », phase 4 G09-10-145.

La commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s). En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre (d'autres) fournisseur(s) ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 5 % du total des achats convenus avant taxes.

Le directeur général est mandaté à signer tout document relatif auprès de la FCSQ afin de permettre l'achat du matériel nécessaire pour notre commission scolaire et d'en assurer le suivi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Dépôt des comptes rendus :

- c) Comité de coordination pédagogique du 19 mai 2009
- d) Comité des politiques pédagogiques du 16 avril 2009
- e) Comité consultatif ehdaa-parents du 12 mai 2009
- f) Comité des politiques pédagogiques du 27 mai 2009

Dépôt.

C) SERVICE DES RESSOURCES ADMINISTRATIVES ET TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 RÉSOLUTION 2009-CC-113 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire Monsieur Jacques Masseau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-113 suite)

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 mai au 10 juin 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-2 RÉSOLUTION 2009-CC-114

Approbation par la commission scolaire des budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes

CONSIDÉRANT les budgets adoptés par les conseils d'établissement (articles 95 et 110.4);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire doit approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres des adultes (article 276);

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources administratives de recommander au conseil des commissaires l'adoption du budget;

CONSIDÉRANT les documents déposés "Résolutions des conseils d'établissement adoptant les budgets 2009-2010 des écoles ou des centres et les budgets des établissements";

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'approuver les budgets des écoles, des centres de formation professionnelle et des centres d'éducation des adultes sous réserve des réajustements qui pourront être apportés en cours d'année selon les effectifs réels et de toute autre modification pouvant affecter les revenus et les dépenses de l'établissement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-3 RÉSOLUTION 2009-CC-115

Adoption du budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette de la commission scolaire, pour l'année scolaire 2009-2010

CONSIDÉRANT que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c-1-13.3), la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, doit adopter et transmettre au ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2009-2010;

CONSIDÉRANT que la ministre a autorisé la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais à adopter un budget dont les dépenses sont supérieures aux revenus;

CONSIDÉRANT que l'évaluation uniformisée, qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 1 723 683 872 \$ en conformité avec la loi et les règles budgétaires 2009-2010;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-115) suite

CONSIDÉRANT que le budget prévoit que le taux de la taxe scolaire est fixé à 0,35¢;

CONSIDÉRANT que ce taux respecte les limites prévues par la loi;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Pilon que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis au Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 ¢.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4 **Changement de signataires des effets bancaires pour :**

C-4.1 **RÉSOLUTION 2009-CC-116 Changement des signataires des effets bancaires - établissements**

CONSIDÉRANT le changement du personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ÉTABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Sieur-de-Coulonge	Denis Rossignol Deborah (Debbie) Miron-Romain René Allard
Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Johanne Baker Suzanne Gagnon Suzie Lafrenière
Centre de formation professionnelle Vallée-de-la-Gatineau	Jean-Paul Gélinas Serge Lacourcière Jennifer Richard Richard Renaud Céline Laroche

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-4.2 **RÉSOLUTION 2009-CC-117 Changement de signataire des effets bancaires de la CSHBO**

CONSIDÉRANT le départ prévu du directeur du service des ressources administratives;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-117) suite

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire de nommer des représentants pour exercer les pouvoirs de gestion suivants :

- émettre, accepter, endosser, recevoir paiement, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative et concilier tout compte relatif aux opérations de la commission scolaire;
- demander l'ouverture par la caisse de tout compte utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;
- signer tout document ou convention utile pour la bonne marche des opérations de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la nécessité de nommer des personnes en cas d'absence des personnes représentantes;

CONSIDÉRANT que les pouvoirs des représentants devront s'exercer de la façon suivante :

- en première instance la signature de la direction générale et de la présidence du conseil des commissaires;
- toujours deux signatures;
- toujours une signature d'un gestionnaire;
- toujours une signature d'un membre du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser les personnes suivantes à être signataires des effets bancaires pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais :

- Direction générale
- Présidence du conseil

et, en cas d'absence d'une des personnes, en assurant toujours l'obligation d'un représentant du personnel de gestion et d'un représentant du conseil :

- Direction du service des ressources financières
- Vice-présidence

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-5 RÉSOLUTION 2009-CC-118

Liste des commissaires vérificateurs pour
l'année 2009-2010

CONSIDÉRANT la nouvelle année financière;

CONSIDÉRANT que selon la procédure, les factures doivent être vérifiées par les commissaires;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-118) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la vérification des factures soit faite à tour de rôle par les commissaires suivants :

Date	Lieu	Nom du commissaire vérificateur
26 août 2009	Maniwaki	Guylaine Marcil
30 septembre 2009	Fort-Coulonge	Madeleine Aumond
28 octobre 2009	Fort-Coulonge	Eric Ethier
25 novembre 2009	Gracefield	Daniel Moreau
27 janvier 2010	Maniwaki	Bernard Caron
24 février 2010	Maniwaki	Charles Langevin
31 mars 2010	Gracefield	Diane Nault
28 avril 2010	Fort-Coulonge	Janique Lachapelle
19 mai 2010	Maniwaki	Annette Dumouchel
30 juin 2010	Maniwaki	Jacques Masseur

Cette vérification se fera au bureau de la direction du service des ressources administratives avant l'assemblée du conseil des commissaires. Les registres seront joints au dossier de l'assemblée pour examen.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-6 RÉSOLUTION 2009-CC-119 Radiation des comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins

CONSIDÉRANT la nécessité de simplifier la gestion des ressources financières;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil que les comptes de taxes avec des soldes de 3.00 \$ et moins, pour un montant total de ± 3 958,66 \$ soient radiés du rôle d'évaluation lors de l'opération de fin d'année financière par le service de taxation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-7 RÉSOLUTION 2009-CC-120 Taux d'intérêts pour l'année scolaire 2009-2010

CONSIDÉRANT que la commission doit fixer le taux d'intérêts sur les arrérages de taxes;

CONSIDÉRANT le tableau comparatif des taux d'intérêts chargés par d'autres commissions scolaires ainsi que la Ville de Maniwaki (voir tableau ci-dessous);

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009



Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-120) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Charles Langevin que le taux d'intérêts soit fixé à 12 % pour l'année 2009-2010.

Comparatif

COMMISSION SCOLAIRE	TAUX % (en vigueur)
Des Draveurs	16
Au Cœur-des-Vallées	19
Western Québec	16
Des Portages de l'Outaouais	14
Pierre Neveu	14
Des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	12
Ville de Maniwaki	15

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-8 RÉSOLUTION 2009-CC-121 Concession de cafétéria – contrat 2009-2012
- école Sacré-Cœur de Gracefield**

CONSIDÉRANT que le contrat de concession pour la cafétéria de l'école Sacré-Cœur de Gracefield prend fin le 30 juin 2009;

CONSIDÉRANT la satisfaction de la direction de l'école Sacré-Cœur de Gracefield envers la concessionnaire;

CONSIDÉRANT que Madame Danielle Filiatrault, directrice générale, accepte de renouveler le contrat du Regroupement des Clubs de l'âge d'or de la Vallée-de-la-Gatineau et des Collines moyennant un loyer de 1\$ l'an ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5% du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de renouveler le contrat de concession de la cafétéria du Regroupement de l'âge d'or, selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce, pour une durée d'un an renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2012.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de l'école primaire et secondaire Sacré-Cœur de Gracefield.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

C-9 RÉSOLUTION 2009-CC-122 Concession de cafétéria – contrat 2009-2012 - CEHG

CONSIDÉRANT que le contrat de concession de cafétéria de l'école CEHG se termine le 30 juin 2009;

CONSIDÉRANT que le concessionnaire ne désire pas renouveler le contrat;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 18 juin 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité d'évaluation et du directeur des services administratifs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de la CEHG à Traiteur Lindocile moyennant un loyer de 2 000 \$ par année ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5% du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce pour une durée d'un an renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2012.

De plus, il est résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-10 RÉSOLUTION 2009-CC-123 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point C-10 (Concession de cafétéria – ESSC 2009-2010) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-124 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-125 Concession de cafétéria – contrat 2009-2012 - ESSC

CONSIDÉRANT que le contrat de concession de cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge se termine le 30 juin 2009;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-125) suite

CONSIDÉRANT que le concessionnaire ne désire pas renouveler le contrat;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres public et que l'ouverture a eu lieu le 18 juin 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation du conseil des commissaires;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault d'octroyer le contrat de concession de la cafétéria de l'ESSC à M. Robert Hérault moyennant un loyer de 1 800 \$ par année ainsi que des coûts d'utilisation fixés à 5% du montant des ventes effectuées lors de l'utilisation de la cuisine pour le service de traiteur.

Ce contrat sera octroyé selon les conditions stipulées au contrat de concession et ce pour une durée d'un an renouvelable pour deux années additionnelles, soit du 1^{er} juillet 2009 au 30 juin 2012.

De plus, il est résolu que la présidente, madame Diane Nault, et le directeur général, monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer pour et au nom de la commission scolaire le contrat de concession de la cafétéria de l'école secondaire Sieur-de-Coulonge.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Le vote a été demandé pour cette résolution. Tous les commissaires ont voté en faveur, sauf la commissaire madame Annette Dumouchel. Celle-ci a demandé que son vote soit inscrit.

C-11 RÉSOLUTION 2009-CC-126

**Amélioration de l'accès aux bâtiments
pour les personnes handicapées – Mesure
30650 - centre administratif et centre St-
Eugène**

CONSIDÉRANT l'allocation du MELS dans le cadre de la mesure 30650 « Amélioration de l'accès aux bâtiments pour les personnes handicapées » pour l'année financière 2008-2009;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité EHDAA d'entreprendre des travaux dès que possible pour améliorer l'accès du centre administratif et du centre St-Eugène (voir extrait du compte rendu du 10 juin 2009 au verso);

CONSIDÉRANT que la commission scolaire procédera à un appel d'offres public durant la période estivale;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux et résolu d'autoriser le directeur général à octroyer le contrat au soumissionnaire ayant présenté la plus basse soumission conforme et que la présidente, Madame Diane Nault et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

**C-12 RÉSOLUTION 2009-CC-127 Installations pétrolières CEHG
- MDB-067C**

CONSIDÉRANT le budget alloué dans le cadre de la mesure 50690 «
Maintien des bâtiments 2008-2009 »;

CONSIDÉRANT que la commission scolaire a procédé à un appel d'offres
public et que l'ouverture des offres de service a eu lieu le 17 juin 2009;

CONSIDÉRANT la recommandation de l'ingénieur Monsieur Stéphane
Bouchard de la firme conseil Génivar, d'accepter la plus basse soumission
conforme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la
plus basse soumission conforme de J.R. Dumas inc., au montant de 51
956\$ (taxes incluses) et résolu que la présidente, Madame Diane Nault et le
directeur général, Monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer ledit
document pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-
l'Outaouais.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**C-13 RÉSOLUTION 2009-CC-128 Appel de candidature et
demande de proposition pour
obtenir les services d'une ESE
(Entreprise de services
éconergétiques)**

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
(MELS) demande à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
de faire un effort pour réduire sa consommation énergétique unitaire de
quelque 7 % par rapport à celle de 2002-2003 et que l'atteinte de la cible
est pour 2010;

CONSIDÉRANT la récente entente intervenue entre la FCSQ et Hydro-
Québec qui offre l'opportunité à la CSHBO de bénéficier d'une subvention
additionnelle pour les honoraires d'un accompagnateur reconnu;

CONSIDÉRANT que Monsieur Roméo Lajoie, ex-directeur des équipements
scolaires au MELS est reconnu par ladite entente;

CONSIDÉRANT que M. Lajoie a offert ses services pour accompagner la
CSHBO tout en recommandant que la CSHBO retienne également les
services d'un expert technique;

CONSIDÉRANT que les services administratifs devront revenir au Conseil
pour faire approuver le mandat de confier à la firme ayant présenté la
meilleure proposition de réaliser une étude de faisabilité;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-128) suite

CONSIDÉRANT que d'ici cette étape il n'y a aucun honoraire à prévoir pour les firmes ayant préparé leur proposition;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy et résolu que le régisseur des services administratifs, Monsieur Charles Pétrin soit autorisé à enclencher un processus d'appel de candidatures, puis de propositions afin de retenir un maximum de trois (3) firmes en vue de leur demander de préparer une proposition d'implanter des mesures d'économie d'énergie visant à atteindre la cible fixée par le MELS:

et que la présidente, madame Diane Nault et le directeur général, monsieur Harold Sylvain soient mandatés pour signer une entente avec monsieur Roméo Lajoie comme accompagnateur et un expert technique éventuellement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C-14 Informations sur projets majeurs en cours

M. Beaudin dépose et présente les documents. Il répond aux questions des commissaires mesdames Janique Lachapelle et Annette Dumouchel.

D) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SecrÉTARIAT GÉNÉRAL

D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-129 Démissions

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	FONCTION
Linda Crompt	Agente de bureau C11
Claire Tremblay	Enseignante musique
Sonia Coulombe	Enseignante Pie-XII

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 RÉSOLUTION 2009-CC-130 Règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la Loi sur l'instruction publique

CONSIDÉRANT la pratique, jusqu'ici, de tenir des réunions à distance lors des séances de novembre, janvier, février et mars de chaque année;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil des commissaires de faire en sorte que les séances de novembre et de mars de chaque année se tiennent dorénavant à Gracefield et ne soient pas organisées selon la formule des réunions à distance;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-130) suite

CONSIDÉRANT le projet de règlement adopté lors de la séance du 29 avril 2009 du conseil des commissaires et les avis publics qui ont été publiés;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'approuver le règlement modifiant le règlement relatif à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

SÉANCES HIVERNALES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent entre le 15 décembre et le 28 février de chaque année scolaire se dérouleront d'office à la salle des Hauts-Bois (331, rue du Couvent, Maniwaki). Il sera aussi possible, pour les commissaires qui le désirent, d'utiliser la salle située à l'école secondaire Sieur-de-Coulonge (250, chemin de la Chute, Fort-Coulonge). Cette salle est reliée à la salle des Hauts-Bois, via des équipements de transmission de la voix et de l'image, permettant une participation simultanée aux débats. Conformément à l'article 169 de la *Loi sur l'instruction publique*, la personne qui préside la séance doit être physiquement présente au lieu fixé pour la séance (salle des Hauts-Bois), tout comme le directeur général ou la directrice générale. De plus, un commissaire ou une commissaire qui participe à la séance par l'intermédiaire d'équipements de transmission de la voix et de l'image est réputé(e) être présent(e) à cette séance.

AUTRES SÉANCES

Les séances ordinaires du conseil des commissaires qui se tiennent avant le 15 décembre ou après le 28 février de chaque année scolaire, ainsi que les séances extraordinaires qui se tiennent durant l'entièreté de chaque année scolaire, peuvent elles aussi se dérouler selon la formule décrite ci-haut, mais à la condition qu'au moins deux commissaires en fassent la demande auprès du secrétariat général et que ladite demande soit approuvée par la présidence. L'autorisation n'est valide que pour une seule séance.

PARTICIPATION HORS TERRITOIRE

Dans certaines circonstances exceptionnelles, si un ou une commissaire se trouvant hors du territoire de la commission scolaire désire participer à une séance du conseil des commissaires, via des équipements de transmission de la voix (par exemple : téléphone) ou des équipements de transmission de la voix et de l'image (par exemple : webcam), il lui sera possible de le faire s'il en a formulé préalablement la demande auprès du secrétariat général et si ladite demande a été approuvée par la présidence. La demande doit être formulée au moins deux semaines à l'avance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2009-CC-131

**Règlement relatif au jour, à l'heure
et au lieu des séances ordinaires du
conseil des commissaires de la
Commission scolaire des Hauts-
Bois-de-l'Outaouais**

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-068, sur le projet de règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires, adoptée le mercredi 29 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT les avis publics parus dans les journaux;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-131) suite

CONSIDÉRANT que le secrétariat général n'a reçu aucun commentaire, ni aucune suggestion quant à ce projet de règlement,

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay d'approuver le règlement relatif au jour, à l'heure et au lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires (projet de règlement qui fera l'objet de consultations et de publication d'avis public, ainsi qu'il est prescrit par la *Loi sur l'instruction publique*), aux fins d'application des dispositions des articles 392, 397 et 398 de la *Loi sur l'instruction publique*.

Les dates prévues des séances ordinaires sont les suivantes :

Le jour :	Le lieu :
26 août 2009	Maniwaki
30 septembre 2009	Fort-Coulonge
28 octobre 2009	Fort-Coulonge
25 novembre 2009	Gracefield
27 janvier 2010	Maniwaki
24 février 2010	Maniwaki
31 mars 2010	Gracefield
28 avril 2010	Fort-Coulonge
19 mai 2010	Maniwaki
30 juin 2010	Maniwaki

L'heure : les séances ordinaires du conseil des commissaires débutent à 19 h 00

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 RÉSOLUTION 2009-CC-132 Centraide

CONSIDÉRANT le décret numéro 390-2006, adopté par le conseil des ministres du Québec le 10 mai 2006, concernant la campagne de sollicitation auprès du personnel et des personnes retraitées des secteurs public et parapublic ;

CONSIDÉRANT que ces nouvelles dispositions font en sorte que la campagne de sollicitation annuelle auprès du personnel des secteurs public et parapublic (déductions à la source) se fera dorénavant au profit de trois organismes, soit Centraide, la Société canadienne de la Croix-Rouge et les seize partenaires de Partenairesanté - Québec, selon le choix des donateurs, en collaboration avec Entraide - secteurs public et parapublic (autrefois Centraide - secteurs public et parapublic) ;

CONSIDÉRANT que les organismes publics de la santé et de l'éducation ont le choix de participer ou non à cette campagne de sollicitation ;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-132) suite

CONSIDÉRANT que les donations faites à Centraide sont retournées directement dans le milieu local et favorisent les organismes de nos régions ;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires, en juin 2006, par la résolution 2006-CC-070, puis en mai 2007, par la résolution 2007-CC-083, puis en mai 2008, par la résolution 2008-CC-084, avait décidé de continuer la campagne Centraide avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides, pour une période d'un an à chaque fois;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcell de renouveler l'entente conclue avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides pour une période d'un an, soit pendant l'année scolaire 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-5 RÉSOLUTION 2009-CC-133 Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-066, sur le projet de plan triennal de répartition et de destination des immeubles, adoptée par le conseil des commissaires le mercredi 29 avril 2009;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès des municipalités, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau et résolu d'adopter le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, conformément à l'article 211 de la *Loi sur l'instruction publique*, tel que présenté ci-après.

**PLAN TRIENNAL DE RÉPARTITION
ET DE DESTINATION DES IMMEUBLES
(SELON L'ARTICLE 211 L.I.P.)**

(Légende à la fin)

Prévisions des effectifs scolaires pour 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012, selon le MELS.

<i>2009-2010 :</i>	<i>1 692 élèves au primaire 1 243 élèves au secondaire</i>
<i>2010-2011 :</i>	<i>1 684 élèves au primaire 1 154 élèves au secondaire</i>
<i>2011-2012 :</i>	<i>1 625 élèves au primaire 1 121 élèves au secondaire</i>



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-133) suite

Numéro de résolution
ou annotation

CODES BÂTISSSES	IMMEUBLES	2009-2010	2010-2011	2011-2012
774-026	Sieur-de-Coulonge 250, chemin de la Chute Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 950 élèves	2-3-5	2-3-5	2-3-5
774-011	Poupore 25, rue Coulonge Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 360 élèves	1	1	1
774-012	Saint-Pierre 33, rue Romain Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 130 élèves	1-6	1-6	1-6
774-022	Notre-Dame-du-Sacré-Coeur 89, chemin Pembroke Chapeau (Québec) JOX 1MO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-027	Centre multiservices du Pontiac 1, rue Front Sud Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO Capacité d'accueil : 110 élèves	3	3	3
774-004	Sainte-Anne, no 1 166, chemin des Outaouais Île-du-Grand-Calumet (Québec) JOX 1JO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1
774-008	Sainte-Marie 55, rue Martineau Otter Lake (Québec) JOX 2PO Capacité d'accueil : 150 élèves	1-6	1-6	1-6
774-065	Sacré-Coeur 11, rue St-Eugène Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 770 élèves	1-2	1-2	1-2
774-001	Saint-Nom-de-Marie 8, rue Laramée Lac Ste-Marie (Québec) JOX 1ZO Capacité d'accueil : 150 élèves	1	1	1
774-024	Sainte-Thérèse 1, chemin de l'École Lac Cayamant (Québec) JOX 1YO Capacité d'accueil : 50 élèves	1	1	1
774-007	Reine-Perreault 2, chemin Blue Sea Lac Blue Sea (Québec) JOX 1CO Capacité d'accueil : 110 élèves	1	1	1



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-133) suite

774-006	Notre-Dame-de-Grâce 47, rue Principale, CP 40 Bouchette (Québec) JOX 1EO Capacité d'accueil : 130 élèves	1	1	1
774-029	Académie Sacré-Coeur 248, rue Notre-Dame Maniwaki (Québec) J9E 2J8 Capacité d'accueil : 280 élèves	1	1	1
774-009	Sainte-Croix 8, chemin de la Ferme Messines (Québec) JOX 2JO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-067	Cité étudiante de la Haute-Gatineau 211, rue Henri-Bourassa Maniwaki (Québec) J9E 1E4 Capacité d'accueil : 1 750 élèves	1-2-3	1-2-3	1-2-3
774-013	Couvent du Christ-Roi 148, boulevard Desjardins Maniwaki (Québec) J9E 2E1 Capacité d'accueil : 190 élèves	1	1	1
774-010	Pie-XII 122, rue Comeau Maniwaki (Québec) J9E 2S8 Capacité d'accueil : 140 élèves	1	1	1
774-019	Saint-Boniface 459, route 105 Bois-Franc (Québec) J9E 3A9 Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-021	Dominique-Savio 8, rue du Collège Montcerf (Québec) JOW 1NO Capacité d'accueil : 100 élèves	1	1	1
774-023	Sacré-Coeur 1317, route transcanadienne Grand-Remous (Québec) JOW 1EO Capacité d'accueil : 210 élèves	1	1	1
774-014	Couvent Notre-Dame-du-Désert 331/335, rue du Couvent Maniwaki (Québec) J9E 1H5 Capacité d'accueil : 311 élèves	4-5	4-5	4-5
774-015	Saint-Eugène 67, chemin Rivière-Gatineau Déléage (Québec) J9E 3A5 Capacité d'accueil : 120 élèves	4	4	4
774-016	Christ-Roi (garçons) 247, rue Moncion Maniwaki (Québec) J9E 2G6	7	7	7



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-133) suite

774-002	Académie St-Joseph 67, rue St-Joseph Gracefield (Québec) JOX 1WO Capacité d'accueil : 60 élèves	4	4	4
774-018	Fatima 183, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO Capacité d'accueil : 160 élèves	4-5	4-5	4-5
774-005	Laval 29, rue Principale Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) JOX 2XO Capacité d'accueil : 120 élèves	1	1	1
774-003	Saint-Jean-Bosco 106, rue Mccuaig Campbell's Bay (Québec) JOX 1KO	6	6	6
774-020	Bureaux administratifs 185, rue Principale Fort-Coulonge (Québec) JOX 1VO	6	6	6
LÉGENDE				
(1) Primaire	(2) Secondaire			
(3) Formation professionnelle	(4) Éducation des adultes			
(5) Administration	(6) Autres			
(7) Bâtiments excédentaires				

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-6 RÉSOLUTION 2009-CC-134

**Adoption des actes d'établissement des
écoles et des centres**

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-067, sur le projet d'actes d'établissement des écoles et des centres, adoptée le mercredi 29 avril 2009 ;

CONSIDÉRANT le plan triennal de répartition et de destination des immeubles ;

CONSIDÉRANT les consultations effectuées auprès du comité de parents, conformément à l'article 193 de la *Loi sur l'instruction publique* ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la commission scolaire émette les actes d'établissements suivants pour l'année scolaire 2009-2010 et les années suivantes.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

**ACTES D'ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES ET DES CENTRES
ANNÉE SCOLAIRE 2009-2010 et les années suivantes**

774-001

École secondaire Sieur-de-Coulonge

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), JOX 1VO



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

Ordre d'enseignement : *secondaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, ch. de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
➤ Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros
suivants : 129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138, 141, 145 et
147

774-002

École Primaire Pontiac

Adresse : 25, rue Coulonge, C.P. 549, Fort-Coulonge (Québec), J0X 1V0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Clientèle : *régulière & E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B004 **Sainte-Anne, no 1**
166, ch. des Outaouais
Grand-Calumet (Québec) J0X 1J0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B008 **Sainte-Marie**
55, rue Martineau
Otter Lake (Québec) J0X 2P0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B011 **Poupore**
25, rue Coulonge
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B012 **Saint-Pierre**
33, rue Romain
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B022 **Notre-Dame-du-Sacré-Cœur**
89, ch. Pembroke
Chapeau (Québec) J0X 1M0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

886B025 **Jean-Paul II (L'Envolée)**
7, rue Morin
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0
➤ Locaux à usage exclusif : E-04, E-05, E-06, E-07, E-12, R-09, R-39-1
➤ Locaux partagés : E-16, E-18, R-03, R-04, R-12, R-13, R-14, R-21, R-26, R-30, R-32
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

Numéro de résolution
ou annotation

774-003

École du Cœur-de-la-Gatineau

Adresse : 11, rue St-Eugène, C.P. 313, Gracefield (Québec), J0X 1W0

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles
Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.

Bâtisses : 774B001 **Saint-Nom-de-Marie**
8, rue Laramée
Lac Saint-Marie (Québec) J0X 1Z0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B006 **Notre-Dame-de-Grâce**
47, rue Principale, C.P. 40
Bouchette (Québec) J0X 1E0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B007 **Reine-Perreault**
2, ch. Blue Sea, C.P. 130
Blue Sea (Québec) J0X 2C0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B024 **Sainte-Thérèse**
1, ch. de l'École
Cayamant (Québec) J0X 1Y0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774B065 **Sacré-Cœur**
11, rue St-Eugène, C.P. 313
Gracefield (Québec) J0X 1W0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
➤ 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-004

École Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

Adresse : 248, rue Notre-Dame, Maniwaki (Québec), J9E 2J8

Ordre d'enseignement : *Préscolaire : 1^{er} et 2^e cycles*
Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Clientèle : *régulière et E.H.D.A.A.*

Bâtisses : 774B005 **Laval**
29, rue Principale
Ste-Thérèse-de-la-Gatineau (Québec) J0X 2X0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

- 774B009 **Sainte-Croix**
8, ch. de la Ferme
Messines (Québec) J0X 2J0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B010 **Pie-XII**
122, rue Comeau
Maniwaki (Québec) J9E 2S8
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B013 **Couvent du Christ-Roi**
148, boul. Desjardins
Maniwaki (Québec) J9E 2E1
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B016 **Christ-Roi (garçons)**
247, rue Moncion
Maniwaki (Québec) J9E 2G6
➤ Tous les locaux
➤ Pas d'enseignement
- 774B019 **Saint-Boniface**
459, route 105, C.P. 5
Bois-Franc (Québec) J9E 3A9
➤ Tous les locaux
➤ 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B021 **Dominique-Savio**
8, rue du Collège
Montcerf-Lytton (Québec) J0W 1N0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er} cycle du primaire
- 774B023 **Sacré-Cœur**
1317, route Transcanadienne, C.P. 106
Grand-Remous (Québec) J0W 1E0
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 774B029 **Académie Sacré-Cœur**
248, rue Notre-Dame
Maniwaki (Québec) J9E 2J8
➤ Tous les locaux
➤ 1^{er} et 2^e cycles du préscolaire
➤ 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire

774-005

École de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : Primaire : 1^{er}, 2^e et 3^e cycles
Secondaire : 1^{er} et 2^e cycles

Clientèle : régulière et E.H.D.A.A.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

Bâtisse : 774B067 **Cité étudiante de la Haute-Gatineau**
211, rue Henri-Bourassa
Maniwaki (Québec) J9E 1E4

- Tous les locaux, sauf les locaux portant les numéros suivants : 126, 127, 128, 129, 130, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 165, 166C, 168, 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, ainsi que la cour intérieure près de la serre, 143D, 235, 261, 264, 264.1, 266, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279 et 280)
- 1^{er}, 2^e et 3^e cycles du primaire
- 1^{er} et 2^e cycles du secondaire

774-307

Établissement des adultes CSHBO

Adresse : 335, rue du Couvent, Maniwaki (Québec), J9E 1H5

Ordre d'enseignement : *formation générale des adultes*

Bâtisses : 774B002 **Académie St-Joseph**
67, rue St-Joseph, C.P. 418
Gracefield (Québec) J0X 1W0

- Tous les locaux

774B014 **Couvent Notre-Dame-du-Désert**
335, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

- Les locaux 132, 133, 134, 135, 136, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 233, 234, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 323-A, 324, 324-B, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332 et 333 (les autres locaux du bâtiment relèvent du centre administratif, situé dans le même édifice mais sous l'adresse civique «331, rue du Couvent, Maniwaki»)

774B015 **St-Eugène**
67, ch. de la Rivière-Gatineau
Déléage (Québec) J9E 3A5

- Tous les locaux

774B018 **Fatima**
183, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Tous les locaux

774-408

Centre de formation professionnelle Pontiac

Adresse : 250, ch. de la Chute, C.P. 760, Fort-Coulonge (Québec), J0X 1V0

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B026 **Sieur-de-Coulonge**
250, ch. de la Chute, C.P. 760
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

- Les locaux suivants : 129, 130, 132, 136, 136A, 137, 138, 141, 145 et 147

774B027 **Centre multiservices du Pontiac**
1, rue Front Sud
Campbell's Bay (Québec) J0X 1K0

- Tous les locaux



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-134) suite

774-410

Centre de formation professionnelle de la Vallée-de-la-Gatineau

Adresse : 211, rue Henri-Bourassa, Maniwaki (Québec), J9E 1E4

Ordre d'enseignement : *formation professionnelle (jeune et adulte)*

Bâtisse : 774B067

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

211, rue Henri-Bourassa

Maniwaki (Québec) J9E 1E4

➤ Les locaux suivants : 102S, 103S, 104S, 105S, 106S, 107S, 127, 128, 129, 130, 130-1, 130B, 130C, 130D, 130E, 130F, 130G, 132, 133, 160, 161, 161A, 161B, 161C, 161D, 161E, 161G, 162, 162A, 162B, 163, 163A, 163C, 164, 164A, 174, 175, ainsi que la cour intérieure près de la serre.

Secrétaire général
M. Michel Houde

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-7 RÉSOLUTION 2009-CC-135

**Projet de règlement sur le code
d'éthique et de déontologie des
commissaires.**

CONSIDÉRANT l'obligation pour la commission scolaire d'intégrer au code d'éthique et de déontologie l'embauche d'un commissaire à l'éthique selon d'article 175.1 de la L.I.P.;

CONSIDÉRANT l'obligation de produire un avis public avant l'adoption de ce règlement;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcell de mandater le secrétariat général de procéder aux avis public du projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des commissaires ci-joint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-8 RÉSOLUTION 2009-CC-136

**Nomination du comité de sélection
pour le poste de commissaire à
l'éthique.**

CONSIDÉRANT l'obligation pour la commission scolaire d'embaucher un commissaire à l'éthique selon l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de procéder en collaboration avec la commission scolaire des Draveurs et la commission scolaire des Portages de l'Outaouais pour l'embauche de ce commissaire;

CONSIDÉRANT que les 3 commissions scolaires doivent être représentées au comité de sélection;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-136) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de nommer la présidente madame Diane Nault comme représentante de la commission scolaire au comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-137

**Nomination du comité de sélection pour le
poste de commissaire à l'éthique.**

CONSIDÉRANT l'obligation pour la commission scolaire d'embaucher un commissaire à l'éthique selon l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique;

CONSIDÉRANT la volonté du conseil de procéder en collaboration avec la commission scolaire des Draveurs et la commission scolaire des Portages de l'Outaouais pour l'embauche de ce commissaire;

CONSIDÉRANT que les 3 commissions scolaires doivent être représentées au comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer la commissaire madame Guylaine Marcil comme substitut de la commission scolaire au comité de sélection.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-9 RÉSOLUTION 2009-CC-138

**Nomination d'une agente
d'administration**

CONSIDÉRANT les engagements pris par le conseil;

CONSIDÉRANT l'expérience pertinente et les capacités de la personne;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du service des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseau de nommer Mme Diane Clément à titre d'agente d'administration au service des finances. Mme Clément entrera en fonction le 3 août 2009 et sera soumise à une période probatoire d'une (1) année qui sera évaluée par le directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-10 a) RÉSOLUTION 2009-CC-139

**Nomination direction de l'établissement
Cité étudiante de la Haute-Gatineau**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 25 juin 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-139) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron de nommer M. Robert Giard à titre de directeur de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau. M. Giard entrera en fonction le 1^{er} juillet 2009 et sera soumis à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-140 **Nomination d'une directrice à l'établissement Cœur de la Gatineau**

CONSIDÉRANT la situation de l'ouverture de poste de direction à la Cité étudiante de la Haute-Gatineau;

CONSIDÉRANT la nouvelle affectation de M. Robert Giard;

CONSIDÉRANT la difficulté de doter les postes de direction d'établissement;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marise Veilleux de nommer Mme Manon Laplante Lauriault à titre de directrice de l'établissement Cœur de la Gatineau, à partir du 1^{er} juillet 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-11 Liste des besoins en enseignement

M. Houde dépose la liste et note qu'elle n'est déjà plus à jour.

D-12 Comptes-rendus

- CRT – professionnels
- Comité qualité de vie

Les comptes-rendus sont déposés.

D-13 RÉSOLUTION 2009-CC-1141 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point D-13 (Cour d'appel) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-142 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-14 RÉSOLUTION 2009-CC-143 Nomination direction du service des ressources financières.

CONSIDÉRANT l'impossibilité de combler le poste à la direction du service des ressources administratives;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 25 juin 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-143) suite

CONSIDÉRANT le changement à la structure administrative;

CONSIDÉRANT la politique de dotation de la commission scolaire;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de nommer Mme Manon Riel à titre de directrice du service des ressources financières et ce, à compter du 1^{er} juillet 2009. Mme Riel sera en probation pour une période de six mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E- AUTRES :

E-1 **Questions des commissaires**

M. Rondeau répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin, relativement à l'état d'avancement du projet de téléphonie IP. M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, au sujet des feuilles de casier.

E-2 **Mention spéciale**

La commissaire madame Annette Dumouchel rend hommage à M. Beaudin, dont c'est la dernière participation à une séance du conseil des commissaires, étant donné qu'il prend sa retraite d'ici quelques jours. Elle lui souhaite une bonne retraite. La commissaire madame Guylaine Marcil souligne que M. Beaudin avait également beaucoup aidé le comité piscine du Pontiac. Le commissaire monsieur Daniel Moreau, enfin, note que M. Beaudin a joué un rôle utile dans la transition entre les anciennes commissions scolaires et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

M. Beaudin remercie les personnes présentes de leur collaboration au fil des années.

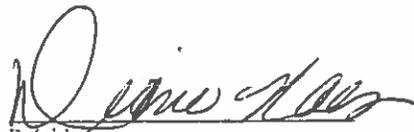
E-3 **RÉ SOLUTION 2009-CC-144** **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 26 août 2009, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 26 août 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 26 août 2009, à 19 h, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Madeleine Aumond, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle, Rachel Cadieux et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Éric Éthier, Bernard Caron et Charles Langevin, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : monsieur Jacques Masseur

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des ressources technologiques, organisation et transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes, notamment aux nouveaux gestionnaires des services administratifs.

RÉSOLUTION 2009-CC-145 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- Ouverture de la séance
- 1- Ordre du jour
- a) **Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-06-25**
- b) **Suivis**
- 3- Parole au public
- 4- Correspondance



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-145) suite

- 5- Liste des comités 2009-2010
 - 6- Priorités 2009-2010, au niveau des gestionnaires
 - 7- Laboratoire rural en récréotourisme
 - 8- Bilan du plan d'action 2008-2009
 - 9- Projet d'entente pour Denholm
 - 10- Lac-à-l'épaule de novembre 2009
 - 11- Rapport d'informations de la présidente
 - 12- Rapport d'informations du directeur général
 - 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion du 16 juin 2009
 - b) Table Éducation Outaouais du 19 juin 2009
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES, jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Taux de réussite – épreuves juin 2008
 - 2- Comité consultatif des services aux ehdaa – recrutement de parents
 - 3- Persévérance scolaire
 - 4- Dépôt des comptes rendus :
 - a) Comité consultatif ehdaa – parents : 10 juin 2009
 - b) Comité paritaire ehdaa-CSHBO : 10 juin 2009
 - 5- Projets PPO, phases 1-2-3
- C) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Technologies
 - a) État des travaux, téléphonie IP
 - 2- Transport scolaire
 - a) Contrat transport par berline
 - b) Allocations aux parents
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 1- Registre des chèques
 - 2- Échéancier pour préparation des états financiers 2008-2009
 - 3- Changement de signataires des effets bancaires pour les établissements – CÉHG et Cœur de la Gatineau
 - 4- Taxes scolaires
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 1- Radon
 - 2- Avancement des travaux été 2009
 - 3- Liste des demandes pour les mesures «Maintien des bâtiments» et «Résorption du déficit d'entretien» 2009-2010
 - 4- Conciergerie Cayamant
 - 5- Comité d'évaluation pour l'économie d'énergie
- F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Démission
 - 2- Plan d'effectifs – adaptation scolaire 2009-2010



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-145) suite

- 3- Le point sur le recrutement
- 4- Accueil du nouveau personnel
- 5- Soirée du personnel
- 6- Comités du conseil
- 7- Nomination directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation scolaire et du transport scolaire
- 8- Nomination direction adjointe Cité étudiante
- 9- Nomination agente d'administration au transport scolaire et organisation scolaire
- 10- Nomination du coordonnateur du service des ressources matérielles
- 11- Compte-rendu :
 - a) CRT-soutien

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-146

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 25 juin
2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du jeudi 25 juin 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec quelques corrections. Ainsi, à la page 415, la commissaire madame Madeleine Aumond a signalé qu'elle avait motivé son absence. À la page 417, il faut remplacer le nom de Mme Stéphanie Vallée par celui de Mme Charlotte L'Écuyer. À la page 418, la présidente madame Diane Nault note qu'il ne s'agit pas du lac-à-l'épaule qui doit avoir lieu le 22 octobre mais une formation sur la loi 88. À la page 419, pour la résolution 2009-CC-107, il faut lire «(...) la commission scolaire verse, au directeur général, le boni forfaitaire (...)», au lieu de «(...) la commission scolaire entérine le versement, au directeur général, du boni forfaitaire (...)». À la page 448, c'était le commissaire monsieur Daniel Moreau qui avait souligné le rôle joué par M. Jean-Claude Beaudin dans la transition entre les anciennes commissions scolaires et la CSHBO.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain souligne que les suivis ont été faits au niveau de l'entente relative à Denholm (A-6). Il mentionne aussi que des conférences de presse auront lieu prochainement pour annoncer l'obtention d'une aide financière pour la formation de récréotourisme, par le programme des laboratoires ruraux, et l'inauguration du centre multiservices de formation professionnelle à Campbell's Bay. Les dates de ces deux événements ne sont pas encore fixées.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

La présidente madame Diane Nault indique que le lac-à-l'épaule annuel des commissaires aura finalement lieu le 28 novembre, au lieu du 21 (A-12). De plus, la CSHBO était représentée au tournoi de golf des Lions, au bénéfice de l'achat de bracelets Médic-Alert, et cette participation a été très favorablement accueillie (A-12).

Mme Riel fait un suivi au niveau d'une vérification faite relativement à un fournisseur de Gracefield.

M. Houde précise que les autres membres du comité de sélection pour le poste de commissaire à l'éthique sont M. François Jetté (directeur général de la Commission scolaire des Draveurs) et Mme Sophie Ouellet (secrétaire générale de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais). La date de la première rencontre n'a pas encore été déterminée.

A-3 Parole au public

Mme Lise Côté, représentante du Syndicat du personnel enseignant des Hautes-Rivières, souligne que, dorénavant, elle assistera régulièrement aux séances du conseil des commissaires.

A-4 Correspondance

M. Pétrin répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement à la pièce de correspondance cc-1 (radon).

Au sujet de la pièce cc-4 (déficit accumulé), Mme Riel et M. Sylvain répondent aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Daniel Moreau.

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, concernant la pièce cc-9 (laboratoire rural), et du commissaire monsieur Éric Éthier, relativement à la pièce cc-16 (annexion de territoire).

M. Leblanc répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, au niveau de la pièce cc-10 (transport scolaire).

A-5 Liste des comités 2009-2010

Le sujet sera traité au point F-6.

A-6 Priorités 2009-2010, au niveau des gestionnaires

M. Sylvain présente les priorités 2009-2010. Il souligne que deux éléments majeurs de ces priorités (l'avènement de la gestion axée sur les résultats et l'importance accordée à la réussite scolaire, notamment au niveau de la convention de partenariat et de la convention de gestion) ont été communiqués aux directions d'établissement lors de la première rencontre du comité consultatif de gestion, le mardi 18 août;

(Les commissaires messieurs Jacques Pilon et Damien Lafrenière se joignent à la rencontre à 19 h 20.)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

A-7 RÉSOLUTION 2009-CC-147 Laboratoire rural en récréotourisme

CONSIDÉRANT l'évolution positive du projet de laboratoire rural ;

CONSIDÉRANT le protocole d'entente entre le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais ;

CONSIDÉRANT la demande du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'autoriser le directeur général, M. Harold Sylvain, à signer les formulaires relatifs à notre projet de laboratoire rural.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Sylvain précise que la formation officielle du comité des gestionnaires aura lieu le 2 septembre. Aussi, il y aura une conférence de presse pour annoncer l'octroi de l'aide financière, à une date qui reste à déterminer.

M. Sylvain répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et messieurs Charles Langevin et Daniel Moreau, relativement à la situation financière de la Corporation de gestion de la forêt de l'Aigle.

A-8 Bilan du plan d'action 2008-2009

M. Sylvain présente le document et répond aux questions des commissaires madame Janique Lachapelle (formation continue du personnel) et monsieur Bernard Caron (*Smårthoards*).

A-9 RÉSOLUTION 2009-CC-148 Projet d'entente pour Denholm

CONSIDÉRANT les démarches effectuées sur ce dossier depuis l'hiver 2009 ;

CONSIDÉRANT la demande des parents de Denholm à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport ;

CONSIDÉRANT le résultat des rencontres du comité de travail ;

CONSIDÉRANT la prise de position de la Commission scolaire des Drapeurs ;

CONSIDÉRANT les délais du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport à rendre une réponse aux parents de Denholm ;

CONSIDÉRANT le désir légitime des parents de Denholm de connaître l'endroit de fréquentation de leurs enfants pour l'année scolaire 2009-2010 ;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-148) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'entériner une entente de scolarisation avec la Commission scolaire des Draveurs pour l'année scolaire 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-10 Lac-à-l'épaule de novembre 2009

La présidente madame Diane Nault rappelle que la date a été changée pour le 28 novembre. L'activité aura lieu à Gracefield, de 9 h à 16 h. Après discussion, les commissaires s'entendent pour deux thèmes de discussion : maintien des petites écoles et persévérance scolaire.

A-11 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault n'a rien de particulier à signaler pour l'instant.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

RÉSOLUTION 2009-CC-149 **Huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter d'un point en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-150 **Levée du huis-clos**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Sylvain aborde deux points.

D'abord, une section spéciale, sur la pandémie, a été mise en place sur le site Internet de la commission scolaire. On y trouve beaucoup d'informations pertinentes. La commissaire madame Guylaine Marcil expose une problématique particulière, liée à la difficulté de retourner à la maison les enfants malades. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière suggère de demander à la Fédération des commissions scolaires de monter une campagne de sensibilisation à ce sujet. Le commissaire monsieur Daniel Morceau note que le ministère de la Santé et des Services sociaux a un plan assez complet pour affronter la situation et que les médias en parlent abondamment.

M. Sylvain explique qu'il a répondu à une lettre de la députée Mme Charlotte L'Écuyer au sujet du projet de piscine dans le Pontiac. La commissaire madame Guylaine Marcil donne des éclaircissements sur le contexte.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

A-13 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion du 16 juin 2009

Le compte rendu est déposé.

b) Table Éducation Outaouais du 19 juin 2009

Dépôt.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Taux de réussite – épreuves juin 2008

M. Rondeau présente le document et ajoute qu'en septembre, il déposera des données précisant les taux de réussite aux cours, par opposition à ceux relatifs aux épreuves ministérielles de fin d'année.

B-2 Comité consultatif des services aux ehdaa – recrutement de parents

M. Rondeau présente la lettre qui sera envoyée aux parents concernés et mentionne que les directions prendront contact avec eux une semaine plus tôt. La commissaire madame Guylaine Marcié suggère de tenir des rencontres à distance, pour faciliter la participation des parents. La présidente madame Diane Nault propose aussi de combiner, lorsque possible, les rencontres avec celles du comité de parents.

B-3 Persévérance scolaire

M. Rondeau fait le point sur ce qui se passe dans ce dossier, notamment en ce qui a trait au comité de pilotage. Il souligne que le plan d'action local et le plan d'action régional sont disponibles et que le plan d'action provincial est en cours de préparation.

B-4 Dépôt des comptes rendus :

- a) Comité consultatif ehdaa-parents : 10 juin 2009
- b) Comité paritaire ehdaa – CSHBO : 10 juin 2009

Dépôt.

B-5 RÉSOLUTION 2009-CC-151

**Achat regroupé pour le programme
« Projet personnel d'orientation
(PPO) », phases 1, 2, 3**

CONSIDÉRANT la nécessité pour la commission scolaire d'acheter du matériel pour le programme « Projet personnel d'orientation (PPO), pour les phases 1, 2, 3 »;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-151) suite

CONSIDÉRANT l'offre de la Fédération des commissions scolaires du Québec de procéder à un achat regroupé provincial;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de mandater la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) pour qu'elle procède en son nom dans l'appel d'offres regroupé provincial concernant le matériel nécessaire dans le cadre du programme « Projet personnel d'orientation (PPO) », phase 1, 2, 3 G09-10-147.

La commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais s'engage également à respecter le contrat-cadre liant la FCSQ et le(s) fournisseur(s) retenu(s). En conséquence, elle ne peut décider d'opter pour un autre (d'autres) fournisseur(s) ou de négocier des prix séparés pour elle-même.

De plus, elle s'engage à défrayer les coûts reliés à la gestion de l'appel d'offres et des contrats assumés par la FCSQ au montant de 5 % du total des achats convenus avant taxes.

Le directeur général est mandaté à signer tout document relatif auprès de la FCSQ afin de permettre l'achat du matériel nécessaire pour notre commission scolaire et d'en assurer le suivi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, DE L'ORGANISATION SCOLAIRE ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 Technologies

a) État des travaux – téléphonie IP

M. Leblanc explique que la première phase de mise en place portera sur le centre administratif et les trois écoles secondaires (plus les CFP), avec une mise en service le 23 octobre. Ce sera ensuite le tour des autres bâtiments. Il répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin.

C-2 Transport scolaire

a) RÉSOLUTION 2009-CC-152 **Transport par berlines pour l'année scolaire 2009-2010**

CONSIDÉRANT les besoins spécifiques du transport scolaire;

CONSIDÉRANT la durée des circuits d'autobus, la nature des chemins, les horaires des écoles, la localisation et les besoins de certains élèves;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de renouveler les contrats de transport par berlines pour l'année 2009-2010 (voir liste en annexe) pour un (1) an, avec une indexation de 2,37 % pour un maximum de 180 jours de transport.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-152) suite

Numéro du contrat	Numéro du véhicule	Transporteur	Montant de départ par jour	Coût/km
9	135-1 135-2 135-3	Transport Bernard Lacroix inc.	18,03 \$ 18,03 \$ 18,03 \$	1,11 \$
100	100-1 100-2	Transport A. Heafey inc.	18,03 \$ 18,03 \$	1,11 \$
507	10	Autobus Lasalle l'ide	54,08 \$ + 22,00 \$	1,11 \$
116	116	Diane Charron	52,93 \$	1,08 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-153 Allocation aux parents pour l'année scolaire 2009-2010

CONSIDÉRANT les besoins particuliers de certains élèves;

CONSIDÉRANT que les élèves demeurent à l'extérieur des circuits des autobus;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion d'autoriser le versement d'allocations aux parents pour l'année scolaire 2009-2010 selon la liste annexée.

NOM ET PRÉNOM	ALLOCATION	RAISON
Joseph Lacroix	1 000 \$ / année	Élève hors circuit
Chantal Martin	1 000 \$ / année	Embarquement dangereux
Thérèse Dubeau	500 \$ / année	Cas particulier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-154 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué la commissaire Madame Guylaine Marcil;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 juin au 11 août 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

D-2 Échéancier pour la préparation des états financiers 2008-2009

Mme Riel donne des explications sur l'échéancier. M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin, au sujet de l'ajout d'une ressource.

D-3 RÉSOLUTION 2009-CC-155 Changement des signataires des effets bancaires - établissements

CONSIDÉRANT le changement de personnel;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle d'autoriser les changements des signataires des effets bancaires et que les personnes suivantes soient autorisées à signer les chèques et les effets bancaires pour leur établissement pour et au nom de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Deux signatures sont obligatoires parmi les personnes autorisées.

ETABLISSEMENT	SIGNATAIRES
Cité étudiante de la Haute-Gatineau	Robert Giard Johanne Baker Suzanne Gagnon
Cœur-de-la-Gatineau	Manon Lauriault Michael Mercier Nathalie-Frances Roger Nathalie Lacroix Chantal Fortin

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-4 Taxes scolaires

Mme Riel avise les commissaires que les comptes ont été mis à la poste au début d'août et que le service est présentement en période de perception. Elle répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron, au sujet de l'étalement de la hausse des taxes sur trois ans.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

E-1 Radon

M. Pétrin mentionne qu'une rencontre a eu lieu à Kazabazua mercredi dernier, à ce sujet, avec les représentants du ministère de la Santé et des Services sociaux et de la Santé publique. La CSHBO a été ciblée pour un échantillonnage de radon au niveau des écoles primaires. Des dosimètres seront donc installés en janvier 2010 et ils seront retirés en mars pour être analysés. M. Pétrin répond aux questions des commissaires mesdames Janique Lachapelle et Denise Miron Marion.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 26 août 2009

E-2 Avancement des travaux – été 2009

M. Pétrin présente le document. La commissaire madame Chantal Tremblay pose des questions au sujet de matériaux laissés près de l'école Reine-Perreault et M. Pétrin ira recueillir des informations là-dessus.

E-3 Liste des demandes pour les mesures «Maintien des bâtiments» et «Résorption du déficit d'entretien» 2009-2010

M. Pétrin présente le document et prend note de l'importance de rénover les salles de bain de l'école de Gracefield, tel que souligné par le commissaire monsieur Damien Lafrenière.

E-4 RÉSOLUTION 2009-CC-156 Changement de prestataire de services -contrat d'entretien ménager (2008-2012) - école Ste-Thérèse, Cayamant

CONSIDÉRANT que la résolution 2008-CC-057 octroyant le contrat à Madame Line Boileau;

CONSIDÉRANT que Madame Line Boileau a remis sa démission pour le service d'entretien ménager;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Harold Sylvain d'offrir le contrat à Monsieur Denis Charbonneau, 2e prestataire de services lors de l'ouverture des soumissions du 18 avril 2008;

CONSIDÉRANT que Monsieur Denis Charbonneau a accepté le contrat en date du 11 août 2009;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Bernard Caron et résolu de scinder la résolution 2008-CC-057 d'octroyer le contrat à Monsieur Denis Charbonneau pour l'année scolaires 2009-2010 avec la possibilité de renouveler pour les années 2010-2011, 2011-2012.

De plus, il est résolu que la présidente, Madame Diane Nault, et le directeur général, Monsieur Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.

Ouverture des soumissions du 18 avril 2008

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNE (TAXES INCLUSES)
Line Boileau	13 600,00\$
Denis Charbonneau/Suzie Ethier	15 238,13\$
Entreprises Crêtes enr.	17 114,10\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-113 suite)

E-5 RÉSOLUTION 2009-CC-157 Comité d'évaluation pour l'économie d'énergie

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer le commissaire monsieur Charles Langevin au comité d'évaluation mis sur pied pour choisir des firmes spécialisées en économie d'énergie.

Les autres membres du comité sont M. Harold Sylvain, directeur général, M. Charles Pétrin, directeur du service des ressources matérielles, Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières, et M. Roméo Lajoie, consultant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-158 Prolongement de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRETARIAT GÉNÉRAL

F-1 RÉSOLUTION 2009-CC-159 Démissions

CONSIDÉRANT les lettres de démission déposées à la direction des ressources humaines:

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de prendre acte de la démission des personnes suivantes :

NOMS	FONCTION
Annie Chayer	Enseignante, Ste-Croix
Sandra-Ann Rodgers	Secrétaire de gestion
Richard Germain	Enseignant, CÉHG

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 Plan d'effectifs – adaptation scolaire 2009-2010

M. Houde dépose le document et répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay.

F-3 Le point sur le recrutement

M. Houde dresse un bilan de la situation du recrutement et souligne que nous avons présentement moins de personnel non légalement qualifié, comparativement à l'an dernier. Il manque encore un enseignant ou enseignante en sciences à Sieur-de-Coulonge, mais le dossier pourrait être solutionné dès demain. À la CÉHG, il y a des fins de postes à régler. Il répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, au sujet des orthophonistes.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 26 août 2009

D-4 Accueil du nouveau personnel

L'activité aura lieu le 29 septembre, à Maniwaki, et le 30 septembre, à Fort-Coulonge.

F-5 La soirée du personnel

Cela aura lieu le 8 février, après la tenue du colloque Pédag-O-Bois.

F-6 RÉSOLUTION 2009-CC-160 Formation des comités

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire:

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit donc prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition des immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que le conseil des commissaires mandate les comités suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

LES COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2009-2010

Comité de l'administration générale

Diane Nault
Bernard Caron
Jacques Masseau
Daniel Moreau
Chantal Tremblay
Rachel Cadieux
Denise Miron Marion
Harold Sylvain (*directeur général*)

Comité des ressources éducatives

Janique Lachapelle
Damien Lafrenière
Guylaine Marcil
Diane Nault
Annette Dumouchel
Marise Veilleux
Stéphane Rondeau (*directeur*)

Comité des ressources humaines
et secrétariat général

Diane Nault
Annette Dumouchel
Jacques Pilon
Charles Langevin
Madeleine Aumond
Michel Houde (*dir. et sec. gén.*)

Comité des ressources financières

Éric Éthier
Charles Langevin
Denise Miron Marion
Jacques Pilon
Diane Nault
Chantal Tremblay
Annette Dumouchel
Daniel Moreau
Manon Riel (*directrice*)



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-160) suite

Numéro de résolution
ou annotation

Comité consultatif du transport

Diane Nault
Damien Lafrenière
Rachel Cadieux
Éric Éthier
Marielle Roy (comité de parents)
Jacques Masseau
Harold Sylvain (directeur général)

Comité sur les demandes de révision
(protection de l'élève)

Diane Nault
Chantal Tremblay
Denise Miron Marion
Rachel Cadieux
Janique Lachapelle
Marise Veilleux
Damien Lafrenière
Commissaire du quartier concerné
Harold Sylvain (directeur général)

Comité des ressources matérielles

Eric Éthier
Diane Nault
Marielle Roy
Charles Langevin
Jacques Pilon
Charles Pétrin (coordonnateur)

Comité d'évaluation du directeur général

Diane Nault
Daniel Moreau
Bernard Caron
Guylaine Marcil
Denise Miron Marion

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-7 RÉSOLUTION 2009-CC-161

**Nomination du directeur du service des
ressources technologiques, de
l'organisation et du transport scolaire**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-109;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marcil de nommer monsieur Richard Leblanc à titre directeur du service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire. Monsieur Leblanc sera soumis à une période probatoire de six (6) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-8 RÉSOLUTION 2009-CC-162

**Nomination d'une directrice adjointe à la
CEHG**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-109;



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 26 août 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-162) suite

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy de nommer madame Sonia St-Louis à titre de directrice adjointe à l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau. Madame St-Louis sera soumise à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-9 RÉSOLUTION 2009-CC-163

**Nomination d'une agente
d'administration au service des
ressources technologiques, de
l'organisation et du transport
scolaire**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT les démarches en 2007-2008 pour la banque de la relève;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-109;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel de nommer madame Suzie Lafrenière à titre d'agente d'administration au service des ressources technologiques, de l'organisation et du transport scolaire. Madame Lafrenière sera soumise à une période probatoire d'une (1) année.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-10 RÉSOLUTION 2009-CC-164

**Nomination d'un coordonnateur au
service des ressources matérielles**

CONSIDÉRANT la politique de dotation en personnel;

CONSIDÉRANT la politique locale de gestion des gestionnaires;

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-109;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion de nommer monsieur Charles Pétrin à titre de coordonnateur des ressources matériel. Monsieur Pétrin sera soumis à une période probatoire de six (6) mois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**F-11 Compte-rendu
a) CRT-soutien**

Le compte rendu est déposé.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 juin 2009

G- AUTRES :

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière signale qu'à l'école d'Otter-Lake, il y a une problématique liée à des franges d'adolescents dans la cour d'école. M. Sylvain fera un suivi à savoir s'il est possible d'installer des caméras. Il enverra aussi une lettre de sensibilisation à la municipalité et offrira notre coopération.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière mentionne aussi un problème de chaleur et de climatisation insuffisante à l'école de Lac-Ste-Marie. M. Pétrin fera des vérifications.

Le commissaire monsieur Charles Langevin souligne que le projet Recyc-Clone est toujours en marche. Présentement, il y a une opération d'emballage de livres à la Cité étudiante.

La commissaire madame Guylaine Marcil a reçu de bons commentaires relativement au service de cafétéria à Sieur-de-Coulonge, tant au niveau des prix que de la qualité.

Le commissaire monsieur Daniel Moreau trouve déplorable que la commission scolaire perde des employés et employées de soutien de qualité et suggère de faciliter leurs efforts de perfectionnement.

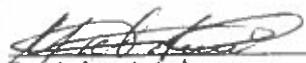
MM. Rondeau et Sylvain ne peuvent confirmer une information entendue par la commissaire madame Chantal Tremblay, à l'effet que des élèves de Low s'en viendraient à Gracefield.

G-2 RÉSOLUTION 2009-CC-165 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 30 septembre 2009, à Fort-Coulonge


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 septembre 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 30 septembre 2009, à 19 h, au 250 du chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Madeleine Aumond, Guylaine Marciel, Chantal Tremblay, Denise Miron Marion, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Jacques Pilon, Jacques Masseau, Damien Lafrenière et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : madame Rachel Cadieux et messieurs Daniel Moreau, Éric Éthier et Charles Langevin, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-166 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-08-26
b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 septembre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-166) suite

- 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Sondage sur les thèmes du colloque de mai 2010
 - 6- Conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais
 - 7- Horaire et contenu de la journée du 28 novembre 2009
 - 8- Gestion des plaintes 2008-2009 (huis-clos)
 - 9- Inscription à la formation du 22 octobre 2009
 - 10- Mesures préventives grippe A(H1N1)
 - 11- Rapport d'informations de la présidente
 - 12- Rapport d'informations du directeur général
 - 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 août 2009
 - b) Table Éducation Outaouais, compte-rendu des activités du 4 septembre 2009, lac à l'épaule, août 2009
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Progression des apprentissages au primaire
 - 2- Programme « Alternance Travail-études » 2^e cycle du secondaire : résolution d'appui à la C.S. des Phares
 - 3- Comité consultatif des services aux ehdaa – recrutement de parents
 - 4- Plan persévérance MELS - « L'école, j'y tiens! »
 - 5- Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSEO)
 - 6- Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSEO)
 - 7- Fluctuation de la clientèle - information
- C) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- État des travaux, téléphonie IP
 - 2- Rentrée du transport scolaire
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 1- Registre des chèques
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 1- Lait-école 2009-2010
- F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Résolution sur le règlement du code d'éthique et de déontologie des commissaires
 - 2- Dotation
 - 3- Retrait préventif
 - 4- Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés
 - 5- Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés
 - 6- Liste des demandes de congé sans traitement
 - 7- Formation des comités du conseil (huis-clos)



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 septembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-166) suite

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-167

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 26 août
2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire Chantal Tremblay que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée de mercredi 20 mai 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé avec deux modifications. D'abord, à la page 458, il faut changer le mot 'préparati9on' par le mot 'préparation'. Ensuite, à la page 459, il faut remplacer le mot 'résopition' par le mot 'résorption'.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Houde note, concernant le point F-4 (accueil du nouveau personnel), à la page 461, que l'activité du 29 septembre, à Maniwaki, a été annulée et reportée à une date encore indéterminée. Celle du 30 septembre, par contre a eu lieu, d'ailleurs tout juste avant la présente séance du conseil de commissaires.

M. Sylvain souligne, au point A-2-b, à la page 451, qu'une conférence de presse devait avoir lieu le 25 septembre, pour annoncer l'aide financière du programme des laboratoires ruraux au bénéfice du projet de formation en ébénisterie, mais qu'elle a été annulée et reportée. Une conférence de presse au sujet de l'ouverture du centre de formation multiservices de Campbell's Bay est prévue le 26 octobre.

Au point A-12, à la page 454, M. Sylvain signale que les démarches se poursuivent dans le dossier de la pandémie.

Au point B-1, à la page 455, M. Rondeau mentionne que les données sur les taux de réussite aux cours ne pourront être déposées ce soir, mais le seront à la prochaine séance.

Au point B-2, à la page 455, M. Sylvain note qu'un effort a été fait pour tenir des rencontres du comité de parents aux mêmes dates que le comité consultatif des services aux ehdda. Au moins deux dates de rencontres sont communes aux deux organismes.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 septembre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

Au point G-1, à la page 464, M. Sylvain souligne qu'une lettre a été envoyée à la Sûreté du Québec du Pontiac, ainsi qu'à la municipalité, pour les informer de nos démarches relativement au dossier des frasques d'ados près de l'école. En ce qui concerne la possibilité d'installer une caméra dans la cour d'école, M. Leblanc a entamé une démarche pour analyser cette possibilité. En réponse à une question du commissaire monsieur Damien Lafrenière, relativement à l'école de Lac-Sainte-Marie M. Pétrin note qu'il n'est pas dans les prévisions du service, présentement, d'installer des climatiseurs dans toutes les écoles de la commission scolaire. Enfin, M. Sylvain a fait une vérification concernant une rumeur voulant que des élèves de Low allaient sous peu fréquenter l'école de Gracefield et a invalidé cette information.

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-4 Correspondance

Suite à une question de la commissaire madame Chantal Tremblay, relativement à la pièce de correspondance cc-9. La présidente madame Diane Nault demande si l'ensemble des commissaires souhaitent que l'avis de recours ne soit plus inclus dans la correspondance relative aux demandes d'accès à l'information. La majorité des commissaires disent préférer avoir un document complet, incluant les annexes.

Au niveau de la pièce cc-3 (candidature de la commissaire madame Madeleine Aumond au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais, la présidente madame Diane Nault mentionne qu'elle n'a reçu aucune lettre du collègue. M. Houde répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement à la pièce cc-6 (élections scolaires).

A-5 Sondage sur les thèmes du colloque de mai 2010

La présidente madame Diane Nault invite les commissaires à lui remettre leurs réponses au sondage en fin de soirée.

A-6 Conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais

La présidente madame Diane Nault souligne que la commissaire madame Madeleine Aumond a été proposée au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais.

A-7 Horaire et contenu de la journée du 28 novembre 2009

La présidente madame Diane Nault présente le document. À une question de la commissaire madame Madeleine Aumond, M. Sylvain précise que la présentation sur le maintien des petites écoles aura un caractère beaucoup plus concret que celle de l'an dernier, portant sur le cadre théorique de ce dossier.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 septembre 2009

A-8 RÉSOLUTION 2009-CC-168 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point A-8 (Gestion des plaintes 2008-2009) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-169 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Inscription à la formation du 22 octobre 2009

La présidente madame Diane Nault invite les commissaires à remettre leurs fiches d'inscription.

A-10 Mesures préventives, grippe A(H1N1)

M. Sylvain présente les douze mesures préventives mentionnées dans une note de service aux membres du personnel. La commissaire madame Guylaine Maril précise que la vaccination va débuter le 23 novembre et se faire selon les diverses catégories de clientèles à risque.

RÉSOLUTION 2009-CC-170 Vaccination

CONSIDÉRANT l'importance des mesures préventives envisagées dans le dossier de la pandémie appréhendée de fièvre A(H1N1);

CONSIDÉRANT l'importance de protéger adéquatement nos élèves par le biais d'une vaccination menée efficacement;

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport n'a pas encore choisi la formule qui sera utilisée pour cette vaccination;

CONSIDÉRANT qu'au moins deux formules sont présentement envisagées, soit la vaccination des élèves sur place, dans les écoles et les centres, et la vaccination des élèves dans un lieu central («centre de distribution») où seraient acheminées les doses de vaccin et où les parents seraient invités à amener leurs enfants;

CONSIDÉRANT que la formule de vaccination des élèves dans les écoles et les centres promet d'être plus directe et plus efficace, tout en assurant un taux de couverture plus élevé;

CONSIDÉRANT qu'une telle formule accroîtrait l'efficacité et les chances de réussite des mesures préventives mises de l'avant pour combattre la pandémie appréhendée;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 septembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-170) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière :

- 1) de recommander au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport d'adopter la formule de la vaccination des élèves dans les écoles et les centres, par opposition à la formule de l'envoi du vaccin dans un centre de distribution en vue d'une vaccination en masse;
- 2) d'envoyer copie de la présente résolution au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, à la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) et aux autres commissions scolaires québécoises;
- 3) de demander l'appui de la FCSQ et des autres commissions scolaires dans ce dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente son rapport et ajoute qu'un tournoi de golf au bénéfice de Centraide aura lieu au Club de golf Algonquin, de Messines, le 7 octobre prochain. La commission scolaire achètera quatre billets pour le souper, pour la présidente madame Diane Nault, la commissaire madame Madeleine Aumond, le directeur général M. Sylvain et une quatrième personne, possiblement le commissaire monsieur Charles Langevin.

La présidente madame Diane Nault dépose une lettre de démission signée par la commissaire madame Rachel Cadieux et datée du 30 septembre 2009. Cette démission implique la tenue d'une élection partielle et le processus menant au scrutin sera mis en branle. Il est suggéré de faire parvenir une carte et un bouquet à Mme Cadieux. Les commissaires sont invités à faire parvenir un mot à la présidente madame Diane Nault, pour inclusion dans cette carte.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain présente un document spécifiant les buts de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans divers dossiers. Il souligne aussi l'importance du changement de paradigme découlant du passage de la gestion axée sur les moyens à la gestion axée sur les résultats.

A-13 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 18 août 2009

Le compte rendu est déposé. M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, au niveau du point 3900 (tournée des établissements) et du point 3916 (grille-matière). M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond concernant le point 3909 (SIAA) et du point 3904 (attestation en récréotourisme).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 septembre 2009

**b) Table Éducation Outaouais, compte-rendu des activités du
septembre 2009, lac-à-l'épaulé, août 2009**

Le compte-rendu est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Progression des apprentissages au primaire

M. Rondeau présente le document portant sur ce programme qui donne de balises plus claires aux enseignants et enseignantes.

**B-2 RÉSOLUTION 2009-CC-171 Programme « Alternance travail
études » au 2^e cycle du secondaire
résolution d'appui à la C.S. de
Phares**

CONSIDÉRANT la possibilité de mettre en place un projet pédagogique particulier préparant un groupe d'élèves âgés d'au moins 15 ans à la formation professionnelle, dans un cadre d'alternance travail-études;

CONSIDÉRANT que notre commission scolaire aimerait offrir ce programme d'alternance travail-études;

CONSIDÉRANT que les règles actuelles de financement n'accordent aucun financement pour les élèves qui sont inscrits dans ce type de parcours et qui ont des matières de 4^e secondaire à leur horaire;

CONSIDÉRANT la volonté d'optimiser une mesure qui a une incidence directe sur la persévérance scolaire et le taux de diplomation;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond :

- d'appuyer la Commission scolaire des Phares dans leur démarche afin d'obtenir du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, le financement des élèves inscrits dans un projet pédagogique particulier d'alternance Travail-études menant à la formation professionnelle, même s'ils sont inscrits à des matières de 4^e secondaire et de donner aux commissions scolaires le moyen de répondre aux projets particuliers de leurs élèves;
- de transmettre copie de cette résolution au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, ainsi qu'à l'ensemble des commissions scolaires du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-3 Comité consultatif des services aux ehdaa – recrutement de parents

M. Rondeau souligne qu'une lettre a été envoyée aux parents d'élèves ehdaa pour les inciter à se joindre au comité. La première rencontre aura lieu le 1^{er} décembre. Jusqu'à présent, plusieurs parents ont répondu et trois établissements sur cinq sont représentés au comité.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 septembre 2009

B-4 Plan persévérance MELS - «L'école, j'y tiens!»

M. Rondeau présente une synthèse des voies du plan et fait la distinction entre ce qui relève du MELS et ce qui relève de la commission scolaire.

B-5 RÉSOLUTION 2009-CC-172 Affiliation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO) pour l'année 2009-2010

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais paie une affiliation de 0,37 \$ basée sur un critère PER CAPITA de la population scolaire de la commission scolaire et ce au 30 septembre de l'année scolaire en cours. Cette affiliation symbolise la reconnaissance de la commission scolaire aux buts que poursuit l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais conformément aux lettres patentes de cette dernière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-6 RÉSOLUTION 2009-CC-173 Délégation à l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais (ARSÉO) pour l'année 2009-2010

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Denise Miron Marion que la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais mandate Monsieur René Allard à titre de délégué auprès de l'Association régionale du sport étudiant de l'Outaouais. Le mandat de cette délégation sera essentiellement en rapport avec le programme d'activités que l'Association régionale du sport étudiant a soumis à notre attention. À cet effet, Il est officiellement mandaté pour participer au processus de décision de ladite association et donner suite à la décision prise, conformément aux procédures établies dans notre commission scolaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-7 Fluctuation de la clientèle - information

M. Rondeau présente le document et souligne que celui-ci est basé sur des données date du 14 août. Le décompte officiel a eu lieu aujourd'hui. Le commissaire monsieur Damien Lafrenière souligne la hausse survenue au Cœur de la Gatineau (secondaire), alors que le commissaire monsieur Jacques Pilon attire l'attention sur le fait qu'à Chapeau, l'école anglophone attire beaucoup d'élèves francophones. La commissaire madame Guylaine Marciel note la forte baisse à Sieur-de-Coulonge.

C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 État des travaux – téléphonie IP

M. Leblanc explique qu'un délai est intervenu dans l'implantation du réseau de téléphonie IP. Le début de l'installation, prévu le 14 septembre, aura lieu le 12 octobre, avec une coupure le 11 novembre, au lieu du 20 octobre, pour les trois écoles secondaires, les deux centres de formation professionnelle et le centre administratif. Les petites écoles suivront par la suite. La date de la coupure finale restera le 22 décembre.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 30 septembre 2009

C-2 Rentrée du transport scolaire

M. Leblanc signale que la rentrée, au plan du transport scolaire, s'est bien déroulée, dans l'ensemble.

(Pause, de 21 h 20 à 21 h 25)

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-174 **Registre des chèques**

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire madame Madeleine Aumond;

CONSIDÉRANT que les observations de la commissaire vérificatrice indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le registre de chèques de la C.S.H.B.O. du 25 août au 9 septembre 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

E-1 RÉSOLUTION 2009-CC-175 **Lait-école 2009-2010**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres publiques pour la fourniture de berlingot de lait pour les écoles primaires de l'ensemble de la CSHBO.

CONSIDÉRANT que l'offre d'Agropur division Natrel est la seule soumission reçue sur les cinq (5) compagnies qui ont demandé les documents de soumission;

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur du service des ressources matérielles d'accorder la contrat à Agropur division Natrel au montant de 45 000 \$ pour la distribution de lait dans les écoles pour l'année scolaire 2009-2010.

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Janique Lachapelle et résolu d'autoriser le coordonnateur du service des ressources matérielles de procéder aux achats avec le plus bas soumissionnaire conforme en respect avec la politique d'achat de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais.

Tableau comparatif

Soumissionnaires	Prix pour berlingot de 250 ml.		
	Haute-Gatineau	Cœur de la Gatineau	Pontiac
Agropur division Natrel	0,375 \$	0,375 \$	0,375 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 30 septembre 2009

F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

F-1 RÉSOLUTION 2009-CC-176 Règlement sur le code d'éthique et de déontologie des commissaires

CONSIDÉRANT l'obligation pour la commission scolaire de se doter d'un code d'éthique et de déontologie conforme à l'article 175.1 de la L.I.P.;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines et du secrétariat général :

CONSIDÉRANT qu'aucune modification n'a été demandée lors de l'avis public;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Guylaine Marceil d'adopter le projet de règlement relatif au code d'éthique et de déontologie des commissaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-2 Dotation

M. Houde explique que le service des ressources humaines, depuis le mois de juillet, a procédé à la dotation de 120 postes.

F-3 Retrait préventif

Selon M. Houde, les femmes enceintes sont à risque, au niveau de la grippe A(H1N1). Dans le cas de la CSHBO, cinq personnes ont été retirées préventivement pour cette raison.

F-4 Liste des suppléantes et suppléants légalement qualifiés

M. Houde dépose et présente la liste.

F-5 Liste des suppléantes et suppléants non légalement qualifiés

M. Houde dépose et présente la liste.

F-6 Liste des demandes de congé sans traitement

M. Houde présente ce rapport indiquant les congés annuels sans traitement.

F-7 RÉSOLUTION 2009-CC-177 Huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de discuter du point F-7 (Formation des comités du conseil) en huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-179 Levée du huis-clos

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault de lever le huis-clos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 30 septembre 2009

RÉSOLUTION 2009-CC-180

Prolongement de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION 2009-CC-181

Formation des comités

CONSIDÉRANT que la responsabilité du conseil des commissaires est d'administrer la commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le conseil des commissaires doit prendre des décisions sur différents dossiers soumis par les administrateurs de la commission scolaire (orientations et priorités de la commission scolaire, politiques éducatives et administratives, planification stratégique, plan de répartition de biens immeubles, répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les écoles et les centres de formation générale et professionnelle, politique de transport scolaire, etc.);

CONSIDÉRANT nos nouvelles obligations découlant du projet de loi 88;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond de scinder la résolution 2009-CC-160 et que le conseil des commissaires mandate le comité suivants afin d'analyser ces dossiers en profondeur avant l'adoption officielle par le conseil des commissaires.

LES COMITÉS DU CONSEIL DES COMMISSAIRES 2009-2010

COMITÉ DE L'ADMINISTRATION

GÉNÉRALE

Diane Nault
Bernard Caron
Jacques Masseau
Daniel Moreau
Chantal Tremblay
Denise Miron Marion
Harold Sylvain (directeur général)

COMITÉ DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

Janique Lachapelle
Damien Lafrenière
Guylaine Marcell
Diane Nault
Annette Dumouchel
Marise Veilleux
Stéphane Rondeau (directeur du service)

**COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES ET
DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

Diane Nault
Annette Dumouchel
Jacques Pilon
Charles Langevin
Madeleine Aumond
Michel Houde (directeur du service)

COMITÉ DE VÉRIFICATION

Éric Éthier
Charles Langevin
Jacques Pilon
Diane Nault
Chantal Tremblay
Annette Dumouchel
Daniel Moreau
Manon Riel (directrice du service)



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 30 septembre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-181) suite

COMITÉ CONSULTATIF DU TRANSPORT

- Diane Nault
- Damien Lafrenière
- Annette Dumouchel
- Marielle Roy (comité de parents)
- Richard Leblanc (directeur du service)*
- Harold Sylvain (directeur général)*

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE)

- Diane Nault
- Chantal Tremblay
- Denise Miron Marion
- Janique Lachapelle
- Marise Veilleux
- Damien Lafrenière
- Commissaire du quartier concerné
- Harold Sylvain (directeur général)*

COMITÉ DES RESSOURCES MATÉRIELLES

- Éric Éthier
- Diane Nault
- Jacques Masseau
- Charles Langevin
- Jacques Pilon
- Charles Pétrin (responsable du service)*

COMITÉ D'ÉVALUATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

- Diane Nault
- Jacques Masseau
- Daniel Moreau
- Bernard Caron
- Guyaine Marcil
- Denise Miron Marion

COMITÉ DE L'ORDRE DU MÉRITE SCOLAIRE

- Diane Nault
- Jacques Masseau
- Chantal Tremblay
- Janique Lachapelle

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G- AUTRES :

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Jacques Masseau note que le conseil municipal et les citoyens de Fort-Coulonge sont très satisfaits de la remise en état des écoles St-Pierre et Poupore.

La commissaire madame Marielle Roy souligne que Fort-Coulonge a été retenue pour l'émission «La petite séduction», avec la chanteuse Isabelle Boulay. La visite de l'équipe est prévue pour les 4-5-6 décembre prochain.

Concernant l'inauguration de la cour d'école de Saint-Nom-de-Marie, le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande si nous avons un règlement interdisant les tables de pique-nique en béton. M. Pétrin va faire des vérifications.

G-2 RÈ SOLUTION 2009-CC-182

Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 novembre 2009, à Gracefield


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 octobre 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 28 octobre 2009, à 19 h, au 250 d chemin de la Chute à Mansfield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel et Diane Nault et messieurs Daniel Moreau, Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Pilon, Jacques Masseau et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absences motivées : mesdames Madeleine Aumond, Guylaine Marcil Chantal Tremblay, Denise Miron Marion et Janique Lachapelle et monsieur Damien Lafrenière, de même que madame Marise Veilleux, commissaire représentant les parents (primaire)

(À noter que le commissaire monsieur Éric Éthier participait à la rencontre par le biais d'une liaison téléphonique)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-183 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2-
 - a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-09-30
 - b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 octobre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-183) suite

- 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Plan d'action 2009-2010
 - 6- Élection partielle
 - 7- Conférence de presse du 9 novembre, avant-midi
 - 8- Plan de communication 2009-2010
 - 9- Rapport d'informations de la présidente
 - 10- Rapport d'informations du directeur général
 - 11- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 15 septembre 2009
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Fluctuation de la clientèle – 30 septembre 2009 - information
 - 2- Résultats aux épreuves vs résultats / matières
 - 3- Tableau des ratios : maître/élèves
 - 4- Liste des sigles utilisés à la CSHBO
 - 5- Dépôt de compte-rendu :
 - a) Coordination pédagogique du 24 septembre 2009
 - 6- «Famille – école – communauté» - demande de reconduction de programme
- C) SERVICE DES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- État des travaux, téléphonie IP
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 1- Registre des chèques
 - 2- États financiers du 30 juin 2009
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 1- Contrat de déneigement de sablage, centre multiservice, Campbell's Bay
 - 2- Huile à chauffage 2009-2010
 - 3- Suivi des travaux
- F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Antécédents judiciaires
 - 2- Protecteur de l'élève
 - 3- Reconnaissance des commissaires
 - 4- Élections scolaires 2011
- G) AUTRES**
- 1- Questions des commissaires
 - 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 octobre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-166) suite

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-184

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 30
septembre 2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 30 septembre 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une modification : remplacer «seramis» par «sera mis» en page 470, au point A-11.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

Au point A-2 b) (taux de réussite), M. Sylvain souligne que M. Rondeau apportera des précisions.

Au point A-2 b) (conférence de presse pour le centre multiservice), la présidente madame Diane Nault note que l'activité a eu lieu et s'est très bien déroulée.

Au point A-10 (vaccination), M. Sylvain mentionne que la résolution a été envoyée dès le lendemain, comme prévu.

Au point B-3 (recrutement de parents), M. Sylvain indique que la démarche a été réalisée par M. Rondeau.

Au point F-7 (formation des comités), la présidente madame Diane Nault demande que son nom soit retiré du comité de l'ordre du mérite scolaire et du comité consultatif du transport. Le nom de la commissaire madame Marielle Roy doit aussi être enlevé de ce dernier comité.

Au point G-1 (tables de pique-nique en béton), M. Pétrin a fait des vérifications et il signale qu'il n'existe aucune contre-indication envers de telles tables.

A-3) Parole au public

Pas de question du public.

A-4) Correspondance

Pas de questions sur la correspondance.

A-5) Plan d'action 2009-2010

M. Sylvain présente le plan et répond aux questions des commissaires messieurs Charles Langevin et Daniel Moreau et madame Marielle Roy.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 octobre 2009

RÉSOLUTION 2009-CC-185

Plan d'action 2009-2010

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy que le conseil des commissaires de la CSHBO adopte le plan d'action 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-6 Élection partielle

M. Millar explique qu'un processus électoral a été lancé suite à la démission de la commissaire madame Rachel Cadieux. La période de mise en candidature va du mardi 3 au dimanche 8 novembre et, s'il y a un scrutin, il se tiendra le dimanche 13 décembre.

A-7 Conférence de presse du 9 novembre, avant-midi

M. Sylvain explique que ce qui devait être le forum sur la persévérance prendra une autre forme, celle d'une conférence de presse qui aura lieu le 9 novembre, à Gatineau, à compter de 10 h 30. La ministre Michèle Courchesne a été invitée, tout comme beaucoup d'autres personnalités du monde de l'éducation. MM. Sylvain et Rondeau y seront. La présidente madame Diane Nault ne pourra y participer, mais elle sera représentée par le commissaire monsieur Daniel Moreau ou le commissaire monsieur Éric Éthier.

A-8 Plan de communication 2009-2010

M. Millar présente le plan de communication 2009-2010.

RÉSOLUTION 2009-CC-186

Plan de communication 2009-2010

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Masseur que le conseil des commissaires de la CSHBO adopte le plan de communication 2009-2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-9 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault présente son rapport. Elle demande qu'une lettre de félicitations soit envoyée aux élèves et aux intervenants impliqués dans le projet d'album de contes à Sieur-de-Coulonge. Elle propose aussi que la commission scolaire en achète des copies pour les remettre comme prix, lors d'événements spéciaux.

La commission scolaire a acheté quatre billets pour le banquet de la faim, à Gracefield. Le commissaire monsieur Éric Éthier en demande deux et les autres vont aux commissaires messieurs Bernard Caron et Marielle Roy.

Pour la carte de remerciements envoyée à Mme Cadieux, la présidente madame Diane Nault a reçu des commentaires en retard et ils seront inclus dans une autre carte qui lui sera envoyée.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 octobre 2009

Après le lac-à-l'épaule du 28 novembre, auront lieu le souper de Noël d conseil et la soirée reconnaissance.

La présidente madame Diane Nault propose qu'un comité plénier ait lieu le 25 novembre, avant la rencontre du conseil, à compter de 17 h 30, suiv d'un souper. Le comité plénier portera sur la loi 88.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain explique que la pandémie soulève beaucoup d'inquiétudes dans la population. Il présente une lettre qui sera distribuée auprès des parents. Il répond aux questions du commissaire monsieur Bernard Caron relativement au taux d'absence.

A-13 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 15 septembre 2009

Le compte rendu est déposé.

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

B-1 Fluctuation de la clientèle – 30 septembre 2009 - information

M. Rondeau présente le document, préparé sur la base des données du 30 septembre dernier.

B-2 Résultats aux épreuves vs résultats / matières

M. Leblanc explique ce tableau qui montre qu'il est possible d'échouer l'examen ministériel, tout en obtenant une note globale permettant de réussir la matière.

B-3 Tableau des ratios : maître/élèves

M. Rondeau explique le tableau et les changements qui y ont récemment été apportés.

B-4 Liste des sigles utilisés à la CSHBO

M. Rondeau dépose la liste. Elle sera affichée sur le site Internet de la commission scolaire et incluse dans la prochaine édition de l'agenda.

B-5 Dépôt de compte rendu

a) Coordination pédagogique du 24 septembre 2009

Le compte rendu est déposé.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 octobre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

B-6 RÉSOLUTION 2009-CC-187

**« Famille - école - communauté »,
demande de reconduction de programme**

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a participé activement au développement du programme « Famille - École - Communauté » du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), depuis les cinq (5) dernières années;

CONSIDÉRANT le dépôt du rapport d'analyse réalisé par la Fondation Chagnon par l'entremise de son programme « Québec-enfants », qui démontre la nécessité d'agir tôt afin d'assurer la réussite des élèves;

CONSIDÉRANT la volonté du MELS de soutenir et d'augmenter les programmes de même nature que « Famille - École - Communauté », dans le cadre du programme « L'école, j'y tiens »;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Jacques Pilon de demander au MELS de reconduire le programme « Famille - École - Communauté » dans les écoles de notre commission scolaire pour les prochaines années, afin de soutenir les actions déjà entreprises par les différents partenaires en vue d'augmenter la réussite et la persévérance de ses élèves.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 État des travaux - téléphonie IP

M. Leblanc fait le bilan des travaux. L'installation des appareils, dans les bâtiments ciblés par la première phase, a eu lieu la semaine dernière et la formation des personnes-piliers a eu lieu aujourd'hui. Le retard qui s'était accumulé a été repris. La coupure, pour la première phase, est toujours prévue au 11 novembre, à 11 h 45. Pour les petites écoles (deuxième phase), l'installation du matériel devrait se faire plus rapidement que prévu et la coupure sera aussi devancée.

(Pause, de 20 h 40 à 20 h 45)

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-188

Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Éric Éthier;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 octobre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-188) suite

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier que les registre de chèques de la C.S.H.B.O. du 23 septembre au 7 octobre 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-2 États financiers au 30 juin 2009

Mme Riel Explique que le dépôt des états financiers a été repoussé d'un mois à cause de nouvelles procédures.

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

E-1 RÉSOLUTION 2009-CC-189 **Contrat de déneigement et sablage 2009-2010 - Centre multiservices du Pontiac, Campbell's bay**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 25 septembre 2009 pour le déneigement et le sablage et dont l'ouverture a eu lieu le 15 octobre à 14 heures.

CONSIDÉRANT la recommandation du coordonnateur des ressources matérielles

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel d'octroyer la soumission pour le Centre multiservices du Pontiac à Campbell's Bay à Morin Sable et Gravier enr au montant de 4 627,00 \$ taxes incluses.

TABLEAU COMPARATIF

NOMS DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT SOUMISSIONNÉ TAXES INCLUSES
Clôture Dumouchel	16 931,25\$
Morin Sable et gravier enr.	4 627,25\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-2 RÉSOLUTION 2009-CC-190 **Contrat d'huile à chauffage 2009-2010**

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public du 1^{er} octobre 2009 et dont l'ouverture a eu lieu le 15 octobre à 14 heures.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 octobre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-190) suite

CONSIDÉRANT l'égalité des résultats suite à l'ouverture des soumissions pour le secteur Haute-Gatineau.

CONSIDÉRANT l'article 14 de la section IV du règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics qui prévoit *que lorsqu'il y a égalité des résultats à la suite d'un appel d'offres, que le contrat est adjugé par tirage au sort.*

CONSIDÉRANT la proposition d'un tirage au sort le 21 octobre 2009 à 8h30 au bureau 125 de la commission scolaire en la présence de Charles Pétrin, Chantal Vallières, M. Normand Michaud, représentant des Pétroles Sonics et Madame Kerry Anne Gorman, représentante des Huiles de la désert.

CONSIDÉRANT le retrait de la soumission de Madame Kerry Anne Gorman des Huiles de la désert.

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'accepter la plus basse soumission pour le secteur Pontiac et d'accepter la plus basse soumission pour le secteur Haute-Gatineau :

NOMS	SECTEUR H.-G.	SECTEUR PONTIAC
Pétrole Sonic	0,578	Territoire non couvert
Produits Pétroliers Draveurs	0,586	0,597
Huiles de la désert	Retirée 0,578	0,617
Les Huiles H.L.H.	0,593	0,607
Ultramar Ltée	0,591	0,627
Péto Pontiac	Pas soumissionné	0,627

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E-3 Suivi des travaux

M. Pétrin explique que trois projets ont été attribués le mois dernier :

- réfection des perrons d'entrée en béton, St-Pierre et Centre Pontiac, Defran (62 081,25 \$);
- réfection des trottoirs en béton, Notre-Dame-de-Grâces, Michel Lacroix Construction (41 424,85 \$);
- réfection de la toiture en bardeaux, Ste-Croix, Morin Isolation et Toiture (36 385 \$).

En ce qui concerne les projets 2008-2009 des programmes Maintien des bâtiments et Résorption du déficit d'entretien, tous les travaux sont terminés, sauf deux dossiers à finaliser, au niveau du changement des réservoirs de Gracefield et de Bois-Franc.

F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

F-1 Antécédents judiciaires

M. Houde explique que nous en sommes à la dernière étape de vérification du personnel régulier. Les commissaires ne sont pas touchés par ce processus.



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 28 octobre 2009

F-2 Protecteur de l'élève

M. Houde note que nous attendons toujours le règlement ministériel. Nous avons un partenariat avec la CSPO (et, possiblement, avec Pierre-Neveu pour l'embauche d'un protecteur. Cette embauche devrait avoir lieu avant décembre.

F-3 Reconnaissance des commissaires

M. Houde présente les changements apportés à la directive, notamment au point 5. Les nouvelles dispositions prévoient des actions à prendre lorsque les commissaires atteignent 8, 16 et 20 ans de service. La soirée de reconnaissance aura lieu le 28 novembre, avec le souper de Noël, après le lac-à-l'épaule. Cela aura lieu à l'auberge des Deux-Rives, à compter de 17 h 30. Les conjoints sont invités. Les commissaires doivent confirmer leur présence auprès de Christine Langevin.

F-4 Élections scolaires 2011

M. Houde présente le document et explique la problématique. La présidente madame Diane Nault propose de former un comité. Le commissaire monsieur Daniel Moreau suggère d'inclure cette question au comité plénier qui doit se réunir juste avant la rencontre du 25 novembre. Cette suggestion est retenue. Le comité plénier se rencontrera un peu plus tôt que prévu, soit à 17 h.

G- AUTRES :

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Bernard Caron aborde le dossier de la présence de drogues à l'école de Graceland. Il suggère d'approcher la direction de l'école pour mettre plus d'emphasis dans la résolution de cette problématique. M. Sylvain fera un suivi à ce niveau.

Le commissaire monsieur Bernard Caron exprime le souhait que les concierges profiteront de la journée pédagogique du 30 octobre pour bien nettoyer les écoles et les centres, afin de faciliter la lutte à la propagation de la grippe. M. Sylvain fera un suivi.

Le commissaire monsieur Jacques Masseau souligne, sur cette question, que la compagnie d'autobus Lasalle nettoie régulièrement tous ses véhicules à fond, justement pour combattre la pandémie.

Le commissaire madame Marielle Roy avise le conseil que des efforts sont en cours pour ranimer la Fondation de l'école Sieur-de-Coulonge. Une soirée sera d'ailleurs organisée à ce sujet.

Le commissaire monsieur Charles Langevin aimerait savoir où nous en sommes du côté des ententes conclues avec la Sûreté du Québec. M. Sylvain précise que ces ententes sont toujours suivies. Une nouvelle responsable a été nommée au poste de Maniwaki et elle sera sensibilisée à cette question.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 28 octobre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

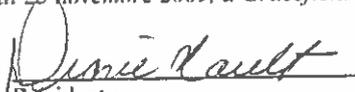
G-2 RÉ SOLUTION 2009-CC-191 **Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault que la présente session
soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 25 novembre 2009, à Gracefield


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 novembre 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le mercredi 25 novembre 2009, à 19 h, au 11 de la rue St-Eugène à Gracefield.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Marise Veilleux, Madeleine Aumond, Guylaine Marcil, Chantal Tremblay, Janique Lachapelle et Diane Nault et messieurs Daniel Moreau, Damien Lafrenière, Éric Éthier, Charles Langevin, Jacques Pilon, Jacques Masseau et Bernard Caron, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire), et madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : madame Denise Miron Marion

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain,	directeur général
M. Stéphane Rondeau,	directeur du service des ressources éducatives
M. Richard Leblanc,	directeur du service des technologies, de l'organisation et du transport scolaire
Mme Manon Riel,	directrice du service des ressources financières
M. Charles Pétrin,	coordonnateur du service des ressources matérielles
M. Michel Houde,	directeur du service des ressources humaines et secrétaire général
M. Charles Millar,	coordonnateur du service de l'information et des communications

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Elle note la présence de la commissaire madame Marise Veilleux, élue par acclamation le 8 novembre dernier, au poste numéro 5. Elle salue aussi la commissaire madame Chantal Lamarche, nouvellement nommée commissaire parent (primaire).

RÉSOLUTION 2009-CC-192 **Ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière que l'ordre du jour soit adopté, avec les ajouts apportés (**caractères gras**).

A) **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-10-28
b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 novembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-192) suite

- 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Grippe A(H1N1), vaccination, état de situation
 - 6- Motion de remerciement
 - 7- Mode de gouvernance
 - 8- Cibles pour notre commission scolaire
 - 9- Taxes dans le Pontiac
 - 10- Désignation d'un représentant sur le comité environnement
 - 11- Rapport d'informations de la présidente
 - 12- Rapport d'informations du directeur général
 - 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 13 octobre 2009
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Résolution concernant des modifications pouvant être apportées à l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage au secteur privé
 - 2- Dépôt de compte rendu :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 22 octobre 2009
 - 3- **Organisation scolaire 2008-2009**
- C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Technologies - état des travaux, téléphonie IP
 - 2- Transport - information, allocation aux parents
 - 3- **Transfert de contrats de transport scolaire de Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc.**
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 1- Registre des chèques
 - 2- Changement des signataires des effets bancaires
 - 3- États financiers
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 1- Économie d'énergie
 - 2- **Changement de prestataire de services - contrat d'entretien ménager (2009-2012), école St-Nom-de-Marie, Lac-Ste-Marie**
- F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Renouvellement Programme d'Aide aux Employées et employés et statistiques d'utilisation
 - 2- Résolution découpage de la carte électorale
 - 3- Nomination du commissaire à l'éthique et de son substitut
 - a) Désignation de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires
 - b) Désignation de la personne substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 novembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-192) suite

- 4- Protecteur de l'élève
- 5- Comptes rendus :
 - Comité qualité de vie
 - CRT soutien
- 6- Rencontre personnel de soutien
- 7- Grippe A H1N1
- 8- Document ressources humaines - site Intranet
- 9- Programme d'accès à l'égalité en emploi (personnes handicapées)

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2A) RÉSOLUTION 2009-CC-193

**Dispense de lecture et adoption du
procès-verbal de l'assemblée du
conseil des commissaires du 28
octobre 2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de l'assemblée du mercredi 28 octobre 2009 et que ledit procès-verbal soit adopté tel que rédigé, avec une correction à la page 483 (D-2) : enlever la lettre 'r' au mot 'cause'.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-2B) Suivis

M. Sylvain fait quelques suivis :

- au point B-4 (liste des sigles), le document est affiché sur le site Internet de la commission scolaire;
- au point B-6 (Famille-école-communauté), la demande de reconduction du programme a été envoyée au MELS;
- au point G-1 (drogues à Gracefield et ententes avec SQ), la démarche est amorcée à Gracefield et qu'une rencontre est prévue avec la nouvelle responsable du poste de Maniwaki de la Sûreté du Québec);
- au point G-1 pandémie), les démarches de vaccination sont en cours dans toutes les écoles.

Par ailleurs, M. Rondeau répond aux interrogations de la commissaire madame Marise Veilleux au niveau du point A-2 b) (taux de réussite).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 novembre 2009

A-3 Parole au public

Pas de question du public.

A-4 Correspondance

La présidente madame Diane Nault répond aux questions du commissaire monsieur Éric Éthier, concernant la pièce de correspondance cc-2 (poste de surveillance). Elle répond aussi aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Charles Langevin, au niveau du point cc-11 (gardiens).

M. Rondeau répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement aux points cc-1 (épreuves ministérielles), cc-3 (Aide aux devoirs) et cc-6 (Stratégie d'action visant la persévérance et la réussite scolaire).

M. Pétrin répond aux questions de la commissaire madame Chantal Tremblay, concernant la pièce cc-13 (projet d'embellissement).

A-5 A(H1N1), vaccination, état de situation

M. Sylvain fait le point sur la situation et souligne que les instances de la santé ont finalement choisi de vacciner les enfants dans les écoles, comme le demandait, d'ailleurs, une résolution adoptée par les commissaires en septembre 2009. Il remercie toutes les personnes impliquées dans ce dossier qui chemine bien.

La commissaire madame Guylaine Marciel signale que, dans le Pontiac, les vaccinations ont débuté le 20 novembre, à Poupore, et se termineront le 27, à Chapeau.

A-6 RÉSOLUTION 2009-CC-194 Motion de remerciement

CONSIDÉRANT la qualité et l'utilité des documents reçus de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées;

CONSIDÉRANT le partage d'expertise dans la recherche d'informations pour la gestion axée sur les résultats;

CONSIDÉRANT les informations obtenues sur le travail de maintien de petites écoles et la qualité des échanges verbaux lors des rencontres;

CONSIDÉRANT les informations reçues par la direction du service des ressources éducatives et la direction générale de la CSHBO;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Marielle Roy de produire une lettre de remerciement à la direction générale de la Commission scolaire au Cœur-des-Vallées et d'y adjoindre cette résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 novembre 2009

A-7 Mode de gouvernance

M. Sylvain présente le document et souligne la volonté de la ministre de faire en sorte que la commission scolaire déploie des moyens qui favorisent la réussite des élèves.

A-8 Cibles pour notre commission scolaire

M. Sylvain présente la lettre de la ministre Michelle Courchesne et souligne que la cible de la commission scolaire est un taux de réussite de 74 % en 2020, soit 13 % de plus que le taux actuel. Le 30 mars 2010, la commission scolaire devra préciser les moyens qu'elle compte prendre pour y parvenir.

M. Sylvain répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, concernant la position de la commission scolaire par rapport au reste de la province. Il répond aux questions des commissaires messieurs Bernard Caron et Damien Lafrenière, au sujet, respectivement, des raisons poussant les jeunes à abandonner et de l'importance d'aider les jeunes à rester à l'école. La commissaire madame Annette Dumouchel note que certains élèves ont besoin de plus d'encadrement que d'autres. La commissaire madame Marielle Roy souligne qu'il faut rehausser la qualité du français auprès des jeunes du Pontiac.

A-9 Taxes dans le Pontiac

M. Sylvain explique qu'il existe une problématique dans le Pontiac concernant des taxes que la commission scolaire avait l'habitude de payer au sujet des ordures, particulièrement à Fort-Coulonge. Il souligne que la commission scolaire n'a pas à payer de tenant-lieux de taxes, contrairement à ce qui se faisait auparavant.

A-10 RÉSOLUTION 2009-CC-195

Représentation au comité
environnemental

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond que le commissaire monsieur Charles Langevin soit nommé le représentant du conseil des commissaires sur le comité environnemental de la CSHBO pour le reste du mandat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

A-11 Rapport d'informations de la présidente

La présidente madame Diane Nault fait un rapport verbal de ses activités mensuelles.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière fait une intervention pour souligner qu'il a grandement apprécié son expérience du 20 novembre, lors d'une conférence de presse tenue pour souligner l'octroi d'une aide financière de 500 000 \$ pour un projet de formation professionnelle dans la Forêt de l'Aigle.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 novembre 2009

Pour leur part, les commissaires mesdames Marise Veilleux et Chantal Tremblay ont trouvé très utile un blitz organisé en faveur de la persévérance scolaire, le 21 novembre dernier. Les commissaires demandent des copies supplémentaires de la carte postale distribuée à l'occasion. M. Rondeau a fait une distribution similaire à Shawville et souligne que les directions d'établissement ont demandé des copies de la carte pour les distribuer avec les bulletins.

La présidente madame Diane Nault rappelle que le lac-à-l'épaule annuel aura lieu le 28 novembre, à Gracefield. Par ailleurs, le colloque de la Fédération des commissions scolaires aura lieu les 6 et 7 mai. Les commissaires intéressés sont priés de contacter Mme Christine Langevin. De plus, les commissaires sont invités à envoyer des suggestions à Mme Langevin d'ici le 18 décembre, au niveau de l'Ordre du mérite scolaire. Cette activité aura lieu le 14 mai, à la CSPO.

Enfin, la présidente madame Diane Nault note que la tournée de la présidente et de la directrice générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec aura lieu le 8 décembre, à la polyvalente de l'Île. Les commissaires doivent remplir le formulaire le plus vite possible.

A-12 Rapport d'informations du directeur général

M. Sylvain invite M. Millar à donner des informations sur deux concours lancés par le comité environnemental, soit le concours de logos (auprès de la population) et le concours de slogans (auprès des élèves). Dans les deux cas, la date-limite est le 23 décembre et le dévoilement des gagnants aura lieu le 8 février.

A-13 Dépôt des procès-verbaux

a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 13 octobre 2009

Le compte rendu est déposé. M. Sylvain répond aux questions de la présidente madame Diane Nault, concernant le point 4017 (relève en directions) et le point 4023 (Waswanipi), tandis que M. Rondeau fait de même relativement au point 4034 (lettre aux parents et formation), au point 4032 (pondération des échelles de compétence) et 4045 (pandémie). M. Houde répond aux questions de la présidente madame Diane Nault, au niveau du point 4063 (stagiaires).

M. Leblanc répond aux questions de la commissaire madame Madeleine Aumond, relativement au point 4042 (synchronisation), tandis que M. Sylvain fait de même en ce qui touche le point 4049 (assurance responsabilité vs assurance accident).

M. Houde répond aux questions du commissaire monsieur Damien Lafrenière, en regard du point 4062 (rapport d'enquête). M. Houde et M. Sylvain répondent aux questions de la commissaire madame Marise Veilleux, respectivement au niveau du point 4068 (bouteilles d'eau) et au niveau du point 4077 (Mustangs).

M. Sylvain répond aux questions du commissaire monsieur Charles Langevin, relativement au point 4072 (formation RCR), alors que la présidente madame Diane Nault répond aux questions du commissaire monsieur Daniel Moreau, concernant le point 4066 (Mme Cécile Bénard).



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 novembre 2009

B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES

**B-1 RÉSOLUTION 2009-CC-196 Modifications pouvant être
apportées à l'intégration des élèves
à risque et des élèves en difficulté
d'adaptation et/ou d'apprentissage
au secteur privé**

CONSIDÉRANT la résolution adoptée lors du dernier Conseil général du Parti libéral du Québec, à l'effet d'ajuster la formule de financement des écoles privées de manière à ce que ces dernières voient un intérêt à intégrer la clientèle à risque et en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage dans ses effectifs, au primaire comme au secondaire;

CONSIDÉRANT que le Québec est la province la plus généreuse dans le financement de ses écoles privées;

CONSIDÉRANT l'importance des enjeux sous-jacents à toute modification ayant trait à l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage au secteur privé;

CONSIDÉRANT l'impact social et humain de la sélection des élèves exercée par le secteur privé et subséquemment du retour au secteur public d'une partie de leur clientèle scolaire;

CONSIDÉRANT la complexité entourant l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage et son impact sur l'organisation scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que :

- la Fédération soit associée à toute réflexion menée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport ayant trait aux modifications pouvant être apportées à l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage au secteur privé, ainsi que sur toute question ayant trait aux services inhérents à cette intégration;
- que dans le respect de la mission éducative des commissions scolaires, cette réflexion s'inscrive dans un débat public plus large sur la place et le rôle de l'école privée au Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

B-2 Dépôt de compte rendu

a) Comité de coordination pédagogique du 22 octobre 2009

Le compte rendu est déposé.

B-3 Organisation scolaire 2008-2009

M. Rondeau explique que l'organisation scolaire de l'année 2008-2009 a permis de dégager un surplus dont l'utilisation fera l'objet de discussion à la prochaine rencontre du comité consultatif de gestion.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 novembre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, DE L'ORGANISATION ET DU TRANSPORT SCOLAIRE

C-1 Technologies - état des travaux, téléphonie IP

M. Leblanc explique que l'implantation de la première phase a eu lieu le 11 novembre, comme prévu. Nous sommes présentement en rodage et en correction de problèmes. L'horaire de la phase II reste à établir.

C-2 Transport - information, allocation aux parents

M. Leblanc informe les commissaires qu'un parent qui recevait une allocation n'en a plus besoin et a cessé de la recevoir.

**C-3 RÉSOLUTION 2009-CC-197 Transfert de contrats de transport scolaire
de Les transports D. Ardis inc. à Transport
A. Heafey inc.**

CONSIDÉRANT la demande de monsieur Derek Ardis suite à la vente de toutes les actions de Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc;

CONSIDÉRANT l'intérêt de Transport A. Heafey inc., d'acquérir toutes les actions;

CONSIDÉRANT la clause 45 du contrat type du transport scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau d'autoriser le transfert des contrats du transporteur Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc., ceci en date du 1 janvier 2010 et d'autoriser le changement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(Pause, de 21 h à 21 h 10)

D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

D-1 RÉSOLUTION 2009-CC-198 Registre des chèques

CONSIDÉRANT la vérification des registres de chèques qu'a effectué le commissaire monsieur Daniel Moreau;

CONSIDÉRANT que les observations du commissaire vérificateur indiquent que toutes les transactions apparaissent conformes;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que les registres de chèques de la C.S.H.B.O. du 22 octobre et 9 novembre 2009 soient adoptés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le mercredi 25 novembre 2009

D-2 RÉSOLUTION 2009-CC-199 **Changement des signataires de effets bancaires**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel :

- d'autoriser madame Sylvie Ethier à signer les chèques et les effets bancaires pour l'établissement des adultes CSHBO;
- Que soit enlevé le nom de madame Marilyn McCarthy et que dorénavant, les trois personnes autorisées à signer soient madame Sylvie Ethier, madame Jocelyne Lafleur et monsieur Réjean Potvin.

Deux signataires obligatoires parmi les trois personnes autorisées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2009-CC-200 **États financiers : ajournement au 3 décembre 2009**

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault que le comité aviseur se réunisse le jeudi 3 décembre et que la présente assemblée du conseil des commissaires soit ajournée à cette date, pour l'adoption des états financiers 2008-2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES

E-1 **Économie d'énergie**

M. Pétrin présente les documents et dresse un bilan de la situation. La firme Ecosystem, de Québec, a été retenue pour faire une étude de la situation et proposer des manières d'économiser l'énergie.

E-2 RÉSOLUTION 2009-CC-201 **Changement de prestataire de services, contrat d'entretien ménager (2009-2012), école St-Nom-de-Marie, Lac-Ste-Marie**

CONSIDÉRANT la résolution 2009-CC-093 octroyant le contrat à Monsieur Denis Charbonneau;

CONSIDÉRANT que M. Denis Charbonneau, le 24 novembre 2009, a remis sa démission pour le service d'entretien ménager effective en janvier 2010;

CONSIDÉRANT la recommandation de Monsieur Harold Sylvain d'offrir le contrat à Paysagiste Bruno Léveillé, 2^e prestataire de services lors de l'ouverture des soumissions du 8 mai 2009;

CONSIDÉRANT que Paysagiste Bruno Léveillé accepte le contrat à compter de janvier 2010;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Damien Lafrenière de scinder la résolution 2009-CC-093 et d'octroyer le contrat à Paysagiste Bruno Léveillé pour l'année scolaire 2009-2010, avec la possibilité de renouveler pour les années 2010-2011 et 2011-2012.

De plus, il est résolu que la présidente, Mme Diane Nault, et le directeur général, M. Harold Sylvain, soient autorisés à signer le contrat pour et au nom de la commission scolaire.



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 novembre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-201) suite

Ouverture des soumissions du 8 mai 2009

NOMS	MONTANT SOUMISSIONNÉ (TAXES INCLUSES)
Denis Charbonneau	20 317.50\$
Paysagiste Bruno Léveillé	26 100.00\$
Entreprises Crêtes enr.	27 609.22\$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

- F-1 RÉSOLUTION 2009-CC-202 Renouvellement du contrat du programme d'aide aux employées et employés – Groupe Renaud**

CONSIDÉRANT la date d'échéance du 31 décembre 2009 pour le contrat du programme d'aide aux employées employés (PAE);

CONSIDÉRANT la satisfaction du personnel;

CONSIDÉRANT le taux d'utilisation du programme;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier de mandater le président et le directeur général de signer le contrat du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012 avec la compagnie *Le Groupe Renaud*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- F-2 RÉSOLUTION 2009-CC-203 Demande de circonscriptions supplémentaires**

CONSIDÉRANT la nécessité de redessiner les circonscriptions électorales scolaires de la CSHBO en vue des élections scolaires de 2011 ;

CONSIDÉRANT les nouvelles dispositions de la *Loi sur les élections scolaires* et de la *Loi sur l'instruction publique* ;

CONSIDÉRANT la dimension particulièrement étendue de la commission scolaire, dont le territoire regroupe deux MRC (Vallée de la Gatineau et Pontiac) et s'étend sur 25 200 kilomètres carrés, soit un peu moins que la Belgique;

CONSIDÉRANT le grand nombre de municipalités locales présentes sur le territoire de la commission scolaire, soit trente-cinq (35 municipalités), plus deux (2) communautés autochtones;

CONSIDÉRANT l'isolement des municipalités sur le territoire de la commission scolaire, séparées par de grandes distances (jusqu'à 279 kilomètres entre Grand-Remous et Rapides-des-Joachims);

CONSIDÉRANT le nouveau rôle du commissaire, tel que défini par l'article 176.1, premier alinéa, de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau que la CSHBO demande à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, Mme Michelle Courchesne, d'autoriser la création de quatre (4) circonscriptions électorales scolaires supplémentaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 novembre 2009

F-3 a) RÉSOLUTION 2009-CC-204

**Désignation de la personne chargée
de l'application du code d'éthique et
de déontologie des commissaires**

CONSIDÉRANT que l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires lequel règlement devant prévoir notamment la désignation des personnes chargées de l'application dudit code;

CONSIDÉRANT le règlement de Code d'éthique et de déontologie des commissaires en vigueur à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT la résolution désignant la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que ledit règlement prévoit que le conseil des commissaires désigne par résolution un substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires;

CONSIDÉRANT la volonté des commissions scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais et des Draveurs de désigner la même personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de désigner Me Thierry Usclat à titre de personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires et que son mandat à cet égard soit d'une durée de trois ans débutant à la date de la signature d'un contrat avec la commission scolaire et que, madame Diane Nault et monsieur Harold Sylvain soient autorisés à signer le contrat ainsi que tous les documents en lien avec cette nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

b) RÉSOLUTION 2009-CC-205

**Désignation de la personne substitut
à la personne chargée de
l'application du code d'éthique et de
déontologie des commissaires.**

CONSIDÉRANT que l'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil des commissaires doit, par règlement, adopter un code d'éthique et de déontologie applicable aux commissaires lequel règlement devant prévoir notamment la désignation d'une personne substitut à la personne chargée de l'application dudit code;

CONSIDÉRANT le règlement de Code d'éthique et de déontologie des commissaires en vigueur à la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 novembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-205) suite

CONSIDÉRANT la résolution désignant la personne chargée de l'application de code d'éthique et de déontologie des commissaires pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais;

CONSIDÉRANT que ledit règlement prévoit que le conseil des commissaires désigne par résolution un substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires;

CONSIDÉRANT la volonté des commissions scolaires des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, des Portages-de-l'Outaouais et des Draveurs de désigner la même personne au titre de substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Diane Nault de nommer Me Jean Faullem à titre de substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires pour la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et que son mandat à cet égard soit d'une durée de trois ans débutant à la date de la signature d'un contrat avec la commission et que monsieur Harold Sylvain soit autorisé à signer le contrat ainsi que tous les documents en lien avec cette nomination.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-4 RÉSOLUTION 2009-CC-206 Protecteur de l'élève.

CONSIDÉRANT notre entente avec certaines commissions scolaires;

CONSIDÉRANT que nous tiendrons des entrevues de sélection le 11 février 2010;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Chantal Tremblay de désigner le commissaire monsieur Damien Lafrenière sur le comité de sélection et de nommer la commissaire madame Janique Lachapelle comme substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

F-5 Comptes rendus

- Qualité de vie
- CRT soutien

Dépôt. Au niveau du compte rendu du comité Qualité de vie, M. Houde répond aux questions des commissaires madame Madeleine Aumond et monsieur Éric Éthier, au sujet, respectivement, des travaux à compléter et des incidents violents.

F-6 Rencontre personnel de soutien

M. Houde signale qu'une rencontre a eu lieu le 17 novembre pour discuter de formations.



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le mercredi 25 novembre 2009

F-7 Grippe A (H1N1)

M. Houde rappelle que huit membres de notre personnel sont concernés par le programme de retrait préventif des femmes enceintes.

F-8 Document ressources humaines – site Intranet

Tous les formulaires du service des ressources humaines sont maintenant disponibles sur l'Intranet de la commission scolaire, via le portail Édu Groupe. Le guide de la gestion des ressources humaines y sera aussi affiché.

F-9 RÉSOLUTION 2009-CC-207 Programme d'accès à l'égalité en emploi.

CONSIDÉRANT nos obligations découlant de la loi de la commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;

CONSIDÉRANT notre obligation d'atteindre des objectifs de recrutement de personnes handicapées;

CONSIDÉRANT l'élaboration du programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes handicapées produit par le service des ressources humaines;

CONSIDÉRANT la consultation auprès de toutes les associations et syndicats;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Madeleine Aumond d'adopter le programme d'accès à l'égalité en emploi tel que présenté par la direction du service des ressources humaines.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G- AUTRES :

G-1 Questions des commissaires

Le commissaire monsieur Éric Éthier aimerait avoir un bottin des nouveaux postes téléphoniques. M. Sylvain indique qu'un tel bottin sera disponible dès la prochaine année. Le commissaire monsieur Daniel Moreau indique que la Cité étudiante en a fait parvenir un aux parents, pour l'école.

La commissaire madame Marise Veilleux exprime ses remerciements pour la carte qui lui avait été envoyée.

La commissaire madame Madeleine Aumond demande s'il y a des nouvelles au sujet de sa candidature au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais. Nous n'avons pas encore eu de retour de la part de la ministre, selon M. Sylvain.

RE SOLUTION 2009-CC-208 Prolongement de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault, à 21 h 59, que la présente session soit prolongée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le mercredi 25 novembre 2009

La commissaire madame Madeleine Aumond aimerait savoir s'il y a du nouveau du côté de l'implication de la Sûreté du Québec dans les écoles. M. Sylvain indique qu'une rencontre est prévue avec la nouvelle responsable du poste de Maniwaki.

Le commissaire monsieur Damien Lafrenière demande s'il y a des réponses au sujet du projet de réfection des salles de bain à St-Nom-de-Marie. Ce n'est pas le cas, selon M. Pétrin. La commissaire madame Annette Dumouchel précise qu'il y a aussi un grand besoin aux toilettes de l'école Poupore.

La commissaire madame Chantal Tremblay demande si quelque chose peut être fait pour valoriser la profession d'enseignant. M. Sylvain en prend note. La commissaire madame Marielle Roy mentionne que l'implication des élèves serait une bonne chose, dans ce dossier. La commissaire madame Madeleine Aumond précise que cela fait déjà partie de notre plan d'action.

M. Sylvain signale qu'à la prochaine rencontre du conseil, il déposera une étude de la Table Éducation Outaouais.

G-2 RÉ SOLUTION 2009-CC-209

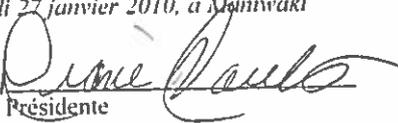
Ajournement de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la présidente madame Diane Nault d'ajourner la présente session au jeudi 3 décembre 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

*Suite de la présente assemblée ajournée : le jeudi 3 décembre 2009, à Maniwaki
Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 janvier 2010, à Maniwaki*


Secrétaire général


Présidente



Numéro de résolution
ou annotation

Procès-verbal des délibérations du conseil de la commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Le jeudi 3 décembre 2009

CANADA
Province de Québec
Commission scolaire des
Hauts-Bois-de-l'Outaouais

Assemblée ajournée du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais tenue le jeudi 3 décembre 2009, à 18 h 40, au 331 de la rue du Couvent à Maniwaki.

Sont présents à cette assemblée mesdames Annette Dumouchel, Marise Veilleux, Chantal Tremblay et Diane Nault et messieurs Daniel Moreau, Éric Éthier, Jacques Pilon et Jacques Masseur, tous commissaires et formant quorum, de même que madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire).

Absence motivée : mesdames Denise Miron, Marion, Madeleine Aumond, Guylaine Marcell et Janique Lachapelle et messieurs Damien Lafrenière, Charles Langevin et Bernard Caron, de même que madame Chantal Lamarche, commissaire représentant les parents (primaire)

Sont également présents à cette assemblée :

M. Harold Sylvain, directeur général
Mme Manon Riel, directrice du service des ressources financières
M. Kevin Huneault, vérificateur

Note : cette rencontre s'est déroulée à distance pour certains participants et certaines participantes, c'est-à-dire que le commissaire monsieur Jacques Masseur, de même que madame Marielle Roy, commissaire représentant les parents (secondaire), se trouvaient à la salle des Hauts-Bois, située à l'école Sieur-de-Coulonge (Fort-Coulonge).

La présidente madame Diane Nault ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

RÉSOLUTION 2009-CC-210 Réouverture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Daniel Moreau de réouvrir l'assemblée ajournée du 25 novembre 2009.

Ordre du jour

A) ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ouverture de la séance

- 1- Ordre du jour
- 2- a) Dispense de lecture et adoption du procès-verbal du C.C. 2009-10-28
b) Suivis



**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Le jeudi 3 décembre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

(RÉSOLUTION 2009-CC-210) suite

- 3- Parole au public
 - 4- Correspondance
 - 5- Grippe A(H1N1), vaccination, état de situation
 - 6- Motion de remerciement
 - 7- Mode de gouvernance
 - 8- Cibles pour notre commission scolaire
 - 9- Taxes dans le Pontiac
 - 10- Désignation d'un représentant sur le comité environnement
 - 11- Rapport d'informations de la présidente
 - 12- Rapport d'informations du directeur général
 - 13- Dépôt des procès verbaux :
 - a) Comité consultatif de gestion, rencontre du 13 octobre 2009
- B) SERVICE DES RESSOURCES ÉDUCATIVES jeunes, adultes, formation professionnelle**
- 1- Résolution concernant des modifications pouvant être apportées à l'intégration des élèves à risque et des élèves en difficulté d'adaptation et/ou d'apprentissage au secteur privé
 - 2- Dépôt de compte rendu :
 - a) Comité de coordination pédagogique du 22 octobre 2009
 - 3- Organisation scolaire 2008-2009
- C) SERVICE DES TECHNOLOGIES, ORGANISATION ET TRANSPORT SCOLAIRE**
- 1- Technologies - état des travaux, téléphonie IP
 - 2- Transport - information, allocation aux parents
 - 3- Transfert de contrats de transport scolaire de Les transports D. Ardis inc. à Transport A. Heafey inc.
- D) SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
- 1- Registre des chèques
 - 2- Changement des signataires des effets bancaires
 - 3- États financiers
- E) SERVICE DES RESSOURCES MATÉRIELLES**
- 1- Économie d'énergie
 - 2- Changement de prestataire de services - contrat d'entretien ménager (2009-2012), école St-Nom-de-Marie, Lac-Ste-Marie
- F) SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**
- 1- Renouvellement Programme d'Aide aux Employées et employés et statistiques d'utilisation



Numéro de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 3 décembre 2009

(RÉSOLUTION 2009-CC-210) suite

- 2- Résolution découpage de la carte électorale
- 3- Nomination du commissaire à l'éthique et de son substitut
 - a) Désignation de la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires
 - b) Désignation de la personne substitut à la personne chargée de l'application du code d'éthique et de déontologie des commissaires
- 4- Protecteur de l'élève
- 5- Comptes rendus :
 - Comité qualité de vie
 - CRT soutien
- 6- Rencontre personnel de soutien
- 7- Grippe A H1N1
- 8- Document ressources humaines - site Intranet
- 9- Programme d'accès à l'égalité en emploi (personnes handicapées)

G) AUTRES

- 1- Questions des commissaires
- 2- Levée de l'assemblée

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D-3 RÉSOLUTION 2009-CC-211 États financiers 2008-2009

CONSIDÉRANT la teneur du rapport des vérificateurs de la firme comptable Piché Éthier Lacroix, CA inc;

CONSIDÉRANT la recommandation de la directrice du service des ressources financières, Mme Manon Riel;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire monsieur Éric Éthier d'accepter le rapport financier de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais pour l'année scolaire 2008-2009, tel que présenté par les vérificateurs de Piché Éthier Lacroix, CA inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G-2 RÉSOLUTION 2009-CC-212 Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par la commissaire madame Annette Dumouchel que la présente session soit close.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

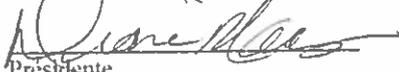


**Procès-verbal des délibérations du conseil
de la commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**
Le jeudi 3 décembre 2009

Numéro de résolution
ou annotation

Prochaine assemblée ordinaire : le mercredi 27 janvier 2010, à Maniwaki


Secrétaire général


Présidente